

A Sainte-Foy

Beaudin élu à la mairie

(pages 2 et 3)



A Lire

Féminités	6
Finance	14 à 17
Horoscope	7
Mots croisés	26
Nécrologie	27
Spectacles	23 et 24
Sport	28 à 36
TV, Radio, Cinéma	21



La Duchesse de Montcalm:

Andrée Boisvert

(page 12)

Météo

A 2h.30 a.m. 25°
Maximum prévu 40°
(le 7 novembre 1965 27°)

Prévisions :

Nuageux avec averses ou
rafales de neige disper-
sées en fin de journée.

Marées :

Basses : 8h.29 a.m.
et 8h.45 p.m.

Haute : 1h.42 p.m.

Victoire facile de R. Beaudin

M. Roland Beaudin a triomphé aisément de ses trois adversaires dans la course à la mairie de Sainte-Foy, obtenant une majorité confortable de 1,806 voix à la faveur d'un vote massif qui a amené près de 70 pour cent des citoyens aux urnes.

Le conseil ne compte que deux nouveaux membres, pour succéder à

M. Roland Beaudin, dans Sainte-Foy et M. J.-Conrad Rioux, défait dans Notre-Dame.

Les conseillers élus sont MM. Léopold Arcand (Notre-Dame), Jean Duchaine (Laurier), André Legendre (Saint-Yves), Charles Matte (Neilson), Georges Caron (Sainte-Foy; M. Ben Morin (Saint-Thomas), avait été

réélu sans opposition lors de la mise en candidature.

Le maire Roland Beaudin a obtenu la pluralité des voix dans chacun des arrondissements de votation de la municipalité. Au total, il a reçu 38,9 p. c. des suffrages exercés, soit plus que le double obtenu par son adversaire le plus proche, M. Samuel Bouchard. L'élu a reçu 3,337 votes, soit 800 de plus que l'ensemble des trois autres candidats.

Dès le début de la soirée, le nouveau maire était en avance, et il n'a pas cessé un seul moment de consolider sa position. Trente-cinq minutes après la fermeture des bureaux de votation, il devançait son plus proche rival par 154 voix; à 8 heures, sa majorité était portée à 486, et à 8h.30, cette avance était portée à 911 voix. Peu après 9 heures, le recensement des votes exprimés, à la mairie, était complété.

Sommaire du vote

Tout en affrontant trois adversaires, le nouveau maire de Sainte-Foy a recueilli 38,9 p.c. des suffrages exprimés, soit plus de la moitié de ceux obtenus par son plus proche rival, et 800 de plus que l'ensemble des trois autres candidats.

Exactement 5,900 propriétaires ont exprimé leurs suffrages, soit 68,9 p.c. des 8,558 votants inscrits.

Voici le sommaire du vote enregistré, hier, à la mairie:

Arrondissement	Beaudin	Bouchard	Clément	Gilbert
	Roland	Samuel	André	André
Notre-Dame	950	552	40	375
Laurier	537	283	22	131
Neilson	489	178	11	103
Saint-Yves	662	243	19	195
Sainte-Foy	372	171	10	73
Saint-Thomas	327	104	3	50
Total	3,337	1,531	105	927

Majorité de M. Roland Beaudin sur son plus proche rival: 1,806.

Rencontrer d'abord les conseillers

Acclamé par une foule de contribuables à la salle de l'École supérieure de Sainte-Foy, où les résultats étaient compilés, le nouveau maire a déclaré que son premier devoir est maintenant de prendre contact avec les conseillers élus afin de dresser avec eux un programme d'action.

"Chacun des candidats s'est présenté devant les contribuables avec un programme bien défini, et nous devons nous entendre sur les objectifs que nous nous proposons d'atteindre ensemble", a-t-il expliqué.

Avouant ressentir une certaine fatigue après une campagne longue et exténuante, le nouveau maire a témoigné son appréciation de la manifestation d'esprit civique de ses concitoyens, qui ont usé de leur droit de vote dans une proportion de 68,9 p.c. "Avec un mandat aussi clair, je suis persuadé que les membres du conseil se sentiront à l'aise pour entreprendre les réalisations projetées".

M. Roland Beaudin a réitéré son intention de faciliter le dialogue entre l'administration municipale et les propriétaires, en instituant sans délai un comité consultatif de contribuables, un projet qui figurait en tête de son manifeste électoral. Il a également indiqué que le conseil ne tardera pas à s'attaquer aux problèmes de l'urbanisme en instituant une commission indépendante qui conseillera les élus.

Satisfaction de Carter

Les résultats du scrutin, dès qu'ils lui furent connus, ont visiblement satisfait M. Noël Carter, qui avait décidé de ne pas briguer les suffrages après avoir assumé trois mandats consécutifs à la mairie de Sainte-Foy.

"Les résultats ne me surprennent pas," a-t-il dit, après avoir rappelé qu'il avait exprimé ses préférences la semaine dernière, au cours d'une entrevue.

"Le nouveau maire, a continué M. Carter, offrait à la population une vaste expérience personnelle en administration, et il avait siégé avec nous au cours des quatre dernières années. Un seul des conseillers a été défait, ce qui indique que les propriétaires ont accordé un vote de confiance aux administrateurs sortants.

"La campagne électorale, a rappelé encore l'ex-maire Carter, fut dénuée de grands

thèmes et a tourné au concours de popularité, ce qui est la preuve que les adversaires n'avaient pas d'arguments sérieux à invoquer contre l'équipe qui sollicitait un renouvellement de mandat."

Les résultats, qui étaient reçus à l'hôtel de ville, par le président d'élection, Me Noël Perron, greffier, étaient ensuite relayés à la salle où les journalistes et le public étaient groupés au moyen d'appareils émetteurs-récepteurs, puis inscrits sur d'immenses tableaux.

L'attention des curieux fut distraite à maintes reprises par l'arrivée bruyante de candidats élus, accompagnés de supporters qui manifestaient leur joie. Deux candidats défaits à la mairie, MM. Samuel Bouchard et André Clément, se sont également rendus dans cette salle pour y rencontrer le nouveau maire et le féliciter de sa victoire.

Les inondations

Les dommages s'accumulent

Par Lucien LATULIPPE

Les dommages causés par les inondations, jeudi dernier, ont encore pris de l'ampleur. En fin de semaine, les autorités du moulin à papier de Beupré ont laissé entendre que 225,000 cordes de bois de pulpe avaient été emportées vers la mer lorsque les flots en furie de la rivière Sainte-Anne ont brisé les chaînes qui retenaient ce bois de pulpe près de ses usines. Si la corde de bois de pulpe vaut environ \$20, les pertes peuvent être évaluées à \$4,500,000.

De plus, plusieurs ponts que la Sainte-Anne Paper avait dû construire dans ses chantiers de Saint-Ferréol ont été emportés par la crue de différents ruisseaux et rivières. L'un d'eux avait 60 pieds de long et il était à 20 milles en arrière de Beupré. Les flots l'ont charroyé jusqu'aux sept chutes qui, heureusement, ont résisté à ses assauts. Si, par malheur, ce pont avait passé par-dessus le barrage de ces chutes situées à sept milles de Beupré, il aurait été à craindre que le vieux barrage sis à un mille du village, où le moulin prend son eau, ne soit brisé. Des maisons de Beupré auraient été certainement emportées.

D'autre part, tous les citoyens de cette localité, qui avaient été forcés de fuir leur maison, ont pu commencer à réintégrer leur foyer vendredi. Tous étaient en place, hier. Il leur a fallu faire un bon ménage. L'eau boueuse avait laissé une épaisse empreinte. La Sainte Anne Paper a fourni l'équipement pour vider les sous-sols inondés.

Les citoyens se sont aussi donné la main pour ramasser tous les débris que les flots avaient déposés un peu partout dans les parterres. Certains se sont fait du bois de chauffage. D'autres ont recueilli le bois de pulpe et ils sont allés le revendre au moulin.

On nous rapporte également que le chalet de M. René Roy qu'il avait construit à 15 milles de Beupré avait été emporté par l'eau. La boutique de M. Gaston Savard, située sur le bord de la rivière, près du pont neuf, a été lourdement endommagée.

Un mur en béton qui la protégeait contre l'assaut des flots s'est brisé. L'eau a miné les piliers qui supportaient le bâtiment dont le plancher s'est aussi cassé.

C'est la première fois depuis au moins 30 ans que Beupré n'a pas été si rudement éprouvé. Les citoyens étaient habitués aux débâcles du printemps. M. l'abbé Alfred Leblond, curé de Beupré, dit que le sous-sol de son église a dû subir un grand lavage et que plusieurs tuiles du plancher ont levé sous l'effet de l'eau.

Les familles qui avaient fui leur maison à l'île Enchanteresse, jeudi soir, sont également rentrées chez elles, le lendemain. Aucune maison n'a été endommagée, bien que toutes aient été salées par l'eau boueuse. Le pont qu'elles utilisent pour regagner la terre ferme est de nouveau ouvert à la circulation.

A Baie-Saint-Paul, le système d'aqueduc a été endommagé par l'érosion. Les tuyaux ont été délogés à bien des endroits. Plusieurs ont été brisés. Les réparations sont en cours. Des débris de la maison de M. Boily qui a été emportée par la rivière La Marre, ont été charroyés jusque dans le fleuve.

A Baie-Trinité, l'enquête du coroner sur la mort tragique de M. Camille Deschênes, 28 ans, de Rivière-Pentecôte, et de M. Edouard Deroy, 34 ans, de Pointe-aux-Anglais, a été ouverte et elle a été ajournée pour permettre aux blessés de se rétablir. L'état de Rodrigue Poulin, de Clarke City, et de Cyprien Deschênes, de Rivière-Pentecôte, est assez sérieux. L'auto que tous quatre occupaient a plongé dans une crevasse de 25 pieds de profondeur pratiquée par l'inondation sur la route 15 à Pointe-aux-Anglais, vers 11h30 jeudi soir.

La municipalité de Baie-Trinité a perdu ses pompes qui l'alimentaient en eau potable. Elle estime ses pertes à \$25,000. Les pompes étaient placées sur le bord de la rivière Trinité. L'érosion les a tirées au fond de la mer.

(Voir page 18)



CLUB VENTE-PUBLICITÉ DE QUÉBEC
QUEBEC SALES AND ADVERTISING CLUB



DINER-CAUSERIE

LUNDI 7 NOVEMBRE, A 6 HRES P.M.

Au Restaurant Marino

Causerie de

M. Robert Prévost

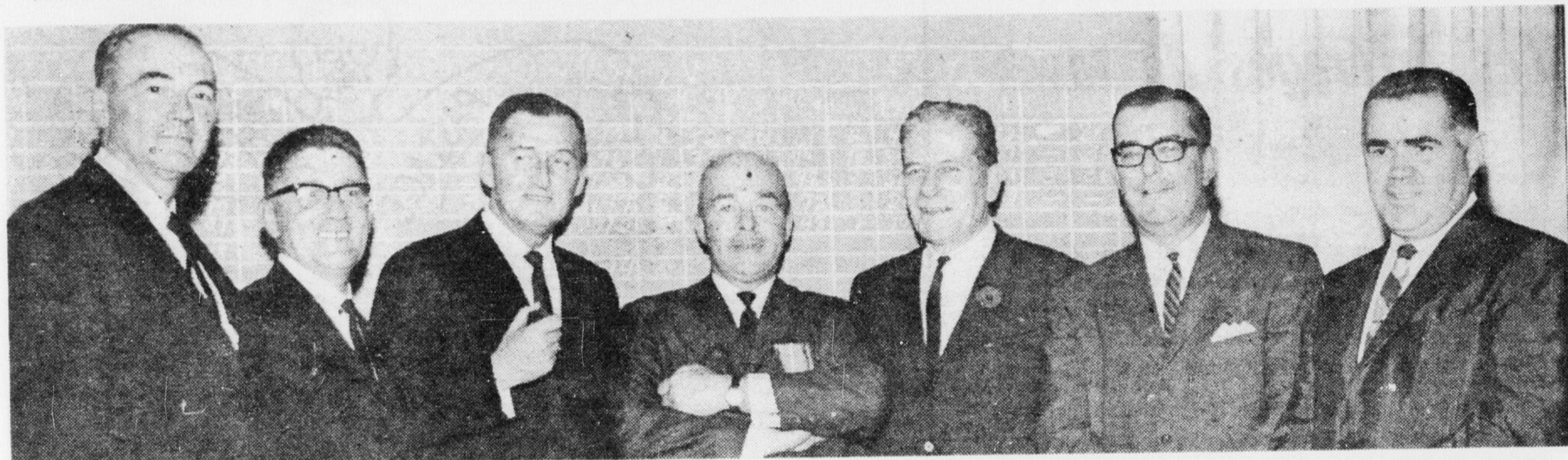
sous-ministre adjoint du
Tourisme de la Chasse et de la Pêche

Titre de la causerie:

M. Prévost parlera des moyens publicitaires qui seront utilisés pour retenir dans le Québec les visiteurs d'Expo 67.

Tous les membres et leurs amis sont invités

La Vie communautaire



LE CONSEIL DE SAINTE-FOY, ÉDITION 1966-1969 — C'est à huit heures et quarante-cinq minutes, hier soir, que les citoyens de Sainte-Foy, réunis dans la salle de l'École supérieure de la ville ont pu rencontrer et féliciter ceux qui administreront les deniers publics de cette ville de 50,000 habitants. De gauche à droite: M. Léopold Arcand, quartier Notre-Dame; M. Charles Matte, quartier Neilson; M. Ben Morin, quartier St-Thomas; M. le maire Roland Beaudin; M. André Legendre, quartier St-Yves; M. Jean Duchaines, quartier Laurier; M. Georges Caron, quartier Ste-Foy.

Deux nouveaux échevins à Ste-Foy

A la suite du scrutin d'hier, trois conseillers sortant de charge ont conservé leur siège, ainsi que M. Ben Morin, déjà réélu par acclamation.

Dans le quartier Laurier: Le conseiller Jean Duchaines a récolté une majorité de 391 voix sur son adversaire, M. Gaétan Deslauriers. M. Duchaines a recueilli 698 voix contre 307 pour M. Deslauriers, candidat de l'Union des contribuables.

Dans Saint - Yves: M. André Legendre a conservé lui aussi son siège avec 640 voix contre 438 pour M. Charles - H. Gagnon, soit une majorité de 202 voix.

Dans le quartier Neilson: M. Charles Matte a été réélu avec seulement 7 voix de majorité sur son opposant M. André Reny, la répartition étant de 407 contre 400.

Lors du dépouillement des votes, plusieurs personnes présentes dans la salle de l'école supérieure de Sainte - Foy ont déclaré qu'ils étaient surpris de la réélection par acclamation de M. Ben Morin, dans le quartier Saint - Thomas.

Dans le quartier Notre - Dame: M. Léopold

Arcand a recueilli une majorité de 347 voix sur le conseiller sortant de charge M. J.-Conrad Rioux, son plus proche rival. M. Arcand a récolté 787 voix, M. Rioux 440, M. Maurice Paré avec 394, et M. Antonio Légaré avec 313 voix.

Dans le quartier Sainte-Foy: Deux nouvelles figures se sont fait la lutte, et M. Georges Caron a remporté la palme avec 169 voix de majorité sur M. Paul-A. Routhier. Les candidats au poste laissé vacant par M. Beaudin ont donc obtenu respectivement 412 et 243 voix.

REPARTITION DU VOTE

Les conseillers élus, lors du scrutin d'hier, dans les quartiers Laurier et Sainte - Foy ont réussi le tour de force d'accaparer la majorité dans tous les bureaux de votation. M. Jean Duchaines a remporté la majorité sur M. Gaétan Deslauriers dans les sept bureaux du quartier, alors que M. Georges Caron faisait subir le même sort à son adversaire M. Paul-A. Routhier dans les cinq bureaux de scrutin du quartier Sainte - Foy.

Dans le secteur de Saint - Yves, le con-

seiller André Legendre a confirmé sa popularité en ne laissant à son adversaire M. Charles Gagnon qu'une faible majorité de cinq voix dans un des sept bureaux seulement. M. Charles Matte a fait subir le même sort à son opposant dans le quartier Neilson, M. André Reny, en lui concédant un seul bureau sur six.

En accaparant la majorité dans 10 bu-

Je n'y comprends rien (Dr Bouchard)

Le Dr Samuel Bouchard a déclaré ne rien comprendre au fait qu'il n'ait pas reçu le même appui des contribuables hier que lors des élections précédentes.

"Dans quelques jours, après une analyse sérieuse des résultats, je serai mieux en mesure d'en juger," a-t-il ajouté au cours d'une entrevue.

M. Bouchard est celui qui a obtenu l'appui du plus grand nombre de contribuables après M. Roland Beaudin.

Le candidat défait a constaté qu'aucun des trois membres de son parti de l'Union des contribuables n'a connu de succès au cours de cette élection, MM. Gaétan Deslauriers et Antonio Légaré ayant été vain-

cus dans les arrondissements de Laurier et de Notre-Dame. Le Dr Bouchard admet ne pas savoir ce qu'il adviendra du parti municipal qu'il dirige, signalant néanmoins que les membres de l'Union des contribuables sont à peu près les mêmes que ceux de la Ligue des propriétaires de Sainte-Foy. "Sur le plan politique, a-t-il noté, il a fallu constituer un groupement différent".

M. Bouchard a dit ne conserver aucune amertume, ajoutant qu'il se fera un devoir d'appuyer les bons projets du conseil municipal. "J'ai agi par amour pour ma ville, et je remercie ceux qui, bénévolement, m'ont appuyé. J'ai offert mes idées et ma personne, mais la population en a décidé autrement. Je souhaite qu'elle soit heureuse de son choix."

J'ai peut-être été trop propre (M. Gilbert)

M. André Gilbert s'est contenté d'un bref commentaire, après son échec d'hier, alors qu'il brigait les suffrages à la mairie de Sainte-Foy.

"La population a décidé de réélire le même groupe. Je ne sais pas ce qui s'est passé. Peut-être ai-je mené une campagne trop propre?" s'est-il contenté de dire, au téléphone.

Ce n'est que partie remise (M. Clément)

M. André Clément, l'un des trois candidats défaits hier, à la mairie de Sainte-Foy, fut l'un des premiers à se rendre dans la salle où les résultats de l'élection étaient rendus publics.

"C'est une belle expérience que j'ai vécue, et j'y ai pris une leçon: la prochaine fois, je partirai en temps".

M. Clément a manifesté l'intention de revenir dans la lutte aux prochaines élections municipales, mieux préparé. "Ce n'est

que partie remise", a dit le marchand du boulevard Laurier.

"C'est très dur, la mairie, fit remarquer encore M. André Clément, et je ne voudrais pas être à la place de l'élu. Je ne suis aucunement déçu, car les résultats furent au-delà de mes espérances. Je suis peut-être le moins déçu des trois candidats défaits ce soir".

Signalons que M. André Clément fut celui qui a obtenu le moins de votes, soit 105, comparativement à 927 pour M. André Gilbert, à 1,531 pour M. Samuel Bouchard, et à 3,337 pour l'élu, M. Roland Beaudin.

Ottawa s'occuperait des passages à niveau à Québec

Le ministre fédéral des Transports, M. John M. Pickersgill, est prêt à coopérer entièrement avec les autorités locales et les compagnies de chemin de fer pour que disparaissent de la ville de Québec les passages à niveau.

C'est ce qu'il a affirmé hier, après une visite-éclair dans la Vieille Capitale, ajoutant même qu'il irait jusqu'à soumettre un amendement à la loi afin que Québec, comme d'autres villes dans la même situation, puisse recevoir, pour l'élimination des passages à niveau, les mêmes subventions que celles prévues présentement pour la construction de viaducs.

Accueilli à la gare du Palais à sa descente du train en provenance de Montréal, à 9h15 a.m., par M. Gérard Duquette, député fédéral de Québec-Est, le ministre a visité tous les passages à niveau de la ville, insistant pour démontrer les dangers et les inconvénients qu'ils présentent.

Selon M. Pickersgill, l'argent que pourraient dépenser les autorités pour l'élimination des passages à niveau constituerait un investissement permettant la revalorisation du secteur de Limoilou et de Saint-Roch.

C'est à la suite de nombreuses pressions exercées sur lui par le député Duquette que M. Pickersgill est venu se rendre compte lui-même de la situation. "Depuis l'accident horrible de Dorion, a-t-il dit, on se préoccupe beaucoup des dangers que constituent les passages à niveau."

Et le ministre a ajouté: "J'ai voulu me rendre compte par moi-même de l'ampleur du problème qu'ils présentent à Québec. Le député M. Duquette m'en avait parlé souvent et était revenu à la charge avec tellement de ténacité, que j'ai envie de lui aider

dans ses efforts et c'est pour cette raison que je suis ici."

Cernant la gare du Palais, M. Duquette a demandé au ministre ce qu'il pensait du projet de le déplacer vers l'ouest, c'est-à-dire à proximité ou à l'intérieur du parc industriel de Saint-Malo.

M. Pickersgill a répondu que l'endroit lui semblait bien choisi pour le service des voyageurs, mais a ajouté qu'il faudrait examiner le problème sous tous ses angles, particulièrement pour le service de fret pour lequel il faudra voir l'opinion des compagnies de chemin de fer concernées.

Le problème des passages à niveau, a dit M. Pickersgill, ne dépend pas entièrement de lui. Les compagnies ferroviaires et les autorités locales ont leur mot à dire et devront accepter de faire leur part.

"Je sais, a dit le ministre, que le maire de Québec a entrepris des pourparlers à ce sujet. Je veux être prêt et connaître à fond la question lorsque le dossier arrivera sur mon pupitre."

Le député Duquette a insisté auprès du ministre pour éliminer particulièrement le danger que présente le passage à niveau de la 22e Rue, situé à proximité de cinq écoles et de l'église de la paroisse Saint-Paul-Apôtre.

Il a demandé qu'un viaduc soit construit à cet endroit le plus tôt possible, expliquant que le coût en serait peu élevé pour la ville de Québec, puisque dans un tel cas, le gouvernement paie 80 pour cent des frais.

M. Pickersgill a révélé qu'il avait eu, à Montréal, samedi, un entretien avec les représentants des deux grandes compagnies de chemins de fer canadiens, mais qu'il n'avait nullement été question des problèmes de Québec."

L'aménagement est retardé au Parc Victoria

L'aménagement des services de la police municipale dans le nouvel édifice du parc Victoria, qui devait être terminé pour aujourd'hui, est retardé d'au moins quinze jours.

Le chef de police, Gérard Girard, a expliqué hier que les policiers devront occuper encore une quinzaine de jours le sous-sol de l'hôtel de ville parce que l'ameublement neuf n'est pas entré dans la nouvelle centrale, que l'installation des appareils téléphoniques n'est pas terminée et que les serrures des casiers métalliques ne sont pas posées.

Toutefois, les services des motocyclettes, de l'entretien des parcomètres et du quartier-maître sont déjà en place.

Le chef Girard a aussi laissé entendre que la Cour municipale sera déménagée après l'installation définitive du service de police.

Editorial

Les arrérages de taxes

C'est un fait admis qu'un grand nombre de commissions scolaires sont aux prises avec un problème financier de plus en plus aigu.

Les causes en sont généralement bien connues du public. Il y a la transformation qu'on a fait subir depuis quelques années à notre système d'enseignement, l'élévation du niveau de scolarité, les salaires élevés qui sont payés aux membres du corps enseignant.

Le progrès accompli dans le domaine de l'enseignement a entraîné une contribution de plus en plus considérable du gouvernement de la province à la caisse des commissions scolaires. Celle-ci n'a cependant pas été suffisante pour rencontrer toutes les obligations nouvelles qu'elles doivent assumer. Il a fallu procéder un peu partout à travers la province à une augmentation du taux de la taxe scolaire. Cette mesure a eu pour résultat de régulariser une situation en vertu de laquelle il existait des disparités intolérables.

Les augmentations successives des taxes scolaires ordonnées par le ministère de l'Éducation, qui ont provoqué autant de protestations dans presque tous les milieux, sont cependant loin d'apporter les résultats qu'on en attendait.

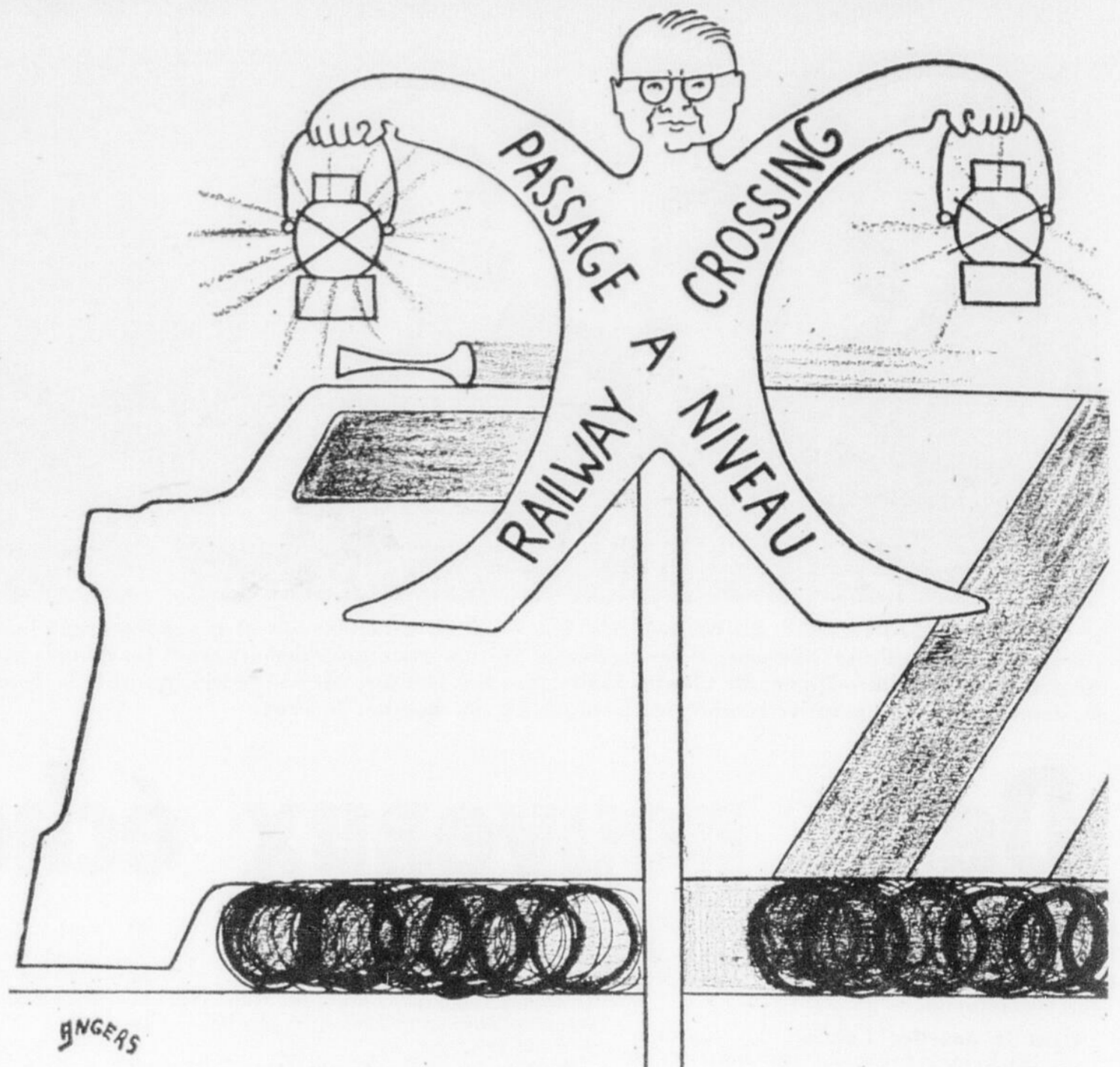
Elle ont eu comme conséquence de rendre beaucoup plus difficile et plus lente la perception de la taxe scolaire. Selon la Fédération des Commissions scolaires catholiques de la province de Québec les arrérages de taxes scolaires pour l'année 1965-66 et pour les années antérieures n'ont jamais atteint un niveau aussi élevé dans le passé. Ils seraient aujourd'hui de 50 pour cent supérieurs à ce qu'ils étaient auparavant. Cette situation serait en grande partie responsable des difficultés financières des commissions scolaires.

La Fédération, dans la lettre qu'elle adressait aux commissions scolaires, ne se contentait pas heureusement de mentionner cette situation. Elle insistait auprès de ses membres pour qu'ils prennent toutes les mesures possibles et nécessaires afin d'accélérer la perception. Elle y allait aussi d'une recommandation qui mérite d'être retenue.

Le compte de taxe étant sans cesse plus élevé, si le paiement en est exigé d'un seul coup, cela représente assez souvent une obligation dont le contribuable ne peut s'acquitter toujours rapidement. On dira qu'il aurait dû la prévoir au moment de dresser son budget, mais la préparation d'un budget n'est pas l'habitude de tout le monde. D'ailleurs le plus rigoureux budget peut être souvent débalancé par des imprévus.

Pourquoi, pour le paiement des taxes scolaires, n'imiterait-on pas ce qui se produit dans la vie quotidienne: le paiement par versements mensuels? Ainsi au début de chaque année, on pourrait envoyer aux contribuables un compte de taxe, sujet à révision lorsque le budget de la commission scolaire aurait été adopté, un compte payable sur douze versements ou moins selon qu'on en déciderait. Les budgets étant ordinairement adoptés pendant le premier semestre, les réajustements possibles pourraient s'effectuer sur les versements réclamés pendant le deuxième. Ainsi les contribuables, au lieu d'être appelés à déboursier un montant élevé d'un seul coup, pourraient s'acquitter graduellement de leur dette et les commissions scolaires pourraient compter sur des rentrées régulières, ce qui dans bien des cas, empêcherait des emprunts sur lesquels le contribuable doit payer l'intérêt. A la longue, le système profiterait à tout le monde.

(PICKERSGILL) "JE PRENDS LA CHOSE EN MAIN"



Nos députés à Ottawa

Il semble bien que les représentants du Québec à Ottawa n'ont pas l'intention de laisser plus longtemps sans réponse à la fois les attaques injustifiées contre le gouvernement fédéral et les dénonciations dont ils sont eux-mêmes l'objet de la part de politiciens québécois. Il arrive trop souvent que ces derniers ne reculent devant aucune attitude démagogique dès lors qu'il s'agit de distraire l'attention des vrais problèmes. Ottawa apparaît comme le bouc émissaire tout choisi vers lequel on renvoie ses responsabilités.

La dernière conférence fiscale fédérale - provinciale a donné un autre exemple de cette attitude. La question de la répartition des revenus fiscaux entre le fédéral et les provinces est très complexe. Elle n'a pas été réglée définitivement; il faudra sans doute attendre de nouvelles données, dont celle de la Commission Carter, avant de s'engager plus à fond. Il reste que de nouveaux progrès ont été accomplis, même si l'accord n'a été que partiel.

Mais le climat d'ultimatums qui a précédé cette conférence n'était pas ce qu'il y avait de plus réjouissant chez certains membres de la délégation québécoise. Outre l'ultimatum de M. Johnson, le futur ministre des Affaires fédérales - provinciales du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, a tenu des propos pour le moins étonnants, avant et après la conférence.

N'a-t-il pas affirmé que les députés fédéraux d'Ottawa n'étaient plus aux yeux des ci-

toyens du Québec des interlocuteurs valables? N'a-t-il pas parlé d'Ottawa comme la capitale d'un pays étranger? Devant un état d'esprit aussi fausement inspiré, on peut se demander quelle sorte d'interlocuteur est et sera le futur ministre des Affaires fédérales - provinciales aux conférences fiscales.

Face à ces déclarations aussi inutilement agressives que malhabiles, on comprend que le ministre fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, depuis récemment leader intérimaire des parlementaires québécois aux Communes, ait promptement réagi en affirmant que M. Tremblay se prend pour le Saint-Esprit en personne. Auparavant, lors d'un dîner de la Fédération libérale fédérale, section québécoise, M. Marchand avait dénoncé les hommes politiques provinciaux qui recherchent des avantages politiques personnels en blâmant le gouvernement fédéral de tous leurs problèmes.

On sait que sous l'ancien premier ministre Duplessis, l'Union nationale a abondamment utilisé cette méthode classique qui consiste à canaliser le mécontentement intérieur vers un ennemi extérieur, histoire de divertir l'attention des vrais problèmes qui se posent. On voit déjà, à plusieurs signes, que l'Union nationale de M. Johnson exploite la même recette.

Il serait d'ailleurs injuste de rejeter la faute sur la seule Union nationale. Le gouvernement Lesage ne s'est pas fait scrupule d'utiliser la même for-

mule; à cet égard le libéral dit de gauche René Lévesque rejoignait dans le même sac un esprit aussi foncièrement conservateur que Jean-Noël Tremblay.

Dans un régime comme le nôtre, les citoyens doivent alléger aux deux ordres de gouvernement, selon les responsabilités respectives que tous deux assument. Notre régime ne peut bien fonctionner que s'il y a équilibre entre les deux ordres de gouvernement; ce sont eux qui font que le Canada est à la fois divers et uni. On ne peut supprimer l'un de ces deux aspects sous peine de jeter l'édifice par terre: la diversité de langue et de culture de même que régionale, est absolument nécessaire à ce pays. L'union l'est également; sans elle les diversités que nous voulons conserver ne pourraient subsister.

Dans le passé les représentants du Québec à Ottawa ont joué un rôle vital. De fait, aucun gouvernement fédéral n'a pu bien fonctionner sans un apport de premier ordre de représentants canadiens - français influents. D'où ces équipes Baldwin-Lafontaine, Macdonald-Cartier, Laurier-Sifton, King-Lapointe, Pearson-Favreau... et Marchand. Ceux qui tentent de minimiser le rôle des Canadiens français à Ottawa minimisent la place du Canada français dans la fédération canadienne. Ce repli sur soi est malsain et peu profitable pour le groupe canadien - français. Il est temps que nos députés à Ottawa le fassent savoir au peuple.

G. B.

La Politique canadienne.

Le "plan" de René Lévesque

MONTREAL (PC) — Le député libéral de Laurier, M. René Lévesque, a soutenu en fin de semaine qu'un plan d'aménagement qui constitue la feuille de route d'une société vaudrait son pesant d'or pour le Québec si l'Etat provincial s'y embarquait "à fond de train".

M. Lévesque a dit que l'élaboration et l'application d'un plan pour l'ensemble du Québec "ça ne marchera pas tout de suite à cause du régime "conservateur et foncièrement anti-plan" qu'est le gouvernement de M. Johnson.

"Mais ça marchera quand même, a poursuivi M. Lévesque, parce que le Québec vit le drame d'un peuple qui commence à se rendre compte de ses vrais besoins, des urgences de vie ou de mort, mais dont les élites traditionnelles résistent un peu partout aux changements requis... et ont des influence dominantes dans les partis traditionnels."

Au cours d'une grande partie de son allocution, au banquet de 1er anniversaire de l'Association des Gaspésiens de Montréal, le député de Laurier s'est appliqué à descendre le "régime conservateur" de l'Union nationale et le gouvernement libéral d'Ottawa.

Selon lui, le nationalisme verbal de l'UN peut provoquer la possibilité d'un blocage de toute action concernant le Bureau d'aménagement de l'est du Québec, du moins de toute action suivie, "afin de montrer à ces étrangers d'Ottawa qu'on ne se laisse pas faire".

A OTTAWA

M. René Lévesque a alors déclaré que dans la capitale fédérale, cela n'allait guère mieux.

"Nous avons un gouvernement qui ne sait pas où il va... sauf qu'il s'en va sûrement vers des élections et des questions de successions."

D'après le député de Laurier, le durcissement de l'ouest du pays va mettre, et a déjà mis, au premier plan des préoccupations électorales basées en grande partie sur la fermeté à l'égard du Québec.

Une suggestion de \$100 millions

Un membre du comité provincial sur l'expropriation a suggéré en fin de semaine, à Québec, la mise sur pied d'un système de bons que le gouvernement distribuerait au public lorsqu'il a besoin de faire des emprunts à court terme.

M. Jean Canonne, qui s'adressait au congrès de l'ACFAS a dit que le gouvernement distribuerait ainsi une partie de l'intérêt qu'il aurait normalement à payer lorsqu'il doit exécuter de tels emprunts.

Selon lui ce système procurerait environ \$100 millions à l'Etat pour une période de sept ans. M. Canonne préfère ce système à celui des loteries qui comporte des difficultés d'ordre légal.

"J'ai presque pleuré"

HALIFAX (D'après PC) — Le projet de loi du gouvernement fédéral visant à l'unification des forces armées promet de soulever en Chambre les débats les plus violents jamais prononcés depuis le projet de loi sur le drapeau national distinctif.

Pendant ce temps, la controverse soulevée par ce projet du ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, va toujours s'emplitant.

En fin de semaine, l'amiral Pullen a déclaré que quand il avait appris la proposition du nouveau projet de loi... "il

avait presque pleuré". La nomenclature des grades changerait son titre d'admiral à général.

"Je tiens mon titre de la Reine, a-t-il commenté, et personne ne peut rien y changer".

Pour sa part l'amiral William Landymore, estime que cette mesure du ministre de la Défense aura pour effet immédiat "un exode massif" des officiers de la Marine. Selon lui, trois seulement des 367 officiers

avec qui il a discuté de cette question étaient d'accord avec l'unification.

L'amiral croit que l'unification coûtera aux Canadiens quelque \$60,000,000 en nouveaux uniformes. Il a ajouté qu'à son avis, le choix de "Forces armées canadiennes" comme nouveau nom était "très pauvre".

Comme l'amiral Pullen, le vice-maréchal de l'air Morfee, également opposé aux vues de M. Hellyer, a déclaré que le changement des grades affecterait "le moral des troupes".

Diefenbaker ne veut pas lâcher

HALIFAX (PC) — Stimulé par l'accueil chaleureux que lui ont réservé les Progressistes conservateurs de la Nouvelle-Ecosse, le chef de l'Opposition, M. John Diefenbaker, a déclaré samedi à Halifax qu'il n'avait pas encore l'intention d'abandonner son poste de chef du Parti.

Prenant la parole devant 1,000 membres du Parti, réunis au congrès annuel de l'Association conservatrice de la Nouvelle-Ecosse, M. Diefenbaker a dit qu'il demeurerait chef "assez longtemps pour empêcher que le Parti ne fasse marche arrière".

"Quelques-uns veulent retourner au "bon vieux temps", a dit M. Diefenbaker. "Voyez ce qui est arrivé aux Républicains de Goldwater, aux Etats-Unis, quand ils ont essayé de ramener le pays au 19e siècle".

Se trouvant en terrain ami, le leader d'Opposition n'a pas manqué de rendre un hommage enthousiaste et reconnaissant aux Conservateurs de la Nouvelle-Ecosse qui ont remporté 10 des 12 sièges fédéraux de la Province aux élections de 1965. "Personne au pays, a déclaré le chef, n'a fait plus pour le Parti que le Premier ministre Robert L. Stanfield. Lui et le Premier ministre de l'Ile du Prince-Edouard ont montré ce dont on était capable".

Les quatre sièges de l'Ile du Prince-Edouard sont allés aux Conservateurs lors des dernières élections fédérales, bien que le Premier ministre Shaw ait été lui-même défait par le libéral Alex Campbell lors du scrutin provincial de l'été dernier.



VOYONS ROBERT... REVEILLE-TOI — C'est bien l'impression que nous donne la scène ci-dessus où l'on voit M. Diefenbaker au moment où il s'adressait devant un groupe de ses partisans, samedi, à Halifax. Celui qui donne l'impression de "piquer" un bon somme est M. Robert Stanfield, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse.

Qu'est-ce donc un député au juste?

— 31 députés croient que leur rôle était d'abord de représenter leurs circonscriptions électorales;

— 14 autres sont d'avis qu'ils doivent d'abord être des législateurs;

— 1 seul député estime avoir été élu pour représenter les citoyens de toute la province;

— Aucun député n'a donné comme premier rôle celui de promouvoir la politique de son parti ou encore celui de contrôler les initiatives que prend le gouvernement;

— les membres de la Législature qui ont affirmé que leur rôle premier était de représenter leur comté sont des députés ruraux;

— ceux qui se croient d'abord élus pour légiférer se recrutent dans les milieux urbains;

— l'âge moyen des députés gravite autour de 48 ans;

— avant le 5 juin 1966, le parti de l'Union nationale avait une députation beaucoup moins jeune que celle du parti libéral;

— des parlementaires interrogés, 63 pour cent avaient une scolarité universitaire... 29 pour cent une préparation équivalente au

que dans les rangs de l'Union nationale (66 pour cent contre 56 p.c.);

— en 1960, le Parlement recevait 26 nou-

semblée législative pendant une période de 2 ans, les députés de l'opposition étaient à l'origine de 87,7 pour cent d'entre elles;

— 55,2 pour cent de ces interventions concernaient l'administration publique;

— les interventions de l'Union nationale étaient dirigées par ordre décroissant à l'endroit des ministères suivant: Voirie, Agriculture, Santé, Education, Travaux publics et Justice;

— les interventions des libéraux par contre intéressaient dans le même ordre les ministères de l'Agriculture, de la Voirie, de la Justice, de l'Industrie, de l'Education;

— les députés de l'opposition d'une façon générale s'informent, suggèrent, examinent, critiquent beaucoup;

— les députés du parti au pouvoir préfèrent informer, approuver et suggérer;

— le parti libéral semble être plus attaché aux circonscriptions électorales alors que l'Union nationale est beaucoup plus conscient de la dimension régionale et de la dimension provinciale;

Le département des sciences politiques de l'Université Laval a mené une enquête depuis un an sur les députés à l'Assemblée législative de Québec.

Les observations découlant de cette étude ont été rendues publiques en fin de semaine lors du congrès annuel de l'Alliance canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS).

L'enquête a été menée auprès de 51 députés de l'ancien Parlement; 30 libéraux, 20 unionistes et un indépendant. Tous les ministres libéraux de l'époque ont été écartés pour les fins de l'enquête.

Voici donc quelques-unes des statistiques et observations découlant de l'analyse des renseignements obtenus:

cours secondaire et 4 pour cent une scolarité élémentaire;

— toujours en 1965, les libéraux comptaient dans leurs rangs plus d'universitaires

veaux députés tandis qu'en 1962, les nouveaux élus étaient au nombre de 28 tandis qu'au 5 juin 1966 ce nombre grimpeait à 57;

— des 5,270 interventions faites à l'As-

Féminités

L'Institut Vanier pour la famille effectuera des enquêtes spéciales concernant la vie familiale au Canada, s'attachant en particulier aux problèmes de la famille où il n'y a qu'un seul des deux parents. Cette nouvelle a été annoncée à l'issue de la première réunion annuelle de l'Institut tenue récemment à Ottawa.

Une trentaine de femmes ont présenté des communications au 34^e congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences dont les assises se déroulaient à Québec, en fin de semaine.

D'après une enquête menée par le Bureau fédéral de la statistique les familles canadiennes ont tendance à grossir. Le pourcentage des familles comptant au moins trois enfants est passé de 29.8 pour cent à 33.5 pour cent en l'espace de quatre ans.

C'est sous le thème "humanisme chrétien" que se déroulera le Congrès de l'Association des Instituts familiaux, les 11, 12 et 13 novembre prochain, à l'Institut coopératif Desjardins. Son Eminence le Cardinal Maurice Roy prendra part au congrès en prononçant une allocution. Plusieurs représentants du Service de l'Éducation familiale, du ministère de l'Éducation participeront à cette session d'étude.

C'est dans la faible proportion d'une femme sur 7000 que le beau sexe est représenté dans la fonction publique, soulignait Mlle Judy LaMarsh, lors d'une conférence prononcée devant un groupe de femmes athlètes à Toronto. Elle a fait remarquer que le Canada a besoin d'un nombre beaucoup plus considérable de femmes dans la vie publique.

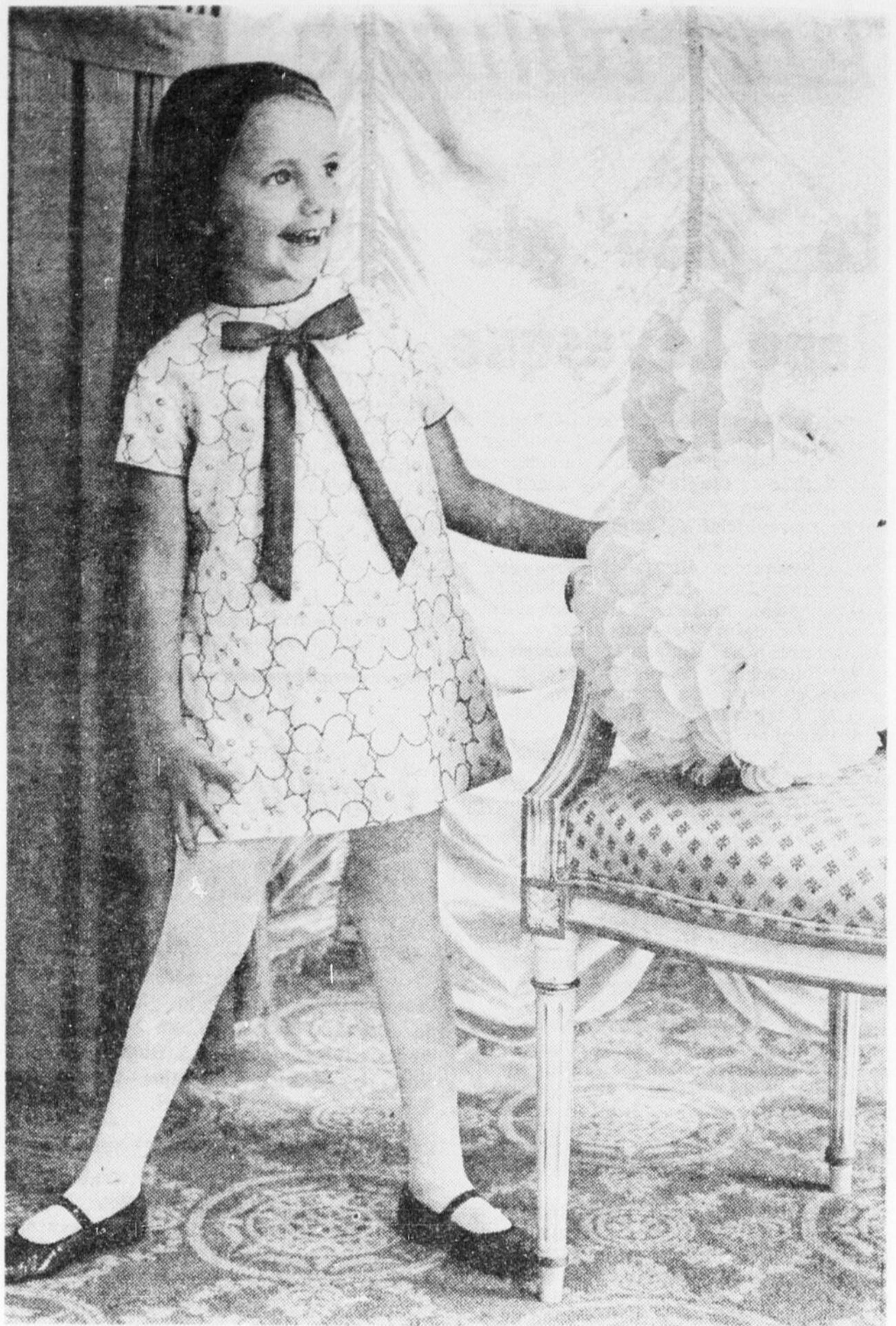
C'est le 14 novembre que la Ligue antituberculeuse lancera sa campagne du Timbre de Noël. L'objectif demeurera probablement le même que l'an dernier, soit \$65,000.

Fera-t-on encore la guerre... aux jouets de guerre, cette année à l'époque des Fêtes? Déjà, on brandit déjà des rapports contradictoires quant à l'espace que ces fameux jouets occupent dans nos magasins. Certaines données indiquaient qu'ils n'occuperaient que 3 pour cent de la section réservée aux jouets, alors que l'Association canadienne des fabricants de jouets ne voit pas du tout le fondement d'une telle affirmation!

Des membres de l'Association des consommateurs vérifieront périodiquement d'ici deux mois les prix sur les denrées alimentaires populaires en temps de Fêtes. Le Comité parlementaire sur les prix sera immédiatement prévenu de tout changement immérité de prix à partir de maintenant jusqu'au Jour de l'An.

Aux États-Unis, la compagnie Borden Food vient d'annoncer sa décision de retirer un deuxième produit du marché, soit le "Frosted Flakes". Ce produit est emballé dans la même usine que le produit Starlac, et c'est par simple mesure de précaution que la décision a été prise.

Micheline Grouin



DES FLEURS POUR LA JEUNE DEMOISELLE, qui a déjà choisi sa robe des "Fêtes". Très courte, la robe a été taillée dans un nylon blanc à larges motifs floraux verts.

C'EST LA VIE



11-7-66

"Je ne vois rien de "doré" au sujet de cet âge!"

Gastronomie québécoise

NDLR — Mme Jean-Charles Bonenfant vous suggère cette semaine deux recettes qui ne manquent jamais de "provoquer des exclamations de la part des convives". Sans être compliquées, elles satisferont les palais les plus fins et confirmeront une fois de plus vos talents de cordon bleu.

GATEAU AUX MARRONS

Utilisez un moule que vous aurez soin de huiler au préalable. Chemisez le fond de



doigts de dames que vous aurez trempés dans une demi-tasse de cognac baptisé d'eau. Il s'agit d'humecter seulement les doigts de dame.

Sur cette première rangée qui tapisse le fond du moule, ajoutez de la purée de marrons sucrés et vanillés. Alternez jusqu'à ce que vous ayez atteint le haut du moule. Recouvrez d'un papier ciré, et d'une assiette sur laquelle vous déposerez un poids afin de bien presser le gâteau. Réfrigérez pendant quatre heures. Démoulez le gâteau et garnissez de crème fouettée. Vous pouvez décorer de quelques cerises rouges et vertes.

Découpez le gâteau en minces tranches et servez.

FILETS DE VEAU AU VIN BLANC

3 lbs de filet de veau
1 oeuf battu
Du vin blanc

Demandez au boucher de couper les filets de veau en bâtonnets d'un pouce et demi de large. Salez et poivrez les bâtonnets. Il est important de bien assaisonner cette viande dont le goût peut facilement être fade si elle n'est pas apprêtée adéquatement. Passez dans un oeuf battu ou enfarinez, au choix. Faites frire de tous les côtés dans un corps gras (une partie de beurre, une partie de margarine). Déposez les bâtonnets dans un plat de service qui peut supporter la chaleur du four. Déglacez le poêlon avec du vin blanc (environ 6 onces) et versez cette sauce sur les filets de veau qui devront tremper dans ce liquide en n'étant toutefois pas complètement recouverts.

Faites cuire à découvert dans un four chauffé à 300 deg. F. pendant une heure, ou sur un feu très doux en ayant soin de mettre un couvercle sur la casserole.
(6 personnes)

Horoscope

LUNDI, 7 NOVEMBRE 1966

La dernière semaine de cette lunaison sera fertile en événements; la plupart des planètes seront groupées dans la Vierge et le Scorpion et elles intensifieront les différents courants d'opinion qui s'affrontent et la situation sera à nouveau et peu à peu plus explosive que jamais. Redoublez donc de prudence dans vos entreprises et rapports avec l'entourage et montrez-vous compréhensif et humain. Vos sentiments subiront aussi cette éclipse prochaine, et dans l'attente, vous devez vous efforcer d'atténuer les sujets qui pourraient aggraver vos dissensions. — Chance avec le 8 et le 9.

BELIER (21 mars - 20 avril) — Profession: Évitez les réactions brusques et les impulsions qui pourraient vous surprendre et altérer vos rapports mutuels; meilleures dispositions dans les travaux que vous ferez seul et à la maison; — **Affection:** Harmonisez vos caractères et tout ira beaucoup mieux; — **Santé:** Méfiez-vous des maux de dents et des névralgies.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) — Profession: Appliquez-vous et vous ferez du bon travail, mais ne vous attardez pas trop car la fin de semaine sera plus difficile; donc, il faut réaliser au plus vite; — **Affection:** Montrez vos bonnes dispositions et surmontez les mouvements d'humeur dus à des propos dont on a exagéré l'importance; — **Santé:** Redoutez les dépressions; ménagez-vous.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) — Profession: Précisez vos intentions et basez-vous sur des résultats tangibles pour être entendu; on peut vous mettre au pied du mur; — **Affection:** Ne croyez pas tout ce que vous entendez, mais observez bien le comportement de votre partenaire et vous saurez la vérité; — **Santé:** Estomac capricieux; prudence.

CANCER (22 juin - 22 juillet) — Profession: Prudence dans vos déplacements et rapports avec l'entourage; les intentions à votre égard ne seront pas ce que vous pensez; soyez perspicace; — **Affection:** Redoutez les questions d'intérêt ou de situation qui peuvent nuire au bonheur auquel vous rêvez; patientez, mais ne prenez pas une décision trop expéditive; — **Santé:** Stimulez l'organisme.

LION (23 juillet - 23 août) — Profession: Tenez bien les rennes de la situation en mains et ne vous laissez pas influencer; le jeu qui se dessine vous obligera d'assumer de plus lourdes charges; — **Affection:** Exprimez vos sentiments avec sincérité et insistez sur le climat de confiance qui doit exister de part et d'autre; — **Santé:** Bien soutenue.

VIERGE (24 août - 22 septembre) — Profession: Vous pouvez réaliser, aujourd'hui et demain, l'essentiel des travaux qui vous tiennent à cœur; profitez des circonstances pour hâter le dénouement; — **Affection:**

ANNIVERSAIRES: — Vous subirez le joug des événements et vous vous maintiendrez, à condition de vous adapter avec les fluctuations qui vont se dessiner dans le proche avenir. — Mais vous aurez l'occasion d'élargir votre champ d'action ou d'accroître le volume de vos affaires.

NAISSANCES: — Vos enfants seront curieux, intelligents, ambitieux et assez indépendants. Observez discrètement leur comportement et vous les comprendrez, car leur nature secrète ne se révélera pas dans la conversation. Beaucoup d'entre eux réussiront dans les arts et techniques.

Suivez les conseils de la famille et faites votre devoir; écarter les sollicitations trop séduisantes; — **Santé:** Bains et massages salutaires.

BALANCE (23 septembre - 23 octobre) — Profession: Bon équilibre qui doit faciliter la réalisation des affaires en cours; prudence surtout dans vos dépenses car des retards peuvent surgir à l'improviste; — **Affection:** Rencontre qui éveillera de très bons sentiments; profitez-en si vous êtes libre; — **Santé:** Mangez plus lentement.

SCORPION (24 octobre - 22 novembre) — Profession: Appliquez-vous et améliorez votre production; ce sera plus facile pour vous pour négocier; profitez des offres pour traiter rapidement; — **Affection:** C'est à vous de mener le jeu et d'imposer vos conceptions; mais ne dépassez pas la mesure du raisonnable si vous voulez que ça dure; — **Santé:** Alimenter-vous sainement.

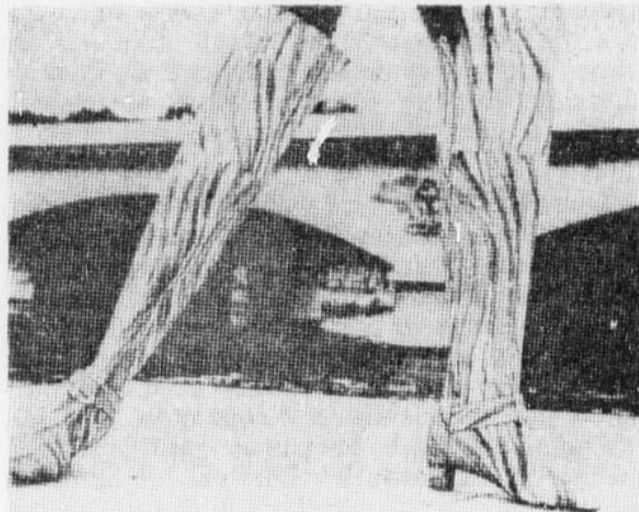
SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre) — Profession: Persévérez dans vos entreprises et vous atteindrez votre but; prudence toutefois dans vos opérations financières, car on peut manquer de probité à votre égard; — **Affection:** La famille vous conseillera dans le choix de vos sentiments; écoutez-la; — **Santé:** Attention aux rhumes.

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier) — Profession: Suivez votre inspiration matinale et vous progresserez utilement; mais ne comptez pas trop sur l'aide de l'entourage; — **Affection:** Tenez vos promesses et vous serez pris en considération; voyage à deux dont vous garderez un excellent souvenir; — **Santé:** Revenez à votre régime habituel.

VERSEAU (21 janvier - 19 février) — Profession: Documentez-vous sur vos nouvelles occupations; vous devez montrer ce dont vous êtes capable et cela assez rapidement; — **Affection:** L'être aimé se montrera plus soucieux à votre égard, cessez d'être énigmatique et engagez le dialogue; montrez votre attachement; — **Santé:** Écartez les boissons fortes.

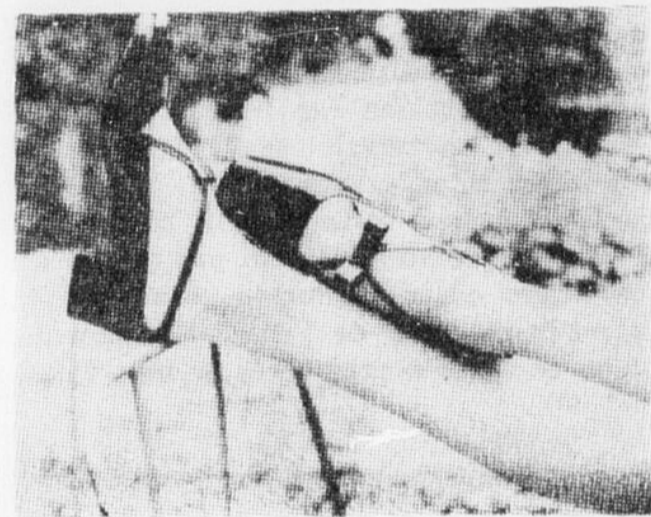
POISSONS (20 février - 20 mars) — Profession: Vous vous sentirez un peu plus solitaire; profitez-en pour faire une révision générale de vos affaires et tenter d'en terminer avec celles qui traînent depuis trop longtemps; — **Affection:** Soyez à l'heure de vos rendez-vous et vous serez satisfait; ne venez pas les mains vides; — **Santé:** Soignez vos points faibles.

Vos chaussures parlent éloquemment de vous...!

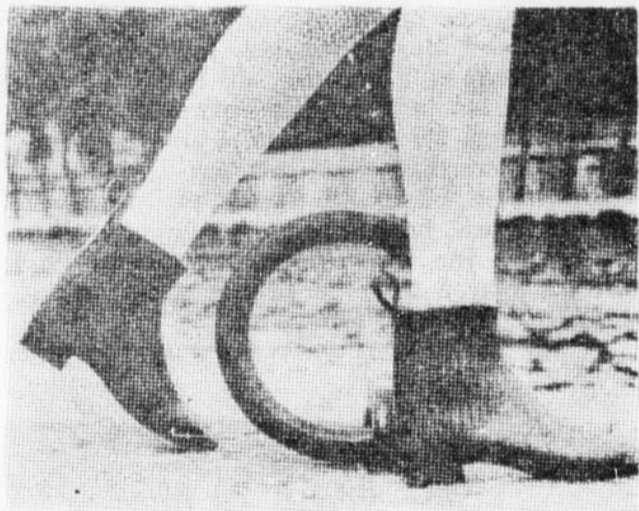


Osez-vous porter ces bottes marbrées de turquoise, violet, jaune et aqua? Roger Vivier le grand maître de la chaussure française les a dessinées pour des femmes... comme vous!

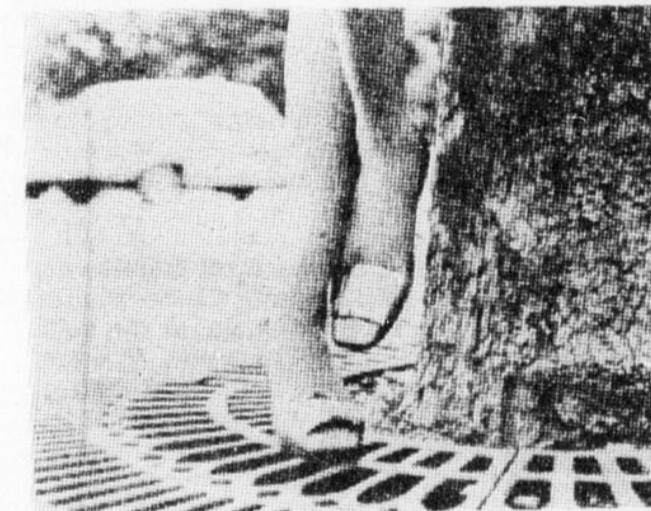
La pause qui rafraîchit... Assurez-vous d'être élégamment chaussée avant de l'adopter! Roger Vivier vous propose ces souliers ornés d'une courroie et d'une boucle.



Elle est au rendez-vous... lui pas! Quelques minutes d'attente et ces pieds mignons chaussés de souliers d'un bleu pastel métallique se dirigeront allègrement vers celui qui vient.



Un bottillon d'allure jeune serré à la cheville. Confortable, élégant, il gardera vos pieds à la chaleur. De couleur marron il est pourvu d'un talon carré en bois.



Modernisez votre cuisine

MONTREAL (PC) — Les femmes qui visitent leurs amies établies en banlieue éprouvent souvent un grand sentiment d'envie en voyant les cuisines modernes dont sont pourvues les maisons modernes.

Mais les ménagères devraient savoir qu'il n'est pas prohibitif, lorsque l'on possède sa propre maison, de moderniser sa cuisine pour la rendre plus fonctionnelle et pour épargner à "la reine du foyer" des pas inutiles. Ainsi, les architectes et les décorateurs ont conçu des cuisines idéales qui se distinguent par la disposition des comptoirs, de la cuisinière et du réfrigérateur.

Au lieu de disposer des comptoirs et les tablettes autour de la pièce, on a maintenant tendance à constituer des "îlots" au centre de la pièce: la cuisinière et les comptoirs, l'évier et les ustensiles indispensables se trouvent ainsi au cœur de la cuisine.

De cette façon, la femme n'a pas à se morfondre dans sa cuisine pour aller chercher un couteau à gauche, une casserole à droite, un fruit au fond et un peu d'eau à l'autre bout de la pièce. Tout doit se trouver à sa portée. Quant aux femmes qui ne sont pas propriétaires de leur maison, elles devront convaincre le propriétaire des avantages d'une cuisine moderne et fonctionnelle.

OBJECTIF



\$950,000

LE 140^e DRAPEAU DE LA CHARITÉ



La firme de construction "FONTAINE ET CLOUTIER", 1787, boulevard Hamel, Ville Duberger, est la 140^e compagnie à devenir "membre du club du drapeau de la charité" de la 21^e campagne de la Plume rouge. Un des co-propriétaires, monsieur Robert Fontaine, remet sa souscription à monsieur Paul Racine, vice-président du secteur des corporations, sous le regard de messieurs Léo-T. Julien, président général de la campagne, Emilien Cloutier, co-propriétaire, Robert Fortier, comptable, et Emilien Rochette.

Dommages de \$50,000 au Château Frontenac

Les enquêteurs du commissariat des incendies et de la brigade judiciaire de Québec se sont joints aux investigateurs du Pacifique Canadien pour établir la cause de l'incendie qui s'est déclaré, aux premières heures, samedi matin, dans la mezzanine du "salon-bar Frontenac", au rez-de-chaussée du Château Frontenac. La possibilité qu'une main criminelle soit à l'origine de ce feu semble devoir être écartée. On croit plutôt que les flammes ont été causées par un mégot dans un grand fauteuil.

Les dommages causés par le feu, l'eau et la fumée seraient de l'ordre de \$50,000. L'ameublement de style du salon-bar a été partiellement détruit. Deux grands fauteuils, des chaises rembourrées et des tables ont été détruits ou calcinés. Les murs et le plafond ont été noircis et endommagés par la chaleur et la fumée. Une tenture a aussi mis le feu à une fenêtre. Les tapis et le plancher ont été recouverts d'eau. Au sous-sol, la succursale de la Banque de Montréal a été abîmée par l'eau qui a coulé par les planchers et le plafond. Les autres pièces de l'hôtellerie ne sont pas affectées. Une légère odeur de fumée se répandait au rez-de-chaussée de l'hôtellerie, samedi matin, quelques heures après le départ des pompiers.

Trois morts violentes

Un jeune Québécois a été mortellement blessé par deux automobiles, hier après-midi, sur le chemin de la Canardière. Gilles Blouin, 11 ans, a succombé quelques heures plus tard.

C'est une des deux personnes qui ont perdu la vie au cours d'accidents de la circulation, en fin de semaine, dans l'est du Québec. La seconde victime est Mlle Claudette Marceau, 20 ans, de Saint-Nazaire de Dorchester.

Une fillette de 11 ans a aussi connu une mort violente, en fin de semaine. Monique Gauthier, d'Arvida, a péri asphyxié dans une piscine.

Fils de M. et Mme Jean-Paul Blouin, du 652 chemin de la Canardière, Gilles Blouin traversait cette artère, près de la 9^e rue, un peu avant 5 h de l'après-midi. Il a été heurté par une auto qui l'a projeté contre une autre qui circulait en sens inverse. L'ambulance J. Bouchard et Fils a transporté le blessé à l'Enfant-Jésus. Le garçon a rendu l'âme vers 7 h du soir. Le capitaine Lemoine et le sergent Saillant, de la brigade volante de la police de Québec, mènent l'enquête. Le coroner ouvrira son enquête à la morgue provinciale, ce matin.

Fille de M. et Mme Eugène Marceau, du rang 3 de Saint-Nazaire de Dorchester, Claudette Marceau a perdu la vie au cours d'une collision entre la voiture dans laquelle elle voyageait et une camionnette. L'accident est survenu, vers 5 h 30 hier après-midi, dans le rang 11 de Saint-Malachie.

La jeune fille est morte pendant qu'on la transportait chez le Dr Désautels, à Saint-Léon-de-Standon. Sa dépouille mortelle a été recueillie par le fourgon de la maison Morissette, de Saint-Léon. Le Dr Taillon a ouvert son enquête de coroner dès hier soir.

Mort d'un criminel de guerre japonais

TOKYO (Reuter) — Le plus vieux criminel de guerre japonais survivant, le général Sadao Araki, est mort hier à l'âge de 89 ans, à Nara dans l'ouest du Japon. Nommé général en 1933, il fut ministre de guerre de 1931 à 1934. Après la guerre du Pacifique, il fut jugé comme criminel de guerre de classe "A" par le tribunal militaire international et fut condamné à l'emprisonnement à vie. En 1955, on le relâcha pour raison de santé et trois ans plus tard il fut gracié.

Le feu a été découvert vers 1h40 par un chasseur de l'hôtel. La fumée, qui se répandait dans le secteur du bar-salon, a attiré son attention. Un appel téléphonique fut d'abord lancé à la station de feu no 1. Quelques minutes plus tard, soit à 1h51, une alarme était sonnée et faisait accourir les sapeurs de cinq autres casernes. Le chef de division Eugène Samson était en charge avec le chef de district J. Drouin et le capitaine Pagé.

Lorsque les pompiers du poste central sont arrivés sur les lieux ils ont aperçu, de l'extérieur, les flammes qui jaillissaient dans une fenêtre. Une échelle fut aussitôt dressée et des vitres enfoncées. Pendant ce temps, des sapeurs pénétraient aussi dans l'hôtel. Deux portes donnant accès au bar-salon furent brisées. À l'aide d'un seul jet, les sapeurs sont parvenus rapidement à maîtriser les flammes. Lorsque les hommes de la brigade ont pénétré, le feu se propageait à l'ameublement et menaçait de prendre des proportions inquiétantes. Une vingtaine de minutes après l'arrivée des pompiers, le feu était sous maîtrise. Les sapeurs ont quitté les lieux à 4h02 après avoir nettoyé les lieux de la couche d'eau qui recouvrait les planchers. Dans la succursale bancaire les bureaux et les comptoirs avaient été recouverts de toiles.

Cet incendie a créé plus d'émoi à l'extérieur que dans l'hôtel. Les clients n'ont aucunement été dérangés. La plupart d'entre eux n'ont pas eu connaissance de ce qui se passait. Par contre à l'extérieur, malgré l'heure tardive, une foule nombreuse s'était massée sur les lieux.

Des enquêteurs du Pacifique Canadien sont arrivés à Québec, en fin de semaine, pour continuer les recherches commencées par l'enquêteur en chef Benoit Lafrance, du commissariat des incendies, le sergent détective Georges Lévesque, de la police municipale et les inspecteurs Forget et Garon, de la police du Pacifique Canadien. Les premières constatations laissent croire à un accident. Le bar-salon avait été fermé à 12h30, samedi matin. Une heure plus tard environ, le feu était découvert. Il semble qu'il ait couvé tout ce temps avant qu'on ait réalisé ce qui se passait.

Plusieurs blessés dans les accidents de la route

Une automobile occupée par deux jeunes hommes de Saint-Lambert de Lévis a percuté la chaîne de béton d'un terre-plein, samedi soir dernier, sur le boulevard Charest-Ouest, aux limites est de Sainte-Foy. Marcel Buteau, 22 ans, le conducteur de l'auto ainsi que son compagnon, Georges-Henri Fortier, 17 ans, ont subi des blessures.

Une collision d'automobiles a fait trois blessés, vers 1 heure, dimanche matin, à Saint-Lazare de Bellechasse. Les accidentés sont Mme Henri Gosselin, 56 ans, et ses deux fils, Marcel, 27 ans et Martin, 17 ans.

Un jeune homme de Lévis, Marcel Beau-lieu, domicilié rue Blais, a été blessé lorsque sa voiture a fait une embardée et s'est immobilisée les roues en l'air en bordure du boulevard Laurentien, à la hauteur de la rue des Lilas, samedi soir, à Québec.

Une automobile a percuté l'arrière d'une première voiture à un passage à niveau, dans le rang Saint-Patrice, à Saint-Lambert de Lévis, samedi soir, vers 7 h. Lors de cet accident, M. et Mme Adrien Saint-Hilaire,

de Saint-Gilles, Lotbinière, ont subi des blessures.

Deux Montréalais ont été transportés à l'hôpital du Saint-Sacrement, samedi avant midi, à la suite d'un capotage survenu sur la route 5, entre Saint-Étienne et Saint-Lambert. Les deux hommes faisaient route vers Québec lorsque le conducteur a perdu la maîtrise de sa voiture.

ANNONCE

Cigarettes, hygiène physique et publicité

La majorité des Canadiens sont d'avis que l'on devrait indiquer clairement sur chaque paquet la teneur en goudrons et en nicotine des cigarettes. Vaut-il tenir compte de leur désir? On sait déjà que l'opinion publique peut avoir du poids, en voyant ce qui se passe aux États-Unis, où l'industrie du tabac est présentement la vedette d'une sorte d'opéra bouffe. Et il se pourrait bien que cela conduise à un exposé des faits dans la publicité des fabricants de cigarettes. Les fumeurs connaîtront peut-être bientôt la teneur exacte en goudrons et en nicotine des cigarettes qu'ils fument, ce qui leur permettra d'évaluer eux-mêmes les risques qu'ils courent. En 1964, le Rapport sur le Tabac et la Santé du Directeur du Service de Santé des États-Unis concluait en ces termes: "La cigarette constitue pour la santé un danger suffisamment grave pour justifier l'emploi de mesures appropriées." Fera-t-on quelque chose ici? En fin de compte, c'est l'opinion publique canadienne et la force avec laquelle elle s'exprime qui peuvent déclencher les événements. D'ici là, ne manquez pas de lire l'article spécial de Sélection du Reader's Digest de novembre sur la cigarette. Tout le monde en parlera. Achetez votre exemplaire sans tarder!

Sport populaire

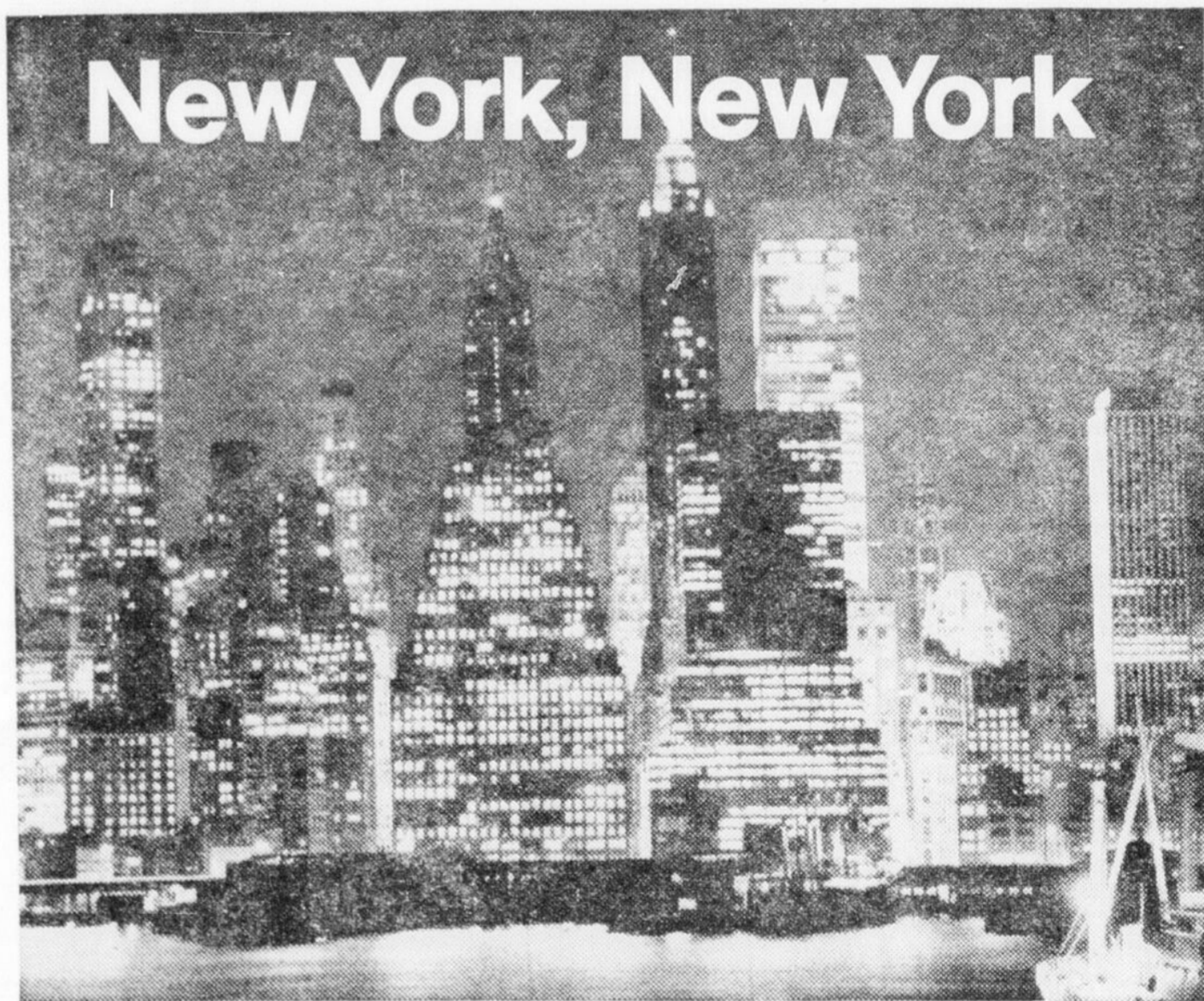
Environ 200,000,000 de fervents adeptes de par le monde regardent les parties de "soccer" chaque fin de semaine.

La vie continue

La moyenne de vie des Indiens est actuellement de 50 ans, alors que celle de la dernière génération était seulement de 27 ans.

"AVIS est par la présente donné que le contrat en date du 28 octobre 1966 par lequel Toitex Inc. de Beauport, P.Q. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Québec, le 2 novembre 1966, sous le no. 397,100, Banque de Montréal, le 2 novembre 1966."

"AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 28 octobre 1966 par lequel Repro-Graphie Inc. de Québec, P.Q. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Québec, le 2 novembre 1966, sous le no. 397,116, Banque de Montréal, le 2 novembre 1966."



New York, c'est la capitale du spectacle, la Mecque des affaires, la métropole des sports, le rendez-vous du tourisme... la *Mégalopolis*, aux dimensions de l'ère des satellites. Cette cité fantastique est tout près de chez vous, par Air Canada. Avant de partir, passez voir votre agent de voyages. Il vous parlera de nos vols pratiques vers New York, et vous expliquera nos tarifs réduits pour famille. Ou bien appelez Air Canada.

Air Canada offre jusqu'à
7 vols par jour
vers New York

Aller, classe économique: **\$39**

Pour renseignements, voyez votre agent de voyages, ou appelez-nous à 692-0770.

AIR CANADA 

GRANDE OUVERTURE

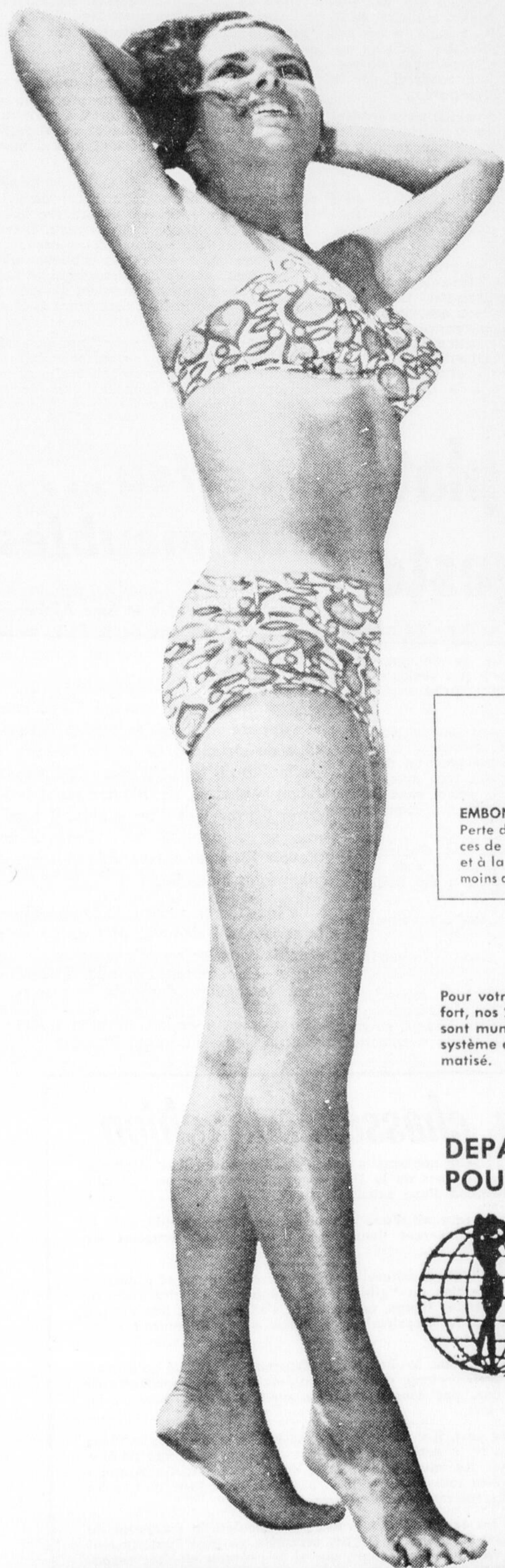
2 NOUVEAUX STUDIOS

A QUÉBEC: 763 BOUL. CHAREST EST - 522-2716

Face au magasin Pollack

A STE-FOY: 969 ROUTE DE L'ÉGLISE - 656-9744

Edifice Ste-Foy, coin de l'Église et Quatre-Bourgeois



**SPECIAL
D'E-X-P-A-N-S-I-O-N**

GRATUIT:

- Bain de vapeur
- Massages mécaniques
- Lampe solaire
- Programme personnel sans frais additionnels

Les 30 premières personnes ne paieront que

33

LA LECON

4 MOIS GRATIS

SI VOUS N'OBTENEZ PAS LES RESULTATS SUIVANTS EN 60 JOURS

EMBOUPPOINT:

Perte de 15 livres, 3 pouces de moins aux hanches et à la taille, 1 pouce de moins aux chevilles.

MAIGREUR:

Ajoutez 2 pouces à la poitrine, améliorez votre ligne et retrouvez des proportions idéales.

Pour votre confort, nos 2 salons sont munis d'un système d'air climatisé.



Nouveau bain de vapeur
Sauna

DEPARTEMENT SEPARÉ POUR HOMMES



Silhouette



ajoutera de la vie à vos années... des années à votre vie!

2 LUXUEUX SALONS A VOTRE DISPOSITION:

APPELEZ POUR UN ESSAI GRATUIT

A QUÉBEC: 522-2716

A STE-FOY: 656-9744

La Justice

D'la visite!

Par Paul LACHANCE



L'homme n'était pas à la recherche du temps perdu. Au contraire, il en avait à perdre, puisqu'il ne travaillait pas depuis un mois... et noyait son attente dans l'alcool.

Or, un vendredi soir, il se mit à la recherche de son épouse qui avait déserté le nid conjugal, sans préavis. L'accusé prit donc sur lui d'effectuer quelques perquisitions de son crû chez des voisins. (Sortez pas la bière, on sera pas longtemps...)

— On aime bien ça recevoir de la visite, mais y'a des limites... Il a défoncé la porte en sacrant (en entrant aussi, on suppose).

— J'étais chaud... j'savais pas ce que je faisais. J'pensais qu'a s'était cachée chez - eux, è toujours rendue là.

Puis, une fois rendu sur les lieux, monsieur s'est permis d'entreprendre des fouilles minutieuses, en ne ménageant pas les meubles sur son passage.

Entré par l'attitude bestiale de l'intrus, le propriétaire "tenant feu et lieu" sentit la moutarde lui monter rapidement au nez et décida de faire maison nette. Cependant, il n'avait pas compté sans la force décuplée du mari outragé et la première chose qu'il fit fut une superbe plongée en piqué dans un vaisselier où il récolta quelques coupures à la tête.

— Vous avez fait un atterrissage forcé au mauvais endroit, fait remarquer le procureur de la Couronne. —

UN MAUVAIS PLACEMENT

Le crime ne paie pas... parce qu'il est insolvable. Un jeune homme, qui avait placé "ses douze talents" dans une entreprise de vols avec effraction, a récolté comme dividende douze mois de pensionnat aux frais de la princesse...

Le travail est sûr... à la condition de le faire seul, sans la présence du propriétaire. Car, lorsque le "caissier" vous surprend la main dans la caisse, vous courez un grand risque de passer à la "grosse caisse" et vous faire sonner les cloches.

— Vous commencez bien mal votre vie, remarque le juge en consultant l'imposante séquelle des accusations. —

On a l'impression qu'il a commencé avant...

Il y a des soirs où l'on se sent plus en forme que d'autres et l'on décide de se lancer à l'assaut des épiceries. S'introduire par la porte comporte un trop grand risque, pour un professionnel bien entendu, car il existe des petites sonnettes qui sont bien chatouilleuses sur les heures d'ouverture. Et puis, "faire son magasinage" à deux heures du matin, cela peut paraître insolite,

A PLATE "COUTURE"

C'est une histoire d'élections qui est déjà vieille mais dont certains "arguments" trop frappants ont ramené les personnages devant la Cour des Sessions.

— Quad j'ai vu qu'y s'en venait à pleine allure sus moé (à pied espérons-le), j'ai ben vu qu'y voulait m'fesser... c'était pas pour m'embrasser, pour sûr... —

Le plaignant est de taille à se défendre... mais que voulez-vous qu'il fit contre une bouteille qui arrive par en arrière. —

Il a bien paré le coup d'avant mais il a écopé par en arrière. Un vrai coup de "Jeanne D'Arc"... "Ca fait plus d'effet qu'un coup de p'tit blanc.

— Là, j'ai senti un "coup" en arrière... pis j'ai tombé comme une masse — (Après tous les coups qu'il avait pris par en avant, comment pouvait-il en prendre par en arrière.)

— Si j'avais pu le "pogner" par en arrière, c'est lui qui aurait atterri. —

Pendant ce temps, l'épouse du naufragé était sortie de l'arène et s'était à son tour réfugiée chez des voisins d'où on s'empresse d'appeler la force constabulaire. Lorsque celle-ci arriva sur les lieux du massacre, le "Hun" avait filé sans son dû, le "plongeur" pensait ses plaies et la jeune femme sanglotait spasmodiquement sur le lit conjugal.

7 On retrouva prestement l'homme - ouragant chez lui, perdu dans de profonds songes bacchiques et insouciant des conséquences que sa sortie intempestive avait provoquées.

Devant la justice, on l'aurait pris pour un agneau qu'on va immoler. Accablé sous le poids d'une accusation de méfaits et d'assaut, il était l'image vivante et douloureuse du repentir. Mais, attention, il n'est point de pire eau que l'eau qui dort.

D'ailleurs, selon le témoignage de l'épouse (qui, soit dit en passant, avait décidé d'aller voir "mouman") l'accusé ne semble pas avoir une prédilection marquée pour cet élément de la nature.

Devant les représentations du procureur de la Couronne à l'effet que l'individu n'a pas de dossier, le juge lui accorda une sentence suspendue, avec obligation cependant de payer les pots cassés.

— Puis, au lieu de chercher votre femme, cherchez - vous donc du travail conclut le juge. —

même pour l'épicier, surtout si un grand bruit de vitre brisée vient rompre son paisible sommeil d'honnête commerçant.

Lorsque les limiers sont venus cueillir le jeune affamé, il avait déjà "tondu" trois établissements semblables. Du travail fonctionnel...

— Quand je l'ai surpris derrière le comptoir, j'y ai demandé ce qu'il faisait là, déclare l'homme de l'alimentation. —

Question que l'intrus aurait pu laisser sans réponse mais à laquelle il crut toutefois devoir répondre, par acquis de conscience :

— J'me suis trompé... (voulant sans doute signifier par là qu'il s'était trompé d'épicerie).

Le procureur de la Couronne fait remarquer que l'accusé a été condamné pour vol avec effraction dans une cordonnerie. Il est probable que c'est après s'être senti dans ses petits souliers qu'il a passé la main.

Il aura sûrement le temps de réfléchir à son prochain champ d'action durant sa "rétraite fermée". Il y aurait peut-être la mercerie... Mais c'est encombrant.

On fêta donc les élections, dans cette petite municipalité de la Rive-Sud. Tout le monde s'amusait, gagnants comme perdants... jusqu'à ce que les opinions deviennent "éméchées". On décida donc d'orienter la discussion sur "certains poings frappants" qui eurent vite fait de mettre tous les esprits d'accord... même si tout le monde semblait l'avoir perdu.

— J'ai eu quatre points de "couture"... En fait, c'est une question qu'on pourra régler à la prochaine élection.

En attendant, on semble s'être mis d'accord sur certains "points"... excepté les quatre du plaignant.

Sentence suspendue... jusqu'à la prochaine discussion. Si jamais on mettait autant d'ardeur à élire les députés qu'à les fêter...

Claude Wagner part en guerre

Me Claude Wagner, ancien juge des Sessions de la Paix et ancien ministre de la Justice dans le cabinet Lesage, a déclaré hier à un journal montréalais qu'il en appellera, devant la Cour Supérieure, du verdict prononcé contre lui, vendredi, par le Conseil du Barreau de Montréal.

Cette décision, qui constitue un précédent dans l'histoire du Québec, réprimande Me Wagner et le condamne à une amende de \$100 pour avoir violé trois règlements de l'Ordre du Barreau.

En outre, Me Wagner a déclaré qu'il "allait partir en guerre" pour obtenir l'abolition de certains privilèges indus que le Barreau s'attribue.

L'ex-ministre avait été traduit devant le conseil du Barreau de Montréal à la suite d'une plainte du juge Jean-Paul Bérubé, de Rivière-du-Loup, alléguant que, lors d'une allocution qu'il avait prononcée à Drummondville en 1965, le ministre Wagner avait porté des accusations injustifiées contre lui et que ces remarques avaient été "dérégatoires à l'honneur et à la dignité de la profession légale."

Dans sa décision, le conseil du Barreau de Montréal déclare que Me Wagner a "manqué à l'éthique professionnelle de cet organisme."

Dans sa déclaration de fin de semaine, le député de Verdun a dit que si le Barreau ne présente pas de lui-même un projet de loi visant à réformer ses structures, il présentera un bill privé pour enlever au Barreau des privilèges inouis qui sont actuellement les siens.

En second lieu, Me Wagner suggérera plusieurs réformes d'importance, dont la suppression du huis clos qui couvre habituellement les décisions du Barreau. L'avocat montréalais croit que toutes ces décisions devraient être rendues publiques afin que certains avocats exploitent qui se sont rendus coupables, non seulement d'offenses, mais aussi de crimes, voient leurs faits et gestes publiés.

— Toutes ces réformes que je proposerai, a conclut Me Wagner, auront pour seul et unique but que le Barreau soit vraiment au service de la population, au lieu de se servir de la population. —

Un plat indigeste

Un cuisinier de Sainte-Foy a été condamné à quinze jours de prison, vendredi, par le juge Alphonse Garon, des Sessions de la Paix, pour avoir conduit son véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Le juge Garon n'avait pas le choix de prononcer une autre sentence. L'accusé avait déjà été condamné pour un délit de même nature et en avait reçu avis, la loi en ce cas prescrivant la prison, sans laisser au magistrat la discrétion de l'imposer ou non.

La sentence imposée est d'ailleurs le temps minimum prévu par le code pénal. Le permis du délinquant a été suspendu pour une période de trois mois.

— Je viens de m'acheter une voiture, fit remarquer le prévenu.

— Si j'étais à votre place, je la vendrais, conclut le juge.

On présume que, durant son repos forcé, l'inculpé aura tout le temps nécessaire pour réfléchir à ses transactions futures, et avec la loi et avec ses acheteurs éventuels.

Le feu... aux meubles

Un résident de Limoilou, âgé de 37 ans, a admis devant le juge Alphonse Garon, des Sessions de la Paix, avoir mis le feu à ses meubles après les avoir saccagés.

Apparemment découragé parce que son épouse venait de le quitter, un poseur de structure de la 3e Avenue a déclaré qu'il voulait être jugé de la façon la plus rapide, n'ayant pu se procurer les services d'un avocat. Il a admis sa culpabilité sous l'accusation d'avoir illégalement et volontairement allumé un incendie.

Le juge Garon a remis le prononcé de la sentence à demain, afin de pouvoir obtenir tous les renseignements sur le feu et les dommages causés. En attendant, le prévenu demeure en prison.

Le procureur de la Couronne a déclaré qu'il s'agit d'un cas pitoyable.

Un chasseur de chien

Un chasseur nocturne a comparu devant le juge Alphonse Garon, des Sessions de la Paix, pour avoir chassé un "énorme berger allemand d'une valeur de \$150".

L'accusé revenait d'une course infructueuse, au milieu de la nuit, lorsqu'il aperçut deux yeux brillants qui trouaient les ténébres.

Il immobilisa sa voiture, descend subrepticement et épaule sa .30.30 en direction du "gibier". La détonation déchire l'air et, presque en même temps, une lumière s'allume dans une maison voisine. C'est le propriétaire du chien qui vent constater les dégâts.

Devant la Cour, le chasseur malheureux a expliqué qu'il avait cru apercevoir un loup, qu'il ne connaissait pas le propriétaire du chien et que, par conséquent, il n'avait aucune raison de lui causer du tort.

D'autre part, il y a des loups dans cette région de la banlieue de Québec et, à cette heure de la nuit, le nemrod noctambule avait toutes les raisons du monde d'être prudent. On pourrait toutefois faire remarquer qu'il se balladait en voiture et que les loups attaquent rarement ce genre de "bibitte".

Après les explications fournies par l'inculpé, le procureur de la Couronne, Me Kenneth Gagné, demanda au juge l'autorisation de retirer la plainte, alléguant que si le prévenu plaide coupable tout en ne l'étant pas, il aurait un dossier judiciaire pour rien.

"Avec la preuve que nous avons", a ajouté Me Gagné, "nous n'aurions même pas dépassé l'enquête préliminaire."

Le juge, en libérant le chasseur, lui a toutefois conseillé d'être plus prudent à l'avenir.

Repenser la façon de choisir les juges

Le caractère démocratique et fonctionnel de la nomination des juges au Canada a été mise en doute en fin de semaine, à l'ACFAS, par Me Giuseppe Turi, professeur à l'université McGill.

Selon lui, ne serait-il pas possible, en certaines circonstances, de faire accéder à la magistrature des experts choisis en vertu de critères très rigoureux?

Dans une communication lue aux délégués, Me Turi, a souligné que depuis très longtemps au Canada, les gouvernements ont l'habitude de nommer à la magistrature des praticiens du droit qui n'ont le plus souvent, pour tout mérite, que d'avoir sacrifié plusieurs années de leur carrière à l'avantage presque exclusif d'un parti politique.

À ces juges, a-t-il dit, on confie trop souvent des fonctions quasi-administratives ou quasi-politiques sans que personne s'en préoccupe. En outre, les écoles de droit ne s'occupent que de la partie technique et ne forment pas de vrais juristes.

Il faudrait, a affirmé Me Turi, un ou plusieurs conseils supérieurs de la justice, où la majorité des membres ne seraient pas des praticiens du droit: ils s'occuperaient de tous les problèmes découlant du fonctionnement et des structures de la magistrature.

Un avocat ne devrait être nommé juge que s'il n'a pas eu d'activité politique pendant trois ans et il ne devrait pas exercer ses nouvelles fonctions dans le même district où il a pratiqué le droit.

Dans certains tribunaux, certains experts non-avocats seraient très utiles, a soutenu de plus le professeur de McGill.

Les subventions, ne régleront pas le problème agricole

Les activités complémentaires ont longtemps masqué le véritable problème agricole jusqu'à ce qu'une crise atteigne ces activités: il faut maintenant éviter de masquer une autre fois ce problème par des subventions.

Telle est la conclusion à laquelle on est arrivé M. Pierre Cazalis, de l'Institut de Géographie de Laval, samedi, dans une conférence devant les délégués au congrès de l'ACFAS.

Le gouvernement, a-t-il dit, a trop tendance à orienter son programme agricole loin des besoins réels des fermiers.

Dépositaires

DEMERS & DION

INC.
308, St-Sacrement
Québec
Tél.: 681-6113

FERLAND & FERLAND

LTEE
445, Boul. Pierre-Bertrand
Ville-Vanier
Tél.: 681-2512

LS CANAC-MARQUIS

LTEE
25, Marie de l'Incarnation
Québec
Tél.: 683-3629

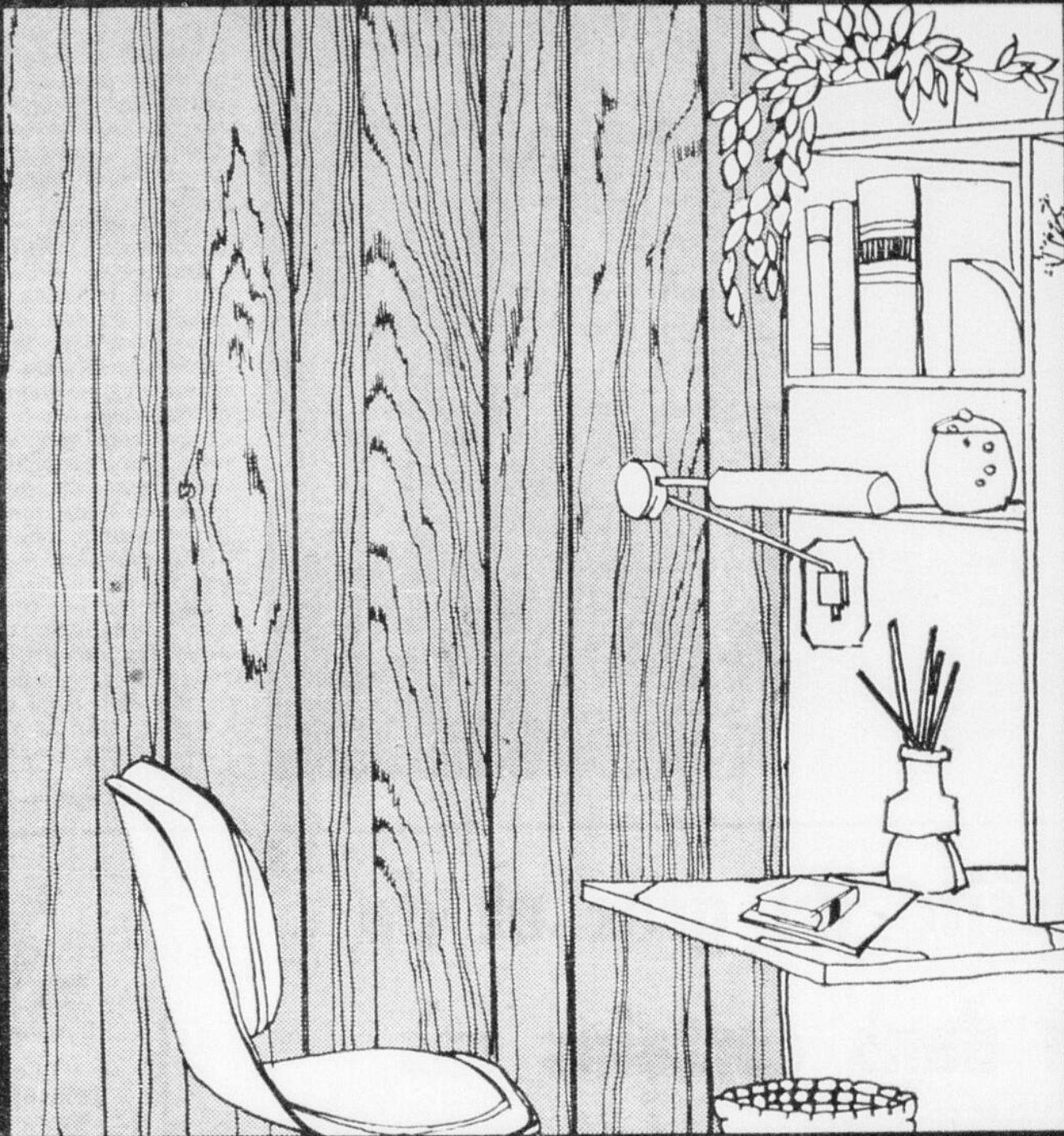
BILODEAU & DORE

600, 1ère Rue
Québec
Tél.: 525-4708



1277, Route Nationale
Ancienne-Lorette
Tél.: 872-2875

UNE EXCLUSIVITÉ (Abitibi) CONTRE-PLAQUÉ DÉCORATIF PRÉFINI



Canadian Natural Elm

SCIÉ DE LONG

**Le grain de ce panneau en
contre-plaqué préfini d'ébénisterie
se distingue par ses élégantes nervures**

La technique particulière dont Abitibi se sert pour scier ses placages met admirablement en valeur le grain du panneau CANADIAN NATURAL ELM. Clair, moderne et jeune, ce panneau en orme naturel s'harmonise très bien avec d'autres bois naturels. La surface préfinie du panneau n'exige aucune finition—teinture, vernis ou cire. Elle se nettoie simplement avec un bon détergent.

Les panneaux de contre-plaqué préfini Abitibi sont vendus en dimensions de 4' x 8'. Ils sont fabriqués avec des bois sélectionnés de première qualité. Des rainures ton sur ton irrégulièrement espacées donnent à ces panneaux un authentique effet de planche et permettent de clouer tous les 16", centre à centre. Le panneau CANADIAN NATURAL ELM fait partie de la gamme des contre-plaqué préfinis Abitibi—série luxe "Coronet" ou série économique "Tiara". Vous les trouverez tous chez votre marchand de bois ou de matériaux de construction.

Abitibi

LES PANNEAUX
ABITIBI LTÉE
Toronto, Montréal, Winnipeg

Les Panneaux Abitibi Ltée
408, avenue University, Toronto, Ontario

Veillez m'envoyer un exemplaire gratuit de votre brochure en couleur sur les panneaux de contre-plaqué "Coronet" et "Tiara" d'Abitibi.

NOM.....
(en lettres moules)
ADRESSE.....
VILLE..... ZONE.....
PROV.....



Duchesses du Carnaval 1967

Duchesse de Montcalm

Andrée Boisvert

Elle est timide. C'est visible. Elle est courageuse, car elle essaie de le cacher, mais aussi elle fait tout pour la vaincre, cette fichue timidité. Le plus sympathiquement du monde elle se laisse questionner...

L'Événement — Une fois de plus... qu'est ce qui vous a poussé à vous présenter au concours du Carnaval?

Duchesse — Je ne me serais jamais présentée si ça avait été comme par les années passées... Pour la première fois, les entrevues étaient à huis clos, alors j'ai risqué. Je suis très timide, autant vous le dire... Alors à huis clos ça facilitait les choses. Bien sûr, je suis contente maintenant.

L'Événement — Espérez-vous que cela apporte un changement dans votre vie?

Duchesse — Certainement, car je crois que tout le cours d'une existence peut-être modifié du fait de vivre cette expérience. Aussi bien dans le domaine sentimental que professionnel. Du point de vue travail, ça donne des ouvertures... Peut-être pas en ce qui concerne les "spécialistes", mais en ce qui concerne les autres comme dactylo, secrétaire, ça peut aider. On nous apprend aussi beaucoup de choses durant cette période. Ça nous rend ou nous fait, suivant les personnalités, plus solides.

L'Événement — Y a-t-il en vous un rêve, une aspiration que vous n'avez pu réaliser?

Duchesse — Oh oui... J'aurais voulu être journaliste. Mais jamais je n'ai osé faire les démarches pour le devenir. Je vous le dis, je suis trop timide. Il faudrait, ou il aurait fallu que quelqu'un vienne me chercher par la main. Mais c'est cela et tout ce que ça représente que j'aurais voulu réaliser.

L'Événement — Un "hobby"?

Duchesse — Oui. Je recherche les vieilles choses, objets ou meubles. Pour le moment je reste dans le domaine canadien. L'hiver j'ai du temps de libre, alors je cherche.

L'Événement — Que recherchez-vous le plus chez un être?

Duchesse — La compréhension et la fermeté de caractère.

L'Événement — Qu'est ce que vous n'aimez pas?

Duchesse — La jalousie.

Andrée Boisvert habite Charlesbourg. Elle est secrétaire. Études. Après son cours scientifique, elle a fait deux années de cours commercial.



Nécessité du grec et du latin dans certains cas

Au colloque sur les études anciennes à l'A.C.F.A.S., Gilles Maloney professeur de Laval, a déclaré: "Nous ne prétendons pas que tous les jeunes Canadiens français d'aujourd'hui doivent apprendre le grec ou le latin mais nous croyons que l'étude du grec ou du latin demeure indispensable à une spécialité poussée en français." C'est la critique formulée par M. Maloney en ce qui concerne les études des humanités dans le rapport Parent.

Faisant écho à cet avancé de son collègue le R.P. Garneau de l'Université d'Ottawa se déclare convaincu que l'étude du grec et du latin doit être libre mais d'autre part, "une réelle formation classique et non pas le latin que suggère le rapport Parent, est encore pour de nombreux jeunes plus avantageuse que l'étude d'une ou de deux langues étrangères."

Un professeur du Séminaire de Ste-Thérèse et a abondé dans le même sens en établissant que "le statut privilégié dont parle le rapport Parent apparaît comme un mythe créé de toute pièce".

Si l'on fait une comparaison avec l'Ontario, une enquête démontre que cette province a attaché beaucoup plus d'importance que le Québec à l'épanouissement des humanités latines dans l'éducation.

M. Fallu a parlé des qualifications requises par le rapport Parent et déclare que la qualité de l'enseignement dans les futurs instituts semble compromise d'avance par l'absence de qualifications chez les professeurs. Le professeur voit deux solutions, à ce problème, qui devraient émaner du ministère de l'Éducation:

"Au secondaire, le ministère devra prendre en charge la juridiction académique de l'enseignement du latin au même titre que celle des autres matières. Cela, afin de mettre sur pied un plan d'ensemble d'admissibilité au latin."

"En second lieu, le ministère devra assurer la planification des programmes de latin en préparation dans ses facultés des arts." "Sinon," a-t-il ajouté en terminant "elles imposeront pour septembre 1967, leurs programmes d'instituts sans tenir compte du ministère."

Le savant supplantera le technicien dans la société

L'idée d'une réorganisation de la carte politique du monde en vue d'une formation de grands ensembles de nouvelles classes centrées sur les savants au lieu des techniciens semble avoir été l'idée maîtresse qui ressort du congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences qui s'est tenu en fin de semaine.

Un colloque sur le développement technique et le développement humain avait débuté vendredi soir avec des conférences de MM. Fernand Dumond et Louis-Paul Dugal.

Samedi, des carrefours avaient été orga-

nisés pour étudier les moyens d'en arriver à faire participer la société à ce progrès de la technique.

Parmi les suggestions, on a recommandé par exemple la création de cours intermédiaires de sciences humaines et de sciences exactes pour les mêmes étudiants.

La formation de journalistes scientifiques a aussi fait l'objet d'une recommandation. Actuellement, a-t-il été dit, les journalistes ne sont pas assez préparés pour donner des comptes-rendus avec justesse de ces communications scientifiques.

Association des professeurs d'humanités

La "Société des études anciennes de langue française" est le nom de la nouvelle association que les professeurs d'humanités gréco-latines ont formée, samedi, à l'occasion de leur colloque de l'ACFAS.

Le conseil d'administration de cette nouvelle association est constitué par le R.P. Etienne Gareau et MM. Maurice Lebel et Georges Brosseau, respectivement directeurs du département des études anciennes des universités d'Ottawa, Laval et Sherbrooke, par M. Paul-Eugène Lortie, professeur au département des études anciennes de l'université de Montréal, par le R.P. Raymond Tremblay, c.s.s.r., du Séminaire de Saint-Augustin, et M. Joseph Costicella, du Séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville, représentant les collèges privés, et enfin par M. Jacques Pelletier, de l'école Marie de l'Incarnation, pour les écoles publiques.

CARRIERES et PROFESSIONS

**VOUS DESIREZ
UN EMPLOI D'AVENIR?**

Consultez régulièrement

"CARRIERES et PROFESSIONS"

VOYAGEUR DEMANDE

Dans matériaux de construction en gros. Bilingue, expérience de préférence, avec ou sans auto pour voyager Québec et banlieue.

Ecrire donnant qualifications à:
Dépt 1262 Le Soleil.

DESSINATEUR - TECHNICIEN

en mécanique générale

Demandé comme représentant pour Québec et la région.

Doit pouvoir travailler à la conception, ainsi qu'à la transformation de tout genre d'appareil mécanique.

Doit maîtriser la langue anglaise, être âgé d'au moins 30 ans, et posséder une belle personnalité. Donner expérience passée. Toute application restera confidentielle. Notre personnel est au courant de cette annonce.

ECRIRE DEPT 1259 LE SOLEIL.

COMMIS DEMANDÉ

Préposé à la vente d'équipement industriel électrique et mécanique.

Age: 25 à 35 ans, bilingue, expérience souhaitable.

Avantages: plan, bénéfices sociaux complets, semaine de 5 jours, très bon salaire. Minimum d'instruction exigé: 11e année.

Faire parvenir les applications seulement par écrit à:

H. ROBERGE INC.

Att. M. Pierre Joly,

241 Est, St-Vallier, Québec 2

On repêche une victime

Le corps de Fernand Lapointe, 21 ans, de Cap-à-L'Aigle, employé de la Sainte-Ann Paper, une des trois victimes des inondations de jeudi dernier, a été repêché, samedi midi dans la rivière La Mare, à environ deux milles et demi de l'endroit où il avait péri. La découverte a été faite au cours de recherches auxquelles participaient des employés de la Sainte-Ann Paper et des membres de la famille du noyé.

Une enquête du coroner a été ouverte, samedi après-midi, à Baie Saint-Paul, sous

la présidence du Dr J. Desgagnés. Elle a été ajournée à une date ultérieure afin de permettre au caporal J.-Claude Coulombe de connaître les circonstances précises du drame.

Jusqu'ici les rapports concernant cette tragédie ont été contradictoires. Il est maintenant positivement établi que Fernand Lapointe a péri dans la rivière La Mare, dans le territoire forestier du Séminaire de Québec, à Saint-Placide.

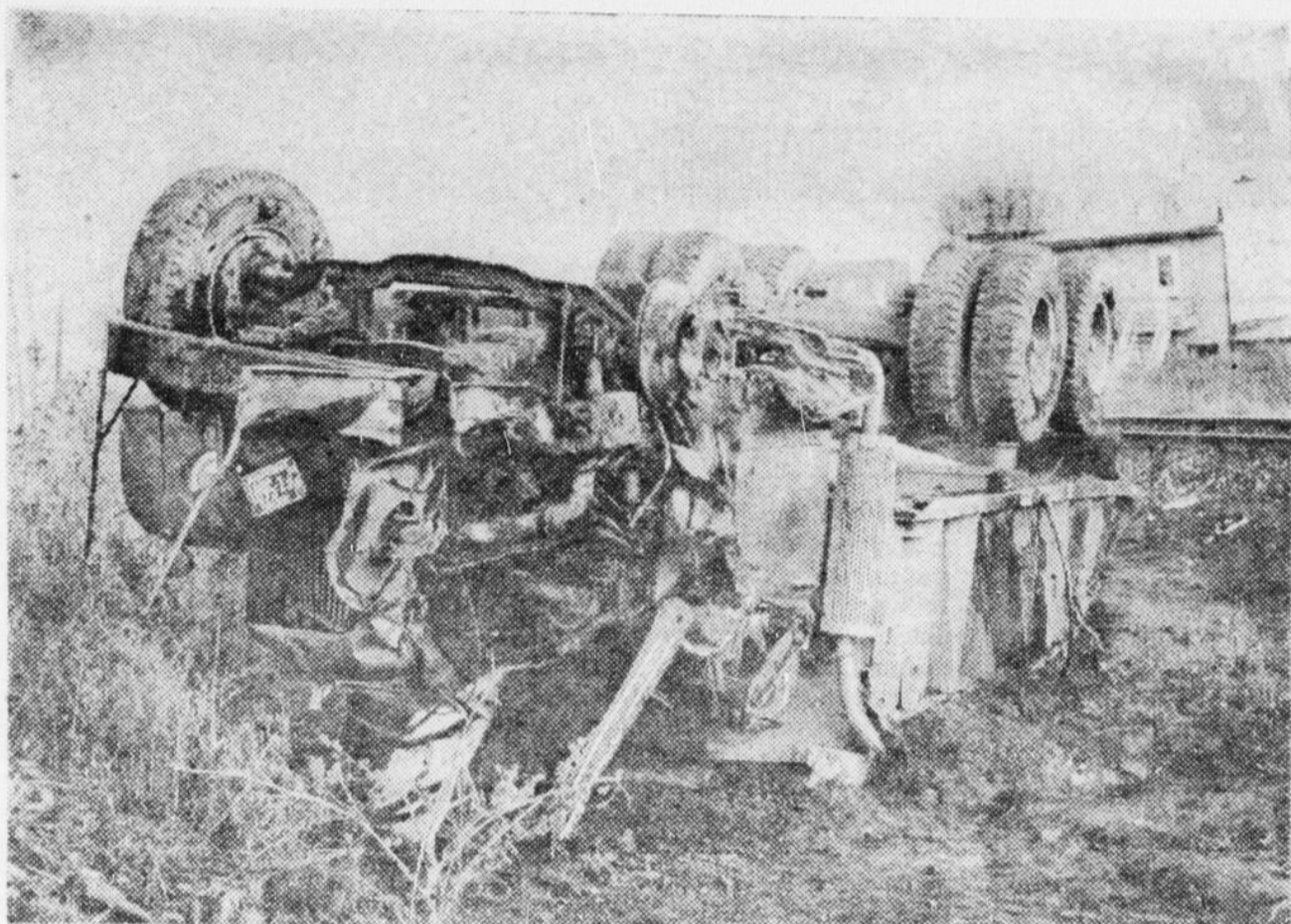
MEUBLEZ-VOUS BIEN

À BON MARCHÉ...

FOYER MEUBLE

239 Ouest, St-Vallier
Tél.: 529-9846

Ouvert tous les soirs



UN CAMION HEURTE UN TRAIN : Un camion chargé de 15 tonnes d'asphalte, a heurté un train de marchandises du Canadien National, samedi après-midi, à un passage à niveau de la route Sainte-Clairre à Charlesbourg-Ouest. Le camion est une perte totale et la locomotive et un wagon ont subi de lourds dégâts.

Le chauffeur s'en est tiré

Un camion, chargé de 15 tonnes d'asphalte, s'est heurté à un train de marchandises du Canadien National, samedi après-midi, à un passage à niveau de la route Sainte-Clairre, à Charlesbourg-Ouest. La collision a failli avoir des suites funestes non seulement pour le camionneur mais aussi pour l'équipage du convoi. Le camion est une perte totale tandis que la locomotive et un wagon ont subi des dommages évalués à \$20,000.

Malgré la gravité de l'accident, le chauffeur Guy Laforest, demeurant au 429, boulevard Monaco, à Ville Duberger, s'en est tiré avec des blessures légères au dos et à un bras. Il est sorti de lui-même de la cabine démantibulée de son véhicule.

La collision s'est produite à un endroit reconnu comme très dangereux. En moins de deux ans, quatre accidents se sont produits à ce passage à niveau sis au nord du boulevard Saint-Joseph, près des usines de l'Union des Carrières & Pavage Ltée. A cet endroit, la voie ferrée coupe en diagonal la route. L'automobiliste ou le camionneur qui descend la côte Sainte-Clairre ne peut voir venir les trains se dirigeant vers Québec. Son champ de vision est obstrué par une habitation. Une croix de Saint-André indique toutefois la présence du chemin de fer.

Au moment de la collision, vers 3h, samedi après-midi, le camion conduit par M. Laforest circulait vers le sud en direction du boulevard Charest, à l'Ancienne-Lorette. Le lourd véhicule est venu se heurter sur le côté gauche du train, sur l'arrière de la locomotive et le devant du wagon qui suivait. Sous le choc, la diesel s'est détachée des wagons et s'est arrêtée quelque mille pieds plus loin. Avant de venir s'arrêter sur la locomotive, les wagons eux-mêmes ont failli se renverser. Quant au camion, il s'immobilisa, les quatre roues en l'air, complètement démolé à quelque 50 pieds de la route. Le chargement d'asphalte couvrait la voie ferrée et l'accotement.

Ecrasé sous des billots

Un jeune homme de Saint-Ubalde, comté de Portneuf, M. Michel Gingras, a connu une mort tragique, samedi après-midi, à Mattawin, dans la Mauricie.

M. Gingras, âgé de 21 ans, a été écrasé sous des billots dont il allait faire le déchargement. La tragédie s'est produite près d'un moulin à scie.

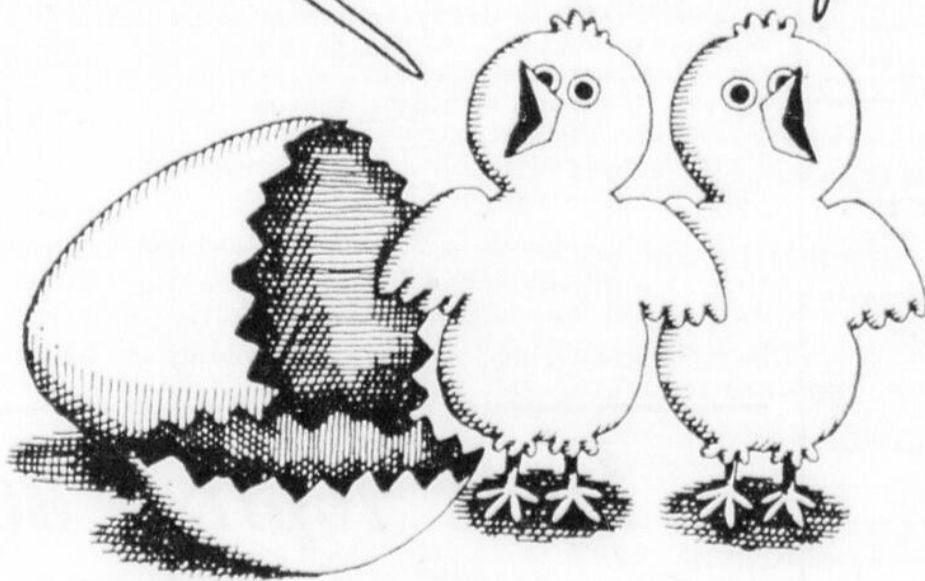
Les jeunes s'intéressent moins aux humanités

La jeunesse scolaire qui pourtant augmente d'année en année, s'intéresserait moins aux humanités classiques et cela parce que les cours la rebute, selon un professeur de l'université de Montréal.

Le professeur Jacques Heyen, de l'Université de Montréal, qui parlait samedi dans le cadre du 34e congrès de l'ACFAS, a déclaré qu'il croyait possible, à condition d'agir en nombre suffisant, de "décider si la culture gréco-latine garde une place utile dans l'école polyvalente". Il ajoute que les professeurs doivent traduire cette option par la qualité de leurs cours et la multiplication de leurs travaux.

Vite!!!
Quelques jours
seulement
pour acheter
vos Obligations
d'Épargne
du Canada
sans payer
l'intérêt
couru!

Vite!!!
Quelques jours
seulement
pour acheter
vos Obligations
d'Épargne
du Canada
sans payer
l'intérêt
couru!



Achetez vos Obligations d'Épargne du Canada aujourd'hui même, car après le 15 novembre le prix d'achat inclura l'intérêt couru. N'attendez plus! Faites-le dès maintenant!

Les Obligations d'Épargne du Canada sont faciles à acheter de votre employeur, banque, caisse populaire ou courtier. Elles sont simples à encaisser en tout temps, à votre banque, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru.

Et cette année, elles sont plus que jamais bonnes à garder.

Les taux d'intérêt annuel s'échelonnent de 5% à 6% avec une moyenne de 5.48%. Vous pouvez aussi recevoir un intérêt sur l'intérêt. Les Obligations d'Épargne du Canada, émission du centenaire, vous permettent de doubler votre argent.

Après le 15 novembre, elles vous coûteront plus cher. Achetez donc les vôtres dès maintenant.

La Vie économique

Le marché des lainages est stable

Le marché des tissus de lainage, au cours des dernières années, a été caractérisé par une grande stabilité alors que le marché total apparent n'a fluctué que très peu entre 58 et 62 millions de verges carrées. Fait à signaler, la part obtenue par le manufacturier canadien a légèrement augmenté au détriment des importations. Par exemple, en 1965, les producteurs canadiens détenaient 64 p.c. du marché total, soit une augmentation de près de 2 p.c. sur l'année précédente, mais un accroissement de 9 p.c. sur 1960.

Cependant, en termes de volume, les Canadiens ont utilisé moins de tissus de lainage l'an dernier. Le marché total fut de 59 millions de verges carrées en 1965 alors que l'année précédente, il était de 62 millions. Les livraisons domestiques et les importations se sont partagées cette diminution de 3 millions de verges, quoique les importations, avec une baisse de 10 p.c., enregistrèrent la plus grande perte.

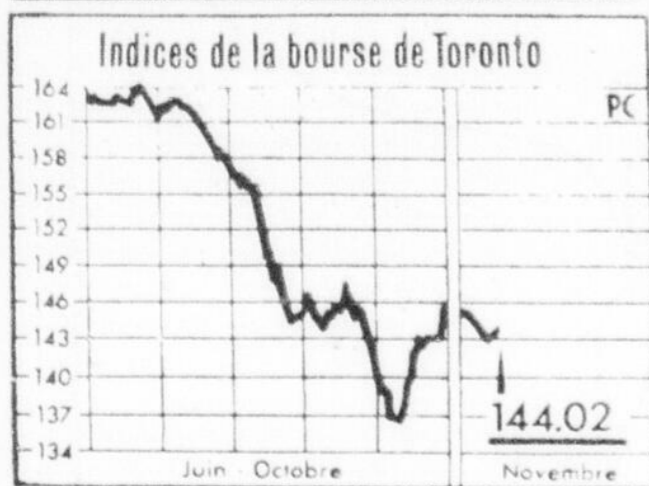
L'histoire récente du marché de l'importation des produits de lainage au Canada en est également une de stabilité. Seulement les couvertures ont marqué une baisse substantielle, passant d'un sommet de 1,7 million de verges carrées en 1962 à moins d'un million de verges carrées en 1965. Par ailleurs, les tissus qui se sont élevés à 18,6 millions de verges carrées, soit plus de 80 pour cent du marché total des importations, ont continué à dominer alors que le vêtement, après avoir enregistré une augmentation substantielle en 1964, est retombé à un niveau plus normal, soit 1,7 million de verges carrées en 1965.

L'emploi dans l'industrie canadienne des lainages a continué à manifester une légère tendance à la hausse. En 1965, la moyenne de l'emploi se maintenait à 9,244 soit une augmentation de l'ordre de 1,200 depuis 1960. Cependant, il y a lieu de noter que la plus grande partie de l'augmentation se situe entre 1962 et 1963.

L'industrie canadienne des lainages a investi \$4,800,000 en nouvelles constructions et en équipement au cours de 1965, dont \$1,200,000 au poste des immeubles. Cette année, les investissements devraient atteindre \$2,600,000. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, la moyenne annuelle des investissements est de \$3,100,000 dont 80 pour cent pour la nouvelle machinerie.

Une société française augmente le prix du nickel

PARIS (UPI) — La compagnie "Le Nickel", le second plus important producteur de nickel au monde, vient d'annoncer une augmentation de 10% dans le prix du nickel.



LES INDICES BAISSENT : — Les indices respectifs de 86 titres industriels à la Bourse de Toronto et de 65 titres industriels à la Bourse de Montréal ont baissé la semaine dernière, ce qui mettait fin au relèvement du mois d'octobre. L'indice à Toronto s'inscrivait vendredi dernier, à 144,02, à la baisse de 1,19 point par rapport à la fin de la semaine précédente. A Montréal, l'indice a terminé la semaine dernière à 143,86, en comparaison de 146,00 une semaine auparavant.

Grande activité du marché de l'or

PARIS (Reuter) — Le marché de l'or à Paris est demeuré actif et ferme au cours de la semaine dernière alors que le virement quotidien a été en moyenne de plus de 7,000,000 de francs, (le franc vaut environ 22 cents en monnaie canadienne).

L'intérêt était centré sur les pièces; le Napoléon, une pièce de 20 francs, a atteint le nouveau sommet de 48,70 francs avant de terminer la semaine à 48,50 francs, à comparer à 47,90 francs le vendredi précédent. Toutes les autres pièces ont gagné d'importantes fractions.

Le lingot d'or d'un kilo a monté de cinq francs pour terminer la semaine à 56,25 francs.

Ventes accrues des grands magasins

OTTAWA (PC) — Les ventes des grands magasins à travers le pays ont augmenté de près de 13 pour cent au cours de la semaine finissant le 22 octobre, révèle le Bureau fédéral de la statistique. Dans le Québec, le chiffre d'affaires des magasins à rayons s'est accru de 11,5 pour cent, à comparer à 11,6 pour cent en Ontario et à 21,1 pour cent en Alberta, la province où l'augmentation a été la plus importante.

Quatrième hausse consécutive de la Bourse de New York

NEW YORK (PA) — L'ensemble de la cote a progressé au cours de la semaine dernière, ce qui porte à quatre la série de gains hebdomadaires d'affilée, même si la moyenne de 30 valeurs industrielles de Dow Jones a décliné de 2,90 points à 805,06. La balance penchait du bon côté à Wall Street puisque sur un total de 1,565 valeurs transigées, 839 ont monté et 567 ont fléchi. Par ailleurs, la moyenne de 60 titres établie par la Presse Associée a avancé de 1,3 point à 294,9.

L'avance de la liste mobilière a été mince, cependant, et n'eut été des bonnes nouvelles durant la séance de vendredi, le marché aurait pu terminer la semaine avec une baisse. La nouvelle que le président Johnson sera soumis à une intervention chirurgicale a d'abord ébranlé la Bourse, mais celui-ci s'est ressaisi durant la seconde moitié de la séance après la déclaration du chef de la Maison blanche selon laquelle une augmentation des impôts ne serait peut-être pas nécessaire l'an prochain.

Le volume des transactions, pour la semaine écoulée, a atteint 31,497,651 actions à comparer à 31,900,000 la semaine précédente.

L'Australie était le principal exportateur de viande en 1965

Le commerce mondial des viandes en 1965 atteignait 8,900,000,000 de livres soit une augmentation de 2 p.c. sur 1964, mais une diminution de 4 p.c. sur les chiffres record de 1963, rapporte le Conseil des salaisons du Canada. Le boeuf et le veau représentent 50 p.c. des chiffres de 1965, le porc 34 p.c., le mouton, l'agneau et la chèvre 14 p.c. et la viande de cheval 2 p.c.

L'Australie était le principal exportateur de viande en 1965, avec 1,500,000,000 de livres. L'Australie se classait en tête dans les exportations de boeuf et de veau et deuxième, après la Nouvelle-Zélande, pour les moutons et agneaux. Le Danemark était en tête dans l'exportation du porc suivi par la Hollande. D'après le département de l'Agriculture des États-Unis, les neuf premiers exportateurs de viandes en 1965 étaient dans l'ordre: Australie, Danemark, Argentine, Nouvelle-Zélande, Yougoslavie, Irlande, France, Uruguay et Canada.

Dans l'ordre, les dix premiers importateurs de viandes étaient: Royaume-Uni, États-Unis, Italie, Allemagne de l'Ouest, France, Belgique et Luxembourg, Japon, Hollande, Espagne et Grèce. Les États-Unis, qui produisent environ le tiers du boeuf produit dans le monde et qui sont en tête pour cette production en étaient aussi le principal importateur.

Le Canada était en dixième place comme exportateur de boeuf et de veau, en cinquième pour le porc et était le sixième plus important importateur de mouton et d'agneau en 1965.

Essor rapide de l'industrie des produits chimiques

Le rythme d'expansion de l'industrie chimique canadienne, ces vingt dernières années, a été presque deux fois plus rapide que celui de l'industrie canadienne, prise dans son ensemble, souligne la Canadian Industries Ltd, dans une brochure qui expose les progrès de notre industrie chimique.

Cet essor, l'industrie chimique le doit, à ses investissements considérables dans la recherche et à sa découverte de quantité de nouveaux produits: plastiques, fibres textiles, peintures, médicaments et autres, qui ont une si grande incidence dans nos vies.

L'année 1965 fut une année record pour l'industrie chimique canadienne: ses expéditions ont dépassé les \$2,000,000,000.

Or, cette poussée ne se relâche pas: l'activité est intense, cette année encore, dans les secteurs des mines, de l'agriculture, de la construction, de l'industrie automobile et

des pâtes et papiers. L'industrie chimique canadienne vise maintenant à étendre ses marchés extérieurs, particulièrement celui des engrais. Elle n'est pas sans s'attendre à une rude concurrence de la part des industries chimiques étrangères, qui ont également augmenté leur productivité.

Pour leur part, les compagnies canadiennes de produits chimiques prévoient une nouvelle poussée et de nouveaux records pour l'année 1966. Des usines seront mises en marche en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et, particulièrement, au centre de l'industrie: l'Ontario et le Québec. Il s'agit d'usines de produits pétrochimiques, de plastiques, ainsi que d'établissements nouveaux ou d'agrandissements pour la production de soufre et d'acide sulfurique, l'un des grands besoins de l'heure.

Forte reprise des affaires dans l'industrie manufacturière

Selon les rapports fournis à l'Association canadienne des acheteurs par les manufactures et industries de transformation, le mois de septembre s'est avéré de beaucoup le plus actif depuis juin dernier. Les nouvelles commandes et la production ont été considérablement plus élevées qu'en août. Les inventaires et les prix n'ont pas cessé d'augmenter tandis que l'embauchage s'est maintenu au même niveau qu'au cours du mois précédent. Voici le rapport en détail:

Nouvelles commandes: — 38 pour cent des rapports reçus des compagnies mentionnent une hausse des nouvelles commandes tandis que 12 pour cent ont signalé une

diminution, la situation serait demeurée à peu près inchangée dans le cas des autres 50 pour cent.

Production: — La production s'est accrue dans le cas de 30 pour cent des compagnies interrogées; elle serait demeurée stable dans le cas de 60 pour cent tandis que seulement 10 pour cent ont indiqué une diminution.

Embauchage: L'embauchage a été assez stable, 57 pour cent des compagnies n'ayant noté aucun changement, 20 pour cent une hausse et 23 pour cent une baisse.

Le pavillon de l'Islande à l'Expo

MONTREAL (PC) — Le principal thème qui sert exploité par l'Islande à l'Expo 1967 portera sur les utilisations possibles de la chaleur souterraine et sur le fonctionnement des volcans.

L'Islande s'est jointe aux quatre autres pays scandinaves — Norvège, Danemark, Suède et Finlande — pour l'érection d'un pavillon à l'Expo.

Le commissaire général de l'Islande à l'Expo, M. Gunnar Fridriksson, a déclaré à une conférence de presse que le choix du thème s'était fait tout naturellement.

"Les volcans ont formé notre pays et de nouvelles éruptions se produisent encore régulièrement. Notre pays est un paradis pour les géologues qui veulent étudier la formation terrestre. Quant aux geysers, ils sont exploités pour chauffer presque toutes les maisons de notre capitale, Reykjavik."

Dolbeau obtient son argent à un taux moyen de 7.6434%

La ville de Dolbeau, comté de Roberval, a vendu à la maison A.-E. Ames & Co. Ltd à un prix de 87,53 une émission de \$265,000 d'obligations à 6 pour cent, remboursables en séries en 20 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 7,6434 pour cent.

C'est en janvier dernier que la corporation avait effectué sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu, alors \$217,000 de titres à 6 pour cent, séries 20 ans, au prix de 95,489. Le coût moyen net de la finance avait été de 6,6143 pour cent.

\$6,642,906 de contrats adjugés pour la défense

M. C.-M. Drury, ministre de l'Industrie, a annoncé que le ministère de la Production de défense a adjugé à des sociétés canadiennes au cours de la première quinzaine d'octobre 149 contrats non classés de \$10,000 et plus dont la valeur totale s'élève à \$6,642,906.

L'avenir des agriculteurs au Canada semble prometteur

Les records et les quasi-records de récoltes de la présente campagne, l'accroissement de la productivité agricole et la situation favorable de la demande mondiale indiquent que l'avenir des agriculteurs au Canada est brillant, si l'on en croit la revue des affaires de la Banque de Montréal, qui vient de paraître.

La B de M note que la moisson de blé de cette année — on l'estime à 840 millions de boisseaux — l'emporte de 16 pour cent sur le record précédent de 1963. "Les rendements l'emportent en moyenne de 21 pour cent, dit-elle, sur ceux de 1966 et à 27 1-2 boisseaux à l'acre, ce sont les plus élevés dans l'histoire du Canada. La superficie mise en blé a aussi marqué un record".

Compte tenu des exportations considérables destinées à l'U.R.S.S., la Chine et l'Europe orientale, la récolte surabondante cette année devrait laisser un report de près de 600 millions de boisseaux, dissipant ainsi les craintes que les stocks ne puissent répondre à tous les besoins.

Presque toute l'augmentation récente des exportations de blé au Canada résulte de ventes considérables sur ces nouveaux mar-

chés, tandis que nos ventes sur les marchés plus anciens n'ont augmenté que par une faible marge et que, dans le cas de la Grande-Bretagne et des pays de la Communauté Economique Européenne, elles ont diminué.

"Comme on pouvait s'y attendre devant les bons résultats du blé, continue la B de M, les rendements et la production des autres grandes cultures ont aussi, en somme, été excellents."

Le revenu en argent des opérations agricoles a augmenté considérablement durant les six premiers mois de cette année en regard de la même période l'an dernier.

Il est intéressant de noter quelques tendances à long terme qui se sont manifestées dans la répartition du revenu par origine. Durant la période 1926-30, le blé a représenté presque 40 pour cent du revenu agricole en argent, mais en 1956, ce pourcentage n'était plus que de 20 pour cent et, en 1965, seulement un peu plus haut à 24 pour cent. Même dans la Prairie, l'apport du blé est descendu de près de 70 pour cent, fin des années 1920, à 50 pour cent en 1965.

NOUVELLES BREVES DES SOCIÉTÉS

Semestre record à la Fondation Univeritas

Durant le semestre qui s'est terminé le 1er septembre 1966, le montant souscrit à la Fondation Universitas est passé de \$3,974,456 à \$6,518,976 soit une augmentation de 64 pour cent. Durant cette même période, le montant versé en dépôt garanti à la Société d'Administration et de Fiducie est passé de \$158,000 à \$228,988 soit une augmentation de 45 pour cent. Les nouvelles inscriptions se font à un rythme de plus de 250 par mois.

Le plan de bourses de la Fondation Universitas est maintenant offert aux résidents des Maritimes et du Québec et les résultats obtenus à ce jour, sont très satisfaisants.

Rappelons que la Fondation Universitas offre un plan d'épargne garanti par une cde de Fiducie et les intérêts de ces fonds sont accumulés pour former la Fondation Universitas.

Nouvelle distillerie de Seagrams

MEXICO — L'inauguration du plus vaste complexe de fabrication de whisky et rhum en Amérique latine, celui de Seagram's de Mexico, a eu lieu vendredi dernier. Seagram's de Mexico est une filiale de la plus importante entreprise de distillerie du monde, la Distillers Corporation-Seagrams Limited.

L'usine est aussi la première distillerie

complète, où tout est effectué, depuis la production jusqu'à l'emouteillage, jamais construite en Amérique latine, et sa mise en service représente une étape importante dans le développement de l'économie mexicaine. Dirigée par des Mexicains, l'entreprise emploie des techniciens, de la main-d'œuvre et des matières premières du Mexique pour fabriquer ses produits.

La Mutuelle SSQ à Sherbrooke

La Mutuelle SSQ Les Services de Santé du Québec a inauguré la semaine dernière à Sherbrooke, une nouvelle succursale qui desservira la région de l'Estrie.

Dans une allocution de bienvenue, le président de la Mutuelle SSQ, M. Paul-Emile

Charron, a souligné qu'une des principales raisons qui ont motivé cette Société coopérative d'assurance-groupe à établir une succursale à Sherbrooke est le fait qu'elle désire s'approcher davantage des nombreux groupements qu'elle protège déjà dans l'Estrie.

Imbrex Ltée montre un meilleur profit

M. Guy Godbout, président de Imbrex Limited, a le plaisir d'annoncer que, pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1966, la compagnie a atteint un nouveau record de ventes, avec un montant de \$11,393,728 soit une augmentation de \$1,356,406 ou 13.5 pour cent par rapport à des ventes de \$10,037,322 durant la période correspondante de l'an dernier.

Cette augmentation des ventes s'est reflé-

tée dans les bénéfices nets qui se sont élevés à \$238,355, soit une hausse de \$27,938 ou 13.3 pour cent au regard des bénéfices nets de la période correspondante de l'an passé, qui avaient été de \$210,417.

Les bénéfices nets pour la période de neuf mois en 1966, représentent un profit de 32 cents sur chacune des 750,000 actions en circulation en comparaison de 28 cents pour la même période de 1965.

La Compagnie des Ciments du St-Laurent

Les administrateurs de la compagnie des Ciments du St-Laurent ont déclaré un dividende de \$0.25 sur les actions des classes

"A" et "B" lequel est payable le 31 janvier 1967, aux actionnaires enregistrés le 15 janvier 1967.

Bons résultats de Libby, McNeill & Libby

Le rapport annuel de Libby, McNeil & Libby, pour la période de 52 semaines terminée le 2 juillet 1966, montre que les ventes de la compagnie ont atteint durant cette année, un sommet historique de \$317,556,080 ce qui représente une augmentation de 5.6 pour cent par rapport à l'année fiscale de 53 semaines terminée il y a un an. Le tonnage des ventes a été de 2.1 pour cent plus élevé cette année que l'an dernier.

Le revenu des opérations ajouté à un profit provenant de la vente de propriétés fixes ont produit des bénéfices nets totaux se chiffrant par \$40,008,068 soit 72 cents l'action ordinaire après provision pour les dividendes sur les actions privilégiées. Ce résultat est à rapprocher de bénéfices nets de \$2,500,870 ou 42 cents par action durant l'année précédente.

Rapport annuel de Monarch Fine Foods

Le rapport annuel de Monarch Fine Foods Limited montre que l'exercice financier qui a pris fin le 30 juin 1966 en a été un d'évolution et de progrès pour la compagnie.

Le profit net de la compagnie, au cours de cette année fiscale, a été de \$672,598 soit

une augmentation de 7.7 pour cent par rapport au total de \$624,491 atteint durant l'exercice précédent. Le bénéfice net par action a été de 65.5 cents sur chacune des 1,026,128 actions en circulation, au regard de 60.9 cents par action, pour un nombre égal d'actions en circulation l'an dernier.

Légère baisse des profits de Rio Algom

TORONTO (PC) — Rio Algom Mines Ltd. annonce que ses bénéfices nets, au cours des neuf premiers mois de 1966, ont atteint \$6,504,000 en comparaison de \$6,737,000 du-

rant la période correspondante de l'an dernier.

Ces profits équivalent à 57 cents par action, contre 63 cents par action durant la même période l'an passé.

Remboursements anticipés

Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous publions ci-dessous une liste de titres remboursés par anticipation. Ces renseignements qui seront d'une grande utilité pour les épargnants et les investisseurs ont été mis à notre disposition par la Banque Canadienne Nationale.

Le 1er novembre 1966

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

PRIX DE REMBOURSEMENT \$100.00 E.-U.

Rachat partiel par tirage au sort de \$714,000, d'obligations pour les fins du fonds d'amortissement de l'émission au taux de 5 1-4 p.c. "5W" échéant le 1er novembre 1982.

Le 1er novembre 1966

VILLE DE BAGOTVILLE

PRIX DE REMBOURSEMENT \$100.00

Rachat partiel par tirage au sort de \$18,900, d'obligations de l'émission au taux de 4 p.c. échéant le 1er novembre 1975. Règlement 273.

Le 1er novembre 1966

VILLE DE MONTREAL

PRIX DE REMBOURSEMENT \$100.00 E.-U.

Rachat partiel par tirage au sort de \$150,000, d'obligations entièrement enregistrées pour les fins du fonds d'amortissement de l'émission au taux de 5 p.c. échéant le 1er novembre 1990.

Le 1er novembre 1966

VILLE DE MONTREAL

PRIX DE REMBOURSEMENT \$100.00 E. U.

Rachat partiel par tirage au sort de \$1,500,000, d'obligations entièrement enregistrées pour les fins du fonds d'amortissement de l'émission au taux de 5 p.c. échéant le 1er novembre 2004.

Le 1er novembre 1966

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES

VILLE DE JACQUES-CARTIER

PRIX DE REMBOURSEMENT \$100.00

Rachat partiel par tirage au sort de \$31,000, d'obligations de l'émission datée du 1er novembre 1964 au taux de 6 p.c. échéant le 1er novembre 1976.

Garneau, Boulanger

Limitée

VALEURS DE PLACEMENT

Membres de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

105, Côte de la Montagne,

QUEBEC 2

Tél.: 692-1840

12345

VOICI

CINQ BONNES RAISONS DE RENOVER DURANT L'HIVER:



Les prêts sont consentis plus librement par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement pour la construction des maisons neuves.



Les emprunts sont facilités par les banques et certains autres prêteurs pour l'amélioration des maisons déjà construites.



Les travailleurs spécialisés sont disponibles en plus grand nombre.



Il y a abondance de matériaux de construction conçus pour en faciliter la pose en hiver.



Vous anticipez les hausses de coûts de construction et vous obtenez une livraison hâtive des ouvrages.

"FAITES-LE MAINTENANT"

et appuyez votre campagne des emplois d'hiver.

Pour plus de renseignements, communiquez avec votre Centre de Main-d'Oeuvre du Canada.

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

155 DORCHESTER SUD

TEL.: 524-4651

Bourses et Marchés

Fluctuations de la semaine sur les marchés Bourse de Montréal Bourse Canadienne

1966 —		Taux du div.	Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang. net	1966 —		Taux du div.	Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang. net
Haut	Bas								Haut	Bas							
13%	9%	-.56	Abitibi	8,274	10%	10%	10%	—	2.75	1.70	Am. Metro	20,680	2.30	2.00	2.30	+ .20	
46	25%	1.00	Alcan	37,236	30%	28%	*29%	+	11	.70	Beld-Cort	228	11	11	11	—	
48%	33%	1.70	Do 4 1/2% Pfd	2,264	37	36 1/2	*36%	+	13 1/2	.16	Blue Bonnets	605	2.95	2.90	2.95	+ .10	
22	19	1.00	Do C 4% Pfd	100	19	19	19	—	3.50	2.80	Brinton Carpets	50	49%	49%	49%	+ 6%	
47%	39%	2.25	Do C 4 1/2% Pfd	410	41 1/2	40%	*40%	+	49%	.80	Cdn. Interurban	1,190	2.75	2.65	2.65	— .10	
31	23%	1.00	Algoma Steel	2,640	23%	23 1/2	23 1/2	—	3.50	2.65	Cdn. Security	6,100	2.55	2.40	2.50	—	
7.00	.85	—	Alliance A	4,410	1.30	1.25	1.25	—	3.55	1.75	Casavant Freres	100	3.75	3.75	3.75	— .15	
11%	9%	.72	Ang CP & P	250	9%	9%	9%	—	4.50	3.75	Commer. Hold.	600	.47	.47	.47	—	
42 1/2	36	2.25	Ang C Tel Pfd	250	39%	38	39%	+ 2%	2.45	.73	Commodore Bus.	5,695	.78	.73	.73	— .07	
53	44	2.90	Do Pfd	140	47%	46 1/2	47%	+	9	5	Credit M.G.	1,300	5 1/2	5 1/2	5 1/2	— .05	
14 1/2	10	.56	Argus C Pfd	545	10%	10%	10%	+	2.85	1.70	Delta Elec.	300	1.75	1.75	1.75	—	
51 1/2	44 1/2	2.60	Argus Pfd	100	46	46	46	+ 1	11 1/2	6	Denault A	400	6 1/2	6 1/2	6 1/2	— 1/4	
50 1/2	43	2.70	Do Pfd	45	43 1/2	43 1/2	43 1/2	—	28	14	(a) D. Oilcloth	815	14%	14%	14%	— 3/8	
25 1/2	19	1.00	Asbestos	2,330	19%	19%	19%	—	9	.60	Drummond A	300	7	7	7	— 3/8	
10 1/2	8%	.50	Atlantic Sugar	1,425	9 1/2	9%	9%	—	10 1/2	9	Fiscal Inv.	700	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+ 1/4	
17%	12 1/2 (b)	.44	Bque C & D	1,705	12%	12%	12%	—	.70	.30	Frigistors Ltd.	2,400	.40	.40	.40	+ .05	
68 1/2	51 1/2 (b)	2.20	Bk of Mont	2,603	54%	53 1/2	54%	+ 1	6 1/2	3.60	Gilchrist Vend.	100	4.50	4.50	4.50	—	
77 1/2	61 1/2 (b)	2.60	Bank of NS	1,619	64	63%	63%	+ 1/2	2.50	1.85	(a) Grissol Foods	850	2.10	2.05	2.05	+ .05	
72	51 1/2 (b)	2.50	Bque Can Nat	1,144	54	54	54	+	2.20	1.60	Inspiration Ltd.	6,365	1.70	1.60	1.70	—	
52%	40 1/2 (b)	1.40	Bque Provin	837	41%	41	41 1/2	—	1.00	.25	Int. Atlas	900	.27	.25	.27	— .03	
30 1/2	22	.50	Bathurst Com	25,106	28%	28	28 1/2	—	7 1/2	4.75	Kenting	500	5%	5%	5%	—	
61	50	2.50	Bathurst A	3,325	57 1/2	56 1/2	56 1/2	—	3.40	1.05	Kodiak Pete.	4,415	1.50	1.45	1.50	—	
13 1/2	8.00	—	Do Wts	1,425	9.40	9.25	9.25	— .75	7%	4.90	Lab. Accept. A	175	5%	5%	5%	—	
61	45	2.50	Bell Telephone	32,785	46%	45%	46	—	2.25	1.20	Nat. Auto. Vend.	600	1.80	1.75	1.75	+ .15	
.64	.52	—	Do Rts	729,127	.61	.55	.57	— .03	4.45	3.65	(b) Pac. Atlantic	501	3.75	3.70	3.70	+ .05	
8%	6%	(a)	Bowater Paper	817	7 1/2	7%	7%	—	27 1/2	23%	(a) Pembroke El.	1,025	27	27	27	—	
51	49%	2.75	Bow Mers Pfd	680	49%	49%	49%	—	14 1/2	10	Pwr. CP 2nd p.	100	10	10	10	— 3/8	
11%	8%	(a)	Brazilian	2,539	10	9%	9%	—	.83	.70	St. L. Lands	300	.70	.70	.70	+ .05	
34	27 1/2	1.10	BA Oil	3,276	31 1/2	29%	29%	—	3.50	1.50	Select. Fin.	900	1.90	1.50	1.90	—	
24 1/2	17%	1.00	BC Forest	2,805	19	19	19	—	.95	.43	Sobeys	400	.50	.50	.50	— .10	
53 1/2	50	3.00	Do Pfd	100	50 1/2	50 1/2	50 1/2	+ 1/2	14 1/2	10	Sogena	300	11 1/2	11 1/2	11 1/2	+ 1	
77 1/2	53	2.40	BC Telephone	1,281	60 1/2	59	59	— 2	.64	.40	Spartan Air	10,500	.46	.41	.42	—	
6%	4	—	Brinco	51,277	4.65	4.40	4.45	— .15	6%	4.25	Superpack	200	5 1/2	5 1/2	5 1/2	—	
28	20 1/2	1.20	Bruck Mills A	225	22	22	22	—	1.25	1.00	Tr-Can. Freez.	200	1.25	1.25	1.25	+ .25	
13	7 1/2 (b)	.30	CAE Ind	1,780	8 1/2	8	8	—	25 1/2	25 1/2	1.50 Utd. Corp. '59 p.	475	25 1/2	25 1/2	25 1/2	
30	20%	.70	Calgary Power	5,300	21 1/2	21	21	— 6	.75	.75	Vanadium	100	.75	.75	.75	
99 1/2	91	5.00	Do Pfd	50	91	91	91	—	3.50	2.25	Van Der Hout	8,100	3.20	2.85	3.05	+ .15	
50 1/2	33 1/2	1.60	Canada Cement	782	35	33 1/2	34 1/2	— 3/4	15 1/2	13	Wabasso Cotton	1,200	14 1/2	14	14	—	
24 1/2	18 1/2	1.40	C & D Sugar	3,070	23	22	22	— 1/2	.54	.27	Agassiz	47,919	.33 1/2	.30	.30	— .02	
24 1/2	16 1/2 (b)	1.00	Can Iron	16,100	17 1/2	17 1/2	17 1/2	—	19 1/2	.09 1/2	Ajax Min.	500	.12	.12	.12	—	
23 1/2	17 1/2	.90	Can Malting	300	18	18	18	—	2.65	1.05	Aiscope Cons.	15,200	1.30	1.10	1.30	+ .05	
11 1/2	10 1/2 (b)	.48	Can Perm Mort	375	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	.12 1/2	.05 1/2	Alsor	10,000	.07	.05 1/2	.05 1/2	— .01 1/2	
40	30	(b) 1.00	Can Steamships	4,410	31 1/2	31	31	—	.28	.13	Am. Beau. Belle	6,500	.15	.14	.14	+ .01	
8%	6%	.40	Cdn Breweries	24,106	6%	6 1/2	6 1/2	—	.06	.01 1/2	Ameranium	16,500	.03 1/2	.01 1/2	.03 1/2	+ .00 1/2	
44 1/2	35	2.20	Do Pfd	50	35 1/2	35 1/2	35 1/2	+ 1/2	.30	.07 1/2	Anthonian	12,500	.23	.19	.19	— .03	
11	3.00	—	CB Alum A Wts	500	4.45	4.45	4.45	— .30	.09 1/2	.04	Arno	15,000	.06	.05 1/2	.05 1/2	— .00 1/2	
10%	3.45	—	Do B Wts	200	5.00	4.55	4.55	+ .15	.30	.21	Atlanta Min.	1,240	.25	.25	.25	+ .03 1/2	
70%	53	(b) 2.20	Cdn Imp C Bk	1,339	59	57	58	+ 1	.65	.40	Augustus	1,244	.52	.48	.52	+ .04	
20 1/2	16 1/2	.65	C-I-L	2,002	17	16%	16%	— 1/4	.15	.06 1/2	Baker Talc	3,300	.10 1/2	.09 1/2	.10 1/2	— .00 1/2	
32 1/2	25	1.40	Cdn Int Power	3,698	30 1/2	29 1/2	29 1/2	+ 1/4	.26	.12	Band-Ore	3,040	.14	.13	.14	+ .01	
19%	16 1/2	(a)	Do Pfd	1,740	17	16 1/2	17	— 1/4	.08	.02	Barvallee	5,000	.03	.03	.03	+ .01	
8 1/2	4.30	(a)	Cdn Marconi	2,300	4.70	4.50	4.50	— .05	.13	.05	Bateman	12,000	.06	.05	.06	+ .01	
68 1/2	51 1/2	(a)	Cdn Pac Rly	37,832	53 1/2	52	52%	+ 1	.13	.05	Beauce Placer	2,500	.04	.04	.04	—	
9%	7%	.60	Do Pfd	450	8%	8%	8%	+ 1/4	.36	.14 1/2	Black River	79,400	.19	.14 1/2	.15	— .01	
13 1/2	10	.60	Cdn Petrofina	3,028	10%	10%	10%	—	.35	.14	Bluewater	1,000	.16	.16	.16	—	
18	14	.80	Cdn Refractories	300	14 1/2	14 1/2	14 1/2	—	.08 1/2	.03	Bornite Mines	35,500	.07 1/2	.06	.07 1/2	+ .00 1/2	
14 1/2	9.75	.16	Cent-Del Rio	1,350	10 1/2	10	10	— 3/4	.27	.16	Bruce-Presto	1,000	.07 1/2	.07 1/2	.07 1/2	—	
16 1/2	12 1/2	.40	Chemcell	6,215	12%	12%	12%	+ 1/4	.47	.22	Bruneau	6,000	.18	.17	.18	—	
34 1/2	30 1/2	1.75	Do Pfd	100	30%	30 1/2	30 1/2	— 1/4	.49	.20	Burnt Hill	41,000	.26	.22	.26	+ .02	
7%	5%	.20	Colum Cellulose	291	6	5%	5%	— 1/4	4.50	3.15	Camflo Matt.	2,500	3.85	3.70	3.70	— .15	
50%	32 1/2	1.80	Cominco	4,380	32%	32 1/2	32 1/2	— 3/8	.44	.10	Cannon Mines	9,000	.22	.22	.22	+ .00 1/2	
41 1/2	33	(b) 2.00	Cons Paper	3,701	37%	36 1/2	37 1/2	+ 1/2	.11	.05	Carbec	149,500	.43	.38 1/2	.43	+ .03	
13 1/2	10 1/2 (b)	.28	Consum Glass	2,150	11	10%	10%	— 1/4	.16	.14	Cart. Quebec	16,500	.10	.09	.10	+ .02	
3.50	.95	.10	Coronation Cred	800	115	115	115	+ .15	.16	.14	(a) Cassiar Asb.	2,200	.15 1/2	.15	.15 1/2	+ 3/8	
74	51	2.00	Couvrette A	800	4.20	4.00	4.20	—	7.75	3.05	(a) Cessland Corp.	3,570	3.50	3.35	3.45	+ .05	
13%	11%	3.00	Crown Cork	75	11%	11%	11%	—	1.59	.90	Chemalloy	9,629	1.14	1.01	1.06	— .04	
29 1/2	20 1/2	1.20	Crown Zell A	600	22 1/2	22 1/2	22 1/2	+ 1/2	.07 1/2	.04 1/2	Chib. Copper	3,500	.05	.05	.05	—	
16 1/2	10 1/2	.30	Crush Int	25,030	10%	10%	10%	—	.47	.13	Chipman Lake	216,800	.43 1/2	.40	.40	— .02 1/2	
68	36%	(a)	Denison	800	64 1/2	62 1/2	62 1/2	— 1	.35	.20 1/2	Coastal Min.	15,000	.11 1/2	.09 1/2	.11	+ .01 1/2	
39 1/2	27 1/2	1.00	Dist-Seagrams	7,782	31 1/2	29%	30%	— 3/8	.46	.27	Com. Oil&Gas	1,000	.35	.33	.33	—	
28 1/2	17 1/2 (b)	.80	Dom Bridge	1,597	17 1/2	17 1/2	17 1/2	—	.17	.08	Co. Ungava	8,500	.08	.08	.08	—	
29 1/2	18 1/2	.60	Dom Foundries	4,464	21	20%	20%	— 1/2	.27	.20							

Bourse de Montréal

(Suite de la page précédente)

1966 --		Taux du div.	Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang. net
Haut	Bas							
34%	26	1.32	Do Pfd	1,650	28%	28 1/2	28 1/2	+ 1/2
88	74 1/2 (b)	3.60	Inter Pipe Line	1,090	81	77	77	+ 1
16 1/2	9 1/2	.40	Inv Group A	650	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+ 1/4
1.25	.75	—	Isl Tri Rts	949	1.10	.75	.75	— .50
18 1/2	16 1/2 (b)	.60	Labatt	800	17 1/2	17	17 1/2	—
13 1/2	4	—	Laur Fin	5,831	4 1/2	4	4	— 1 1/2
15 1/2	14 1/2	—	Do Pfd	200	14 1/2	14 1/2	14 1/2	— 1/4
11 1/2	8 1/2	.38	Loblav A	880	8 1/2	8 1/2	8 1/2	— 1/4
11 1/2	8 1/2	.38	Do B	3,270	9	8 1/2	8 1/2	— 1/4
18 1/2	10 1/2	.10	Loeb M	2,420	10 1/2	10 1/2	10 1/2	— 1/4
25	21	1.20	Maclaren A	600	22	22	22	— 1/2
29 1/2	23 1/2	1.00	MacMill-Bloed	32,688	25 1/2	25 1/2	25 1/2	+ 3/8
27	21 1/2	1.00	Maritime Elect	800	24 1/2	24	24	+ 1/2
26	20	.95	Maritime Tel	4,619	22 1/2	22	22 1/2	+ 1/2
37 1/2	20 1/2	1.00	Massey	17,126	22 1/2	22 1/2	22 1/2	— 7/8
23 1/2	19 (b)	.80	Melchers	341	20 1/2	20	20 1/2	+ 1/8
9 1/2	7 1/2	(a)	McAllister Tow	475	7 1/2	7 1/2	7 1/2	—
16	11 1/2	—	Metro Stores	150	15	15	15	+ 1/4
18 1/2	15 1/2	.64	Molson A	2,226	18 1/2	17 1/2	17 1/2	— 1/4
19	15 1/2	.64	Do B	11,661	18 1/2	17 1/2	17 1/2	— 1/4
17 1/2	14	.60	Mtl Locomotive	1,888	16 1/2	15 1/2	16 1/2	+ 3/8
23 1/2	14 1/2 (b)	.52	Mtl Trust	250	14 1/2	14 1/2	14 1/2	+ 1/2
86 1/2	74 1/2	1.50	Moore Corp	1,780	82 1/2	81	82	+ 1
21	16 1/2	.90	Morse A	720	18 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2
56 1/2	49 1/2	2.75	Do Pfd	85	51	51	51	+ 1
11	5 1/2 (b)	.30	Mussens Ltd	1,190	7	6 1/2	6 1/2	+ 1/4
9 1/2	8 1/2	.40	Nfld Lt & Pwr	11,281	9 1/2	8 1/2	8 1/2	+ 1/4
55 1/2	46 (b)	1.60	Noranda	4,480	48	47 1/2	47 1/2	— 3/4
18	15 1/2	.80	NB Tele	4,444	16 1/2	15 1/2	16 1/2	+ 5/8
13 1/2	11	.36	Nort & Cen Gas	57,480	13	12 1/2	12 1/2	+ 3/8
13 1/2	10 1/2	.40	NS Lt & Pwr	7,380	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—
13 1/2	10 (b)	.30	Ocean Fisheries	500	10 1/2	10	10 1/2	+ 1/4
15 1/2	12 1/2 (b)	.60	Ogilvie Flour	7,740	13	12 1/2	13	+ 3/8
35	31 1/2	1.75	Do Pfd	340	33	33	33	—
40	30 (b)	.80	Ontario Steel	30	30	30	30	— 1/4
30 1/2	22	.20	Oshawa A	100	23	23	23	— 1/4
15 1/2	9 1/2	—	Pacific Pete	3,785	10 1/2	10 1/2	10 1/2	— 3/8
35 1/2	30 (b)	.80	Phillips Cables	1,670	35 1/2	31 1/2	35	+ 3
29 1/2	24	.50	Placer Dev	755	25	25	25	+ 1/4
14 1/2	9 1/2	.44	Power Corp	4,694	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+ 3/8
15 1/2	12 1/2	.75	Price Co	5,065	13 1/2	12 1/2	12 1/2	— 1/2
15 1/2	10 1/2	—	Que Nat Gas	4,737	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—
101 1/2	88 1/2	5.50	Do '65 Pfd	75	88	86 1/2	86 1/2	— 2 1/2
26 1/2	15 1/2	.70	Que-Tele	1,747	16 1/2	15 1/2	15 1/2	— 1/2
13 1/2	9 (b)	.50	Reitman's	110	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+ 1/2
10 1/2	8 1/2 (b)	.50	Do A	150	8 1/2	8 1/2	8 1/2	—
.38	.06	—	Que Tele Rts	103,394	.14	.06	.10	— .03
27 1/2	19 1/2	(a)	Rio Algom	11,310	25 1/2	24 1/2	24 1/2	— 1/4
100 1/2	96 1/2	—	Do Pfd	65	99	99	99	+ 1
13	10	.40	Rolland A	990	11 1/2	11	11 1/2	+ 1/2
13	8 1/2	.50	Ronalds-Fed	200	10 1/2	10	10	—
31	22 1/2	—	Rothmans	545	24 1/2	24	24	— 1/4
81	63 1/2	3.00	Royal Bank	3,230	68 1/2	68	68	—
35 1/2	27	1.00	St Law Cem A	799	27 1/2	27	27	—
12 1/2	9 1/2	.40	Salada Foods	2,150	9 1/2	9 1/2	9 1/2	—
16	13 (b)	.40	Scott-Lasalle	300	13 1/2	13 1/2	13 1/2	—
23 1/2	19	.40	Shell Can A	1,700	21 1/2	21	21 1/2	— 1/4
28 1/2	24 1/2	1.10	Shell Inv Pfd	1,100	25 1/2	25 1/2	25 1/2	—
7.65	6.00	—	Do Wts	300	6.45	6.45	6.45	+ .30
37 1/2	27	1.80	Sher-Williams	181	29	27	27	+ 1
6 1/2	4.05	.30	Sicard	165	5 1/2	5 1/2	5 1/2	— 3/8
31 1/2	25 1/2	.60	Simpsons	3,666	30	29	29	— 1/4
17 1/2	15 1/2	.30	Simpsons-Sears	341	15 1/2	15 1/2	15 1/2	+ 1/4
12 1/2	10 1/2	(a)	Sogemines	1,962	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+ 1/4
42	31	1.20	Southam Press	130	32	31 1/2	32	+ 1
28 1/2	20 1/2 (b)	.80	Steel of Canada	9,401	21 1/2	20 1/2	20 1/2	— 7/8
27 1/2	17 1/2	.36	Steinberg's A	2,251	18 1/2	18 1/2	18 1/2	—
63 1/2	54 1/2	1.80	Texaco Can	1,784	63 1/2	60	63 1/2	+ 3 1/2
69	53 1/2 (b)	2.20	Toront-Domin	623	57 1/2	56 1/2	57 1/2	+ 3/4
13	10	.80	Traders A	1,105	10 1/2	10	10 1/2	+ 1/4
10 1/2	5 1/2 (b)	.40	Trans-Can Fund	2,300	5 1/2	5 1/2	5 1/2	— 1/4
39 1/2	24 1/2	1.00	Trans-Can Pipe	7,258	25 1/2	24 1/2	25 1/2	— 1/4
48 1/2	45 1/2	2.80	Do Pfd	405	47 1/2	47	47 1/2	+ 1/4
19	15 1/2	1.00	Trans Mount	5,955	17 1/2	16 1/2	17	+ 3/8
29 1/2	20 1/2	.60	Union Carbide	2,100	22 1/2	22	22 1/2	+ 1/4
36 1/2	25 1/2 (b)	1.20	Webb & Knapp	5,502	28	27 1/2	27 1/2	+ 1/4
10 1/2	7 1/2	.50	Weldwood	275	8 1/2	7 1/2	8 1/2	+ 1/4
29 1/2	21 1/2	—	Westcoast	2,320	27	26	26 1/2	+ 1/8
20	16 1/2	1.00	Western Pacific	350	20	19 1/2	20	+ 2
23 1/2	15 1/2	.75	Weston A	1,535	16 1/2	16	16 1/2	+ 1/4
25	17 1/2	.75	Do B	100	18 1/2	18 1/2	18 1/2	—
29	23 1/2	.60	Zeller's	4,300	24 1/2	24	24 1/2	+ 1/4

Bourse Canadienne

(Suite de la page précédente)

1966 --		Taux du div.	Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang. net
Haut	Bas							
2.25	1.25	.10	Glen Lake	9,350	1.35	1.25	1.25	— .10
2.15	.60	—	Gt. West. Min.	17,710	.75	.60	.65	— .13
.35	.22	—	Gui-Por. Uran.	1,000	.25	.25	.25	—
.20	.13	—	Guardian	4,500	.16	.15 1/2	.16	— .01
.11	.05	—	Int. Ceramic	1,500	.05 1/2	.05	.05	— .01
.40	.18	—	Int. Norvalie	2,333	.22	.20	.20	—
.21	.07	—	Int. Dredging	22,000	.09	.08	.09	+ .01
.17	.06	—	Israel Cont.	1,700	.07	.07	.07	—
.55	.16 1/2	—	James Bay	7,000	.23	.20	.20	—
.88	.25 1/2	—	Kelly Desmond	2,000	.28 1/2	.28	.28	—
.49 1/2	.15	—	Keltic Min.	8,500	.16	.15	.15	—
35 1/2	27 1/2 (b)	1.00	Labrador Min.	100	29 1/2	29 1/2	29 1/2	+ 1 1/2
.75	.40	—	Laduboro Oil	2,100	.64	.61	.61	+ .01
12 1/2	9.90	(a)	Lake Dufault	900	12 1/2	12 1/2	12 1/2	+ 2.60
.53	.26	—	Lemieux	97,600	.34	.30	.30	— .02
.10	.04	—	Lingside	49,500	.05	.04	.04	— .01
35 1/2	.14	—	Louanna Gold	33,000	.20	.18	.18	— .02
.10	.06 1/2	—	Massval	1,125	.07	.07	.07	—
1.70	.30	—	Matachewan	11,500	.31 1/2	.30	.30	— .05
.12	.05	—	Mercury-Chip.	7,690	.07	.06	.06	— .00 1/2
1.50	1.23	(a)	Metal Mines	2,700	1.23	1.23	1.23	—
6.60	1.80	—	Midepsa	42,450	2.60	1.80	1.90	— .61
.36	.14	—	Miro Mines	64,000	.16	.14	.14 1/2	— .02 1/2
.37	.14	—	Mistango	5,000	.16 1/2	.15	.15	— .01
.10	.05	—	Monpre Min.	8,000	.06 1/2	.06	.06 1/2	+ .01 1/2
.32	.16	—	Mt. Costigan	22,600	.20	.16	.20	+ .01 1/2
.54	.20	—	Mt. Pleasant	10,565	.26	.24	.24	— .01 1/2
.31	.12	—	Moly Hill	1,500	.14	.12 1/2	.12 1/2	— .05 1/2
.22	.10	—	Native Min.	166,807	.21	.18	.20	+ .00 1/2
.08 1/2	.03	—	New Formaque	31,650	.04	.03	.04	—
.16	.04 1/2	—	Newrich Exp.	4,500	.17	.15 1/2	.17	—
.85	.26 1/2	—	Nocana	1,000	.05	.04 1/2	.04 1/2	— .00 1/2
1.55	.41	—	N.A.R. Metals	22,500	.29	.26 1/2	.26 1/2	— .02
.17 1/2	.07	—	Nor. Expl.	1,700	.50	.44	.50	+ .05
.21	.09 1/2	—	N/W Canalask	500	.08	.08	.08	+ .00 1/2
2.95	.25	—	Opem. Exp.	2,100	.10 1/2	.10 1/2	.10 1/2	—
.13	.05	—	Patricia	87,505	.28	.25	.26	— .01 1/2
10 1/2	6.00	—	Paudash	12,000	.06	.05	.05	— .01 1/2
.42	.15	—	Peace River	2,400	6.50	6.00	6.00	— .45
1.85	.90	—	Pennbec	36,500	.22	.18	.20	—
5.40	.68	—	Peso Silver	2,000	.91	.91	.91	+ .01
.10	.03 1/2	—	Phoenix Can.	3,651	3.10	2.80	2.80	— .25
.24 1/2	.20 1/2	—	Pitt Gold	5,000	.04</			

En parcourant Le Québec

Epidémie de gale en Abitibi

Depuis une quinzaine de jours, les pharmaciens de Rouyn-Noranda, en Abitibi, sont assaillis par des centaines de personnes souffrant de démangeaisons imputables à la gale.

Il semble toutefois que cette épidémie locale soit en voie de régression grâce aux mesures prophylactiques prises par la population depuis quelques jours.

La gale (ou gratelle) est une maladie contagieuse de la peau qui débute par un prurit et de petites vésicules, le plus souvent situées entre les doigts et aux poignets, avant de se propager à toutes les parties du corps, sauf au visage.

Bel exemple pour ses élèves

SAINT-JOSEPH de Beauce — Une institutrice de Saint-Prospère de Dorchester a été trouvée coupable sous l'accusation d'avoir conduit un véhicule moteur alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

L'accusée a été condamnée à \$50 d'amende et les frais ou, à défaut de paiement, à un mois d'emprisonnement.

En outre, son permis de conduire lui a été enlevé pour une période de trois mois.

Service provincial de la recherche

CHICOUTIMI — Le ministre des Terres et Forêts, M. Claude-G. Gosselin, a déclaré, devant les membres de l'Association forestière québécoise, réunis en assemblée générale à Chicoutimi, en fin de semaine, qu'il avait l'intention d'intensifier l'organisation du service provincial de la recherche.

M. Gosselin a dit qu'il fallait craindre l'exode de l'intelligence et de la compétence, si les jeunes ne pouvaient trouver un emploi à leur sortie des écoles ou des universités.

Expliquant que la forêt était la principale ressource de notre économie, le ministre a dit: "Nous ne voulons pas qu'elle soit laissée pour compte. Nous voulons créer les structures nécessaires pour accueillir les jeunes qui voudront se consacrer à une carrière scientifique ou technique dans une discipline propre à la forêt."

Par ailleurs, M. Gosselin a dit qu'il faudrait une nouvelle distribution de la forêt, qu'il faudrait faire également la récupération des parties enlevées et y a quelques années et le reboisement des lots laissés à l'abandon.

Le "zèle", nouveau genre de grève

Dans le but d'entraîner la reprise des négociations en vue de la signature de leur prochaine convention collective de travail, des professeurs d'une vingtaine d'écoles de la Commission scolaire catholique de Verdun viennent de déclencher une grève du zèle.

Les grévistes continueront de donner des cours aux élèves, mais s'abstiendront de siéger dans les divers comités, de participer aux activités para-éducatives et d'assurer certaines suppléances.

Les quelque 400 professeurs en cause ont voté, dans une proportion de 87,5 pour cent, en faveur d'une telle grève à la place d'une véritable grève qu'ils pouvaient déclencher légalement à partir du 19 octobre dernier.

Jusqu'à présent, la Commission scolaire catholique de Verdun ne leur a offert que 5 pour cent d'augmentation répartie sur un contrat de deux ans.

Congrès des chiropraticiens

Au cours du congrès annuel du Conseil national de recherche chiropratique, tenu à Québec, le président du Conseil, le Dr Pierre Gravel a dit que les chiropraticiens du Québec se vident les poches pour faire de la recherche parce qu'ils ne bénéficient pas de subventions et n'ont pas l'appui de puissantes organisations qui font de grandes campagnes de souscriptions.

Le Dr Gravel a en outre précisé que la pratique de la profession de chiropraticien se fait d'une façon beaucoup plus sérieuse et elle est supérieurement meilleure qu'il y a seulement 5 ans.

Pour sa part, le Dr Armand Gravel, président du collège des chiropraticiens de la province, a révélé qu'environ 50 pour cent de la population du Québec a eu recours, au moins une fois dans sa vie, aux soins d'un chiropraticien.

Il a dit en outre qu'un premier pas a déjà été fait pour la reconnaissance de la profession, lorsque l'an dernier, un bill en ce sens a été adopté en première lecture à l'Assemblée législative.

Une nouvelle fédération est née

Les associations des directeurs de crédit du Québec ont créé, au cours d'une assemblée générale tenue samedi à Sainte-Foy, la "Fédération des associations des directeurs de crédit du Québec."

Le but principal de cette fédération est d'établir des communications entre les divers chapitres de la province et de favoriser les échanges d'opinions à ce niveau.

La fédération, qui compte présentement plus de 600 membres à travers la province, vise également à créer de nouveaux chapitres et à favoriser, d'autre part, les relations entre les directeurs des différents chapitres et même, à certains moments, à proposer des solutions à des problèmes régionaux.

Il faut mentionner qu'il ne s'agit pas là d'une agence de crédit, mais plutôt d'un bureau d'échange d'informations avec les commerçants.

Nous sommes indignés

MONTREAL (PC) — M. André Bédard, président de l'Association professionnelle des pharmaciens du Québec, s'est dit indigné à la suite d'un article paru samedi dans le quotidien Le Devoir et qui traite du "Plan pharmaceutique du Québec."

M. Bédard a fait parvenir un télégramme au gouvernement du Québec dans lequel il résume la position de l'association:

"Nous sommes indignés du procédé utilisé par M. Jean Côté, conseiller technique

de l'Union internationale de l'industrie des produits chimiques, qui associe le nom du syndicat des pharmaciens à son plan pour mieux le mousser aux yeux du gouvernement."

Le président de l'Association professionnelle des pharmaciens du Québec a avisé le premier ministre, le ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, et M. Claude Castonguay, président du comité de recherches sur l'assurance-santé, que son mouvement n'a participé d'aucune façon à l'élaboration de ce plan.

C'est vous qui choisissez

SAINT-BERNARD — "Notre gouvernement apportera aux maux dont souffrent présentement nos professeurs et étudiants, les remèdes radicaux qui s'imposent tout en respectant les priorités et les droits des uns et des autres".

Voilà ce qu'a déclaré hier le député de Dorchester à l'Assemblée législative, M. Henri-Paul Picard, au cours de la cérémonie de bénédiction des nouveaux locaux à l'école Centrale de Saint-Bernard de Dorchester.

S'adressant aux parents et faisant allusion à une déclaration faite par Me Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Éducation, M. Picard a déclaré: "C'est vous qui choisissez le genre d'école d'enseignement que vous désirez pour vos enfants. Dans ce cas, choisissez le plus adéquatement possible pour les protéger et les garder libres."

"Vous avez compris que c'est votre rôle de diriger en adultes les destinées de vos enfants qui ont un potentiel immense", a-t-il ajouté.

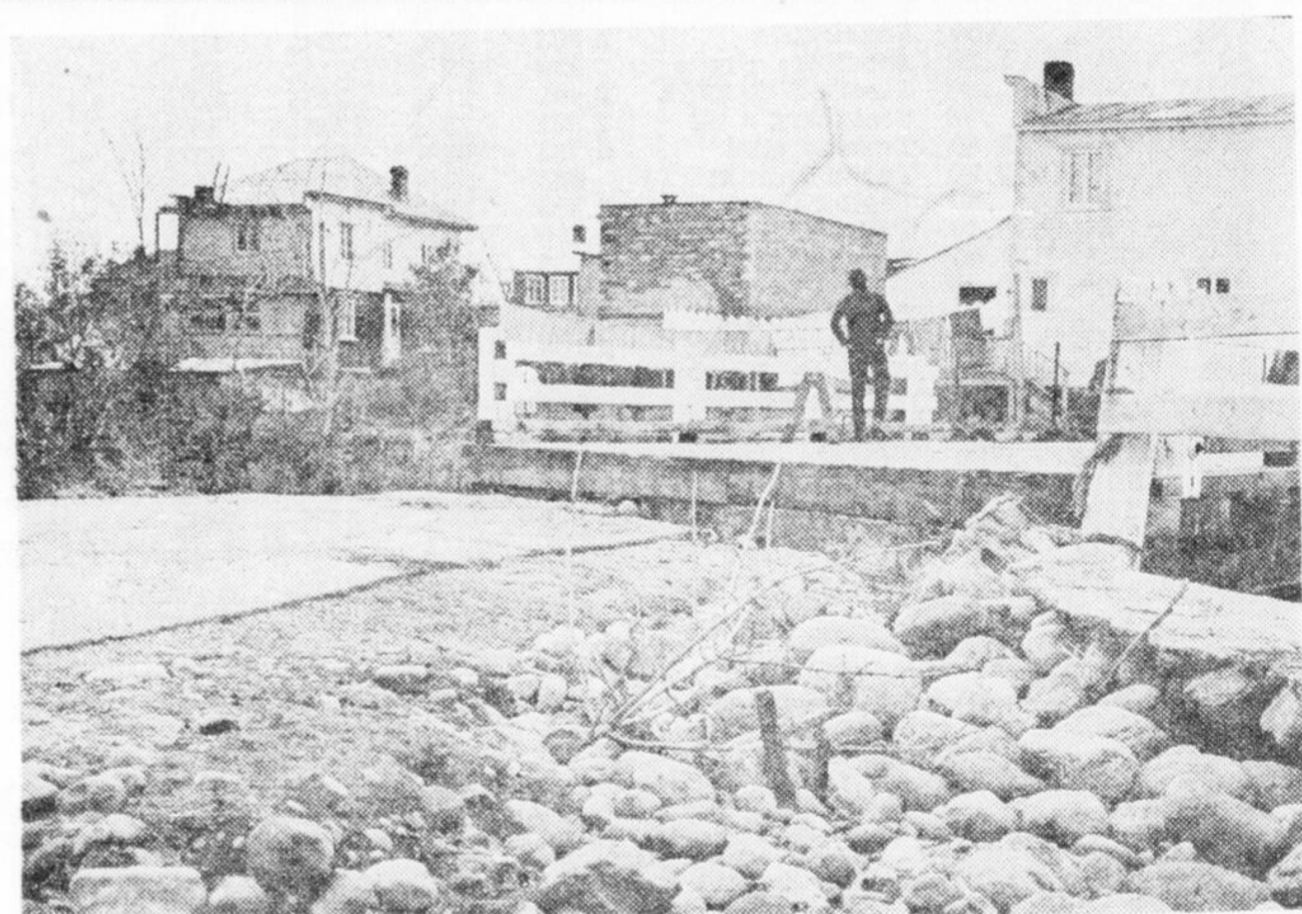
Vendre plus de légumes

MONTREAL (PC) — Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Clément Vincent, a annoncé hier que le ministère qu'il dirige a l'intention de prendre des mesures pour encourager les propriétaires des supermarchés québécois à vendre une plus grande quantité de légumes du Québec et à en importer moins.

M. Vincent a parlé de ces projets du ministère au moment où il dirigeait un groupe de plusieurs centaines de fonctionnaires de l'Agriculture, qui a visité le pavillon agricole québécois, construit au coût de \$3,500,000 à l'Expo '67.

Le ministre a souligné qu'on avait déjà rencontré les dirigeants des grands marchés d'alimentation à ce sujet et qu'on devait les rencontrer de nouveau afin de régler le problème de l'importation des produits de la ferme.

L'été dernier, les agriculteurs de la région de Montréal s'étaient plaints que la plupart des légumes frais en vente dans le Montréal métropolitain et ses alentours étaient importés des États-Unis et de l'Ontario.



CE N'EST PAS LE PONT QUI A LEVÉ: Il semblerait à voir cette photo que le pont s'est élevé au-dessus de la route mais ce n'est pas le cas. C'est la route qui s'est affaissée à la suite des inondations survenues jeudi soir. Cette photo prise à la Baie-Saint-Paul montre que le pavé s'est enfoncé de deux pieds dans la terre.

La route 15 sur la Côte-Nord, sectionnée à une quinzaine d'endroits durant les inondations, est maintenant carrossable sur toute sa longueur à la suite des mesures d'urgence prises par la Voirie.

La discontinuité de la route entre Baie-Comeau et Forestville a duré plus de 24 heures et il est évident que la situation normale ne sera pas complètement rétablie avant une dizaine de jours.

La section de route entre Baie-Comeau et Sept-Îles était en état de répondre à la circulation dès samedi matin.

Entre Baie-Trinité et Pointes-Aux-Anglais, les crevasses faites dans la route avaient été comblées de sable ou de gravier mais malgré que la route était carrossable, il fallait que les conducteurs soient extrêmement prudents.

La barrière numéro 1 de l'Hydro-Québec qui donne accès aux différents chantiers est pratiquement fermée depuis quelques jours, à cause de ravins creusés par les effets de la tempête.

Ceux qui désirent accéder aux chantiers doivent passer par la barrière Saint-Joseph sur la route 15, entre Baie-Comeau et Hauterive.

D'un océan à l'autre

Les prix ne baissent pas

OTTAWA (PC) — La Presse Canadienne démontre, après enquête, que les prix des denrées alimentaires n'ont pas baissé pendant les trois dernières semaines, en dépit du boycottage des super-marchés par les ménagères irritées du pays.

Les ménagères ont déclaré que les prix étaient trop élevés. Certains groupements d'entre-elles ont dénoncé les timbres-primés et l'emballage de fantaisie, d'autres ont porté le blâme sur les dirigeants de super-marchés qui changent arbitrairement les prix de produits déjà étalés.

Le bureau fédéral de la statistique rapporte que les prix ont augmenté de façon sensible depuis l'an dernier.

A Regina, presque toutes les denrées, y compris les viandes, les oeufs, le jus d'orange congelé, ont augmenté de quelques cents depuis la mi-octobre. Une livre de saucisse de porc coûte actuellement 86 cents, soit 27 cents de plus, et une douzaine d'oeufs de première qualité 75 cents, soit une augmentation de 10 cents.

Pour son enquête, la Presse Canadienne a effectué un relevé des prix annoncés dans la publicité des journaux de la semaine dernière en les comparant à ceux de la mi-octobre.

M. Guy Hudon, vice-président de la chaîne IGA et chargé de la marchandise a cependant expliqué qu'on ne pouvait se baser sur une telle étude du fait que pour une semaine, la chaîne de magasins peut baisser les prix de certains items. Il s'agit là en fait d'un jeu de publicité visant à attirer la clientèle.

La situation semble donc rester la même et les compagnies de vente au détail ne se plaignent pas trop de la guerre que leur ont déclaré les ménagères canadiennes.

Deux livres de saucisses pour Pearson

EDMONTON (PC) — Le premier ministre Pearson recevra incessamment la visite de M. Stan Daniels qui lui apportera deux livres de saucisses de boeuf payées à un prix exorbitant. M. Daniels a acheté cette viande à Fox Lake, réserve indienne située à 350 milles au nord-ouest d'Edmonton, au prix de \$2.98. M. Daniels précise qu'on vendait également le rôti de ronde \$1.33. Toute viande coûtait vraiment cher à cette réserve qui compte quelque 400 Indiens Cris, la plupart vivant d'assistance sociale. M. Daniels arrivera à Ottawa lundi, et il a la ferme résolution de montrer ses deux livres de saucisses à M. Pearson.

Grève des pêcheurs

VANCOUVER (PC) — Les pêcheurs de harengs de la Colombie Britannique ont voté la grève afin d'appuyer les demandes d'augmentation du prix du hareng. Les pêcheurs, membres de l'Union des pêcheurs alliés et des travailleurs alliés, ont rejeté la suggestion de l'union exécutive de continuer à faire la pêche jusqu'à mercredi alors que les négociateurs rencontreront les compagnies.

Les pêcheurs demandent une augmentation de \$3.08 sur le prix de la tonne de hareng qui se vend présentement \$17.40 la tonne. Les compagnies n'ont pas encore offert d'augmentation.

Levée des lignes de piquetage

TORONTO (PC) — Les 3,500 employés civiques de la ville de Toronto, en grève depuis jeudi, ont accepté, hier, de lever les lignes de piquetage qu'ils avaient installées devant l'Hôtel de ville et ainsi de ne pas empêcher les employés de bureaux de retourner à leur travail. Les employés en grève réclament une augmentation de \$0.40 l'heure pour un contrat de deux ans, tandis que la cité offre une augmentation de \$0.35 pour un contrat de 21 mois.

La CSN boycottera le scrutin à Radio-Canada

MONTREAL (PC) — La Confédération des syndicats nationaux a annoncé hier qu'elle boycottera le scrutin qui aura lieu les 23 et 24 novembre prochains chez les 1,400 employés de scène, machinistes, éclairagistes, techniciens et autres de Radio-Canada, pour déterminer la centrale syndicale qui les représentera. Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a exprimé l'avis que ce vote, décrété par le Conseil canadien des relations ouvrières, est une injustice flagrante.

Selon lui, le Congrès du Travail du Canada remporterait la victoire à coup sûr puisque les deux seuls syndicats inscrits sur les bulletins de vote, soit le SFCP et l'ATSE, sont affiliés au CTC.

Le Syndicat général des employés de la télévision SGET de la CSN n'est pas inscrit sur les bulletins, même si d'après la CSN, au moins 400 des 600 employés de plateau ont signé leur carte de membre de cette centrale syndicale.

La menace de grève persiste chez les postiers

OTTAWA (PC) — M. Roger Décarie, président du syndicat des postiers, a révélé, samedi soir, qu'un référendum national autorise les chefs syndicaux à décréter une grève si les pourparlers avec le gouvernement fédéral au sujet des augmentations de salaires des postiers n'aboutissent pas.

C'est dans une proportion de 90 pour cent que les 9,000 membres du syndicat accordent leur confiance au conseil national des postiers &... Plus loin, dans une proportion de 7,760 sur 8,624 votants, les postiers ont donné aux négociateurs le mandat d'accepter une augmentation intérimaire. Ce qui signifie que le conseil syndical peut en donner l'état de grève si le gouvernement n'offre pas une augmentation immédiate suffisante.

L'augmentation immédiate désirée est de 50 cents, l'heure, soit 20 pour cent du salaire. De plus, les postiers demandent le droit de négocier l'an prochain une autre augmentation de 19 pour cent. Les deux aug-

mentations seraient rétroactives au 1er octobre 1966.

Par ailleurs, il y a déjà plusieurs semaines, les 11,000 membres du Syndicat canadien des employés de poste, qui exigent une même augmentation, ont autorisé leur conseil syndical à décréter la grève, après le 15 novembre, s'ils n'obtiennent pas satisfaction.

Les deux syndicats ont formé un front commun. Probablement que les présidents, MM. Décarie et William Ray se consulteront pour décréter une grève conjointe si l'ultime mesure doit être prise.

D'autre part, le président de l'Association canadienne des maîtres de poste, M. J.M. Leboldus, a déclaré vendredi que plus de 5,000 des 7,969 maîtres de poste ont des salaires inférieurs à \$1,200 par année. M. Leboldus a ajouté que l'Association a demandé au gouvernement d'accorder à ses membres une augmentation immédiate de 10 pour cent.



REUNION A VARSOVIE — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, à gauche, est accueilli par son homologue polonais, M. Adam Rapacki à leur entrée dans les locaux du Ministère des Affaires extérieures de la Pologne pour entreprendre leurs entretiens d'aujourd'hui. — (Téléphoto PA).

M. Paul Martin visite Auschwitz

VARSOVIE (AFP) — "Après cette visite d'Auschwitz, je ne puis surmonter mes sentiments d'effroi et d'horreur devant les méthodes nazies". C'est ce qu'a écrit, hier, dans le livre d'or du musée d'Auschwitz, le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, après une visite de l'ancien camp de concentration.

M. Martin, qui séjourne en Pologne depuis samedi, a déclaré par la suite que "le peuple canadien fera tout ce qu'il peut et tout ce qu'il faut pour conjurer la notion de la guerre considérée comme instrument de la politique nationale."

"Nous devons travailler de toutes nos forces pour maintenir dans le monde une paix durable", a poursuivi le ministre.

M. Martin, qui a rejoint Varsovie hier soir après avoir visité la vieille cité de Cracovie, ancienne capitale de la Pologne,

aura ce matin, un second entretien avec M. Adam Rapacki, son homologue polonais.

Si la presse polonaise constate que le Canada "est d'accord avec les Etats-Unis sur les causes du conflit vietnamien," elle note en revanche qu'Ottawa a "appelé le président Johnson à arrêter les bombardements, en dépit du protocole bilatéral qui enjoint aux deux parties de ne pas faire de critiques publiques de la politique du partenaire."

Les échanges commerciaux entre le Canada et la Pologne font apparaître un solde en faveur du Canada: le volume des importations polonaises a atteint, en 1965, la somme de \$26,342,000 dont \$19,000,000 pour les seules céréales, celui des achats polonais au Canada, \$10,342,000.

M. Martin séjournera en Pologne jusqu'au 9 novembre, avant de gagner Moscou.



Un incendie, dont on ignore encore les causes, a éclaté en fin d'après-midi hier à la Compagnie Crown Lumber à Warwick, Ontario. Des flammes s'élevaient à 50 et même 100 pieds dans le ciel lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux. Des escouades de villes environnantes sont venues aider à combattre les flammes. Le taux des dommages n'est pas encore connu.

Dans Le monde

Grave incendie à Baltimore

BALTIMORE (UPI) — Huit personnes dont trois enfants ont été tuées au cours d'un incendie qui a détruit hier une maison de trois étages dans le quartier ouest de Baltimore. Les victimes sont Marguerite Ballard, âgée de 38 ans, et ses trois enfants. Catherine Parker, âgée de 22 ans, et ses deux enfants ont également péri. Ellassie Delay a aussi perdu la vie au cours de l'incendie.

Situation critique à Hanoi

MOSCOU (UPI) — Hanoi, capitale du Nord-Vietnam, a été décrite par le correspondant de la Pravda comme une forteresse hérissée de projectiles mais ravagée par la famine. Les vivres sont rationnés et les citoyens quittent la ville. Apparemment, la défense serait considérablement renforcée. Toutefois, le rationnement devient de plus en plus sévère et il y a souvent interruption dans l'approvisionnement.

La neige fait des victimes en Suisse

SUISSE (UPI) — Au moins 11 personnes ont perdu la vie en Suisse durant les 4 derniers jours, à la suite du mauvais temps. Des pilotes d'hélicoptères ont bravé des vents de 90 milles à l'heure afin de secourir les centaines de personnes gelées dans les Alpes, où la pire rafale de neige survenue en automne les a surprises.

Dans la vallée de Bedretto, 18 hommes ont été ensevelis par une avalanche, mais tous ont réussi à se dégager. Dans un autre site de construction, 160 hommes ont échappé à la mort en rampant dans un conduit d'eau de 5 milles de long. Ils arrivèrent dans la vallée voisine sains et saufs.

Inondations en Italie: 116 morts

FLORENCE (UPI) — Les inondations en Italie ont fait 116 morts, des centaines de blessés et des milliers de gens se retrouvent sur les pavés boueux de Florence sans nourriture, sans eau potable, sans électricité, téléphone ou même sans essence.

Le temps redevenu plus clément favorise la décrue dans toutes les régions de la péninsule envahie par les flots des fleuves, grands et petits, transformés en torrents impétueux.

D'après M. Giuseppe Saragat, président de la République italienne, et le maire de Florence, M. Piero Bargellini, les inondations ont fait en une seule journée plus de dégâts que la dernière guerre.

Par exemple, les fresques d'Andrea del Sarto et tous les tableaux du XVI^e siècle du Cénacle de San Salvi sont tous noyés sous douze pieds d'eau. Les archives du fameux palais Strozzi ont été détruites et également plusieurs trésors d'une valeur inestimable.

Quelques gardiens de musées et de galeries ont sauvé des chefs-d'œuvres au risque de leur vie. Des milliers de livres et de précieux manuscrits de la Librairie nationale ont été détruits.



IL VEUT DE L'EAU ET DE LA NOURRITURE. Giuseppe Medici, cordonnier et père de 5 enfants, supplie le président de la République italienne M. Saragat de lui donner de l'eau et de la nourriture. Le président fait le tour de Florence, ville de 450,000 habitants, qui a été très éprouvée durant les inondations des fleuves du centre et du nord de l'Italie. — (Téléphoto PA)

Un ancien président de la Légion critique la façon de mener la campagne du coquelicot

M. Raymond Poulin, ancien président de la Légion royale canadienne, a exprimé son mécontentement devant la façon dont la campagne du coquelicot a été organisée et menée, cette année. Dans un communiqué remis aux journaux, M. Poulin déclare: "La campagne du coquelicot, c'est ce qui est de plus sacré pour les légionnaires; je trouve révoltant de voir qu'ils ne s'en occupent pas, que ceux-là mêmes qui demandent de l'aide, les vétérans, ne participent pas à la campagne."

"Après avoir passé à la porte de plusieurs églises et après avoir rencontré plusieurs personnes", poursuit M. Poulin, "j'ai constaté qu'il y avait beaucoup d'enfants dont l'âge varie entre 8 et 14 ans qui se faisaient geler pour vendre les coquelicots pendant que les adultes se réchauffaient dans les automobiles et les maisons." La campagne du coquelicot ne sera pas un succès cette année, prédit M. Poulin, qui prévoit une diminution de \$1,200 à \$2,000 sur les \$5,300 recueillis l'an dernier.

Paielements différés

Les Australiens doivent aux compagnies de finance un montant global de \$1,200,000,000.

Tourisme

Le nombre de touristes étrangers en Israël s'accroît de 20 pour cent par année.

ANNONCE

Les Canadiens connaîtront-ils enfin la teneur en goudrons et en nicotine de leurs cigarettes?

Les Canadiens désireraient avoir plus de renseignements sur la nocivité du tabac. On sait déjà que l'opinion publique peut avoir du poids, en voyant ce qui se passe aux États-Unis, où l'industrie du tabac est présentement la vedette d'une sorte d'opéra bouffe. Et il se pourrait bien que cette comédie conduite à un dénouement jamais vu jusqu'ici: un exposé des faits dans la publicité des fabricants de cigarettes. C'est donc l'opinion publique canadienne et la force avec laquelle elle s'exprime qui déclencheront ou non les événements. D'ici là, ne manquez pas de lire l'article spécial de Sélection du Reader's Digest de novembre sur la cigarette. Tout le monde en parlera. Achetez votre exemplaire sans tarder!

Une autre adepte de

Peter Jackson

GAGNE \$10000



Mme Mary Bergeron, 195, boul. St-Gérard, Ville Bélair, P.Q., reçoit de M. P. H. Paquet, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson de \$1,000 en argent. Des certificats de \$1,000 sont insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson. Achetez-en aujourd'hui. Vous aussi vous pouvez gagner \$1,000.

W-191

pour plaire à ceux qui ont du flair! **Peter Jackson**
KING SIZE

VOUS ETES INVITES

CABARETS

A la Porte St-Jean: Artistes et Modèle avec Nabuo Harada et ses 5 caractères et 4 danseuses — Roger Lachance. Ce soir: 10h., 12h.30.

Page Blanche: Concours de danseuses à Go-Go et aussi à La Madrague.

A l'Italia: Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir: 8 heures et 2 heures.

Au Baril d'Huitres: Les Classeurs — Gloria Marcon. Ce soir: 10h.30, 12h.30.

Auberge de la Colline: Les Mélodiens et Mario. Ce soir: de 7h. à 1h.30.

Au 400: Ce soir: Frederic et Nicole.

Bal Tabarin: Lynn Howard — Patty Burke — Jean François. Ce soir: 10h.30, 12h.30.

Cabaret Panorama: Jolies danseuses. Ce soir: 5h.30, 11h., 1h.

Cabaret Victoria: Gerry Toussignant. Ce soir à partir de 9 heures.

Château Bel-Air: Ce soir, danse.

Château Lac-Beaufort: Marc Drolet et son ensemble, ce soir.

Chez Gérard: Revue exotique "Mille et une nuits" — Bob Vocolle. Ce soir: 10h., 11h.30, 12h.45.

Congress-Inn - Auberge des Gouverneurs: Pierre Roche au piano-bar, 10h. à la fermeture.

Coronet: Lucien Boyer — Marilyn Taylor — Gaston Boileau. Ce soir: 10h. et 12h.

La Maison Hantée: Ce soir: Jacques Auger et ses musiciens.

Le Fanal: Ce soir, Marcel Grondin et son orgue.

La Grenouille et le Boeuf: Ce

soir de 8h30 à 1h30: Claudette Paquet à l'orgue.

Manoir Lac Delage: Ce soir: danse au Bar saison.

Motel Le Voyageur: A la salle Rendez-vous, "Orchestre Les Voyageurs". Ce soir de 9h.30 à la fermeture.

Motel Admiral: Ce soir, Gene Cooper à l'orgue et Josée.

Au "Barillet Danse": Jean Brousseau, ce soir de 9 heures à 2 heures.

Waikiki Casino: Les Jazz Men. Spectacle-continuel.

CONVOICATIONS

Société Provencher: Présentation d'un film intitulé "Héritier de l'état sauvage" à 8 hres p.m. 1158 Bourlamaque. Présentation de la médaille de la Société et exposition de photographies.

Club Vente Publicité de Québec: Dîner-causerie à 6 hres au restaurant Marino. Conférencier: M. Robert Prévost. Sujet: "Moyens publicitaires projetés pour l'Expo 67".

L'Institut Canadien de Québec: Conférence de M. Joseph Lavergne à 8h30, 42 rue St-Stanislas. Sujet: Récit de voyage: "A travers les beaux pays."

Club Progrès du Canada: Dîner à 7 hres p.m. au Motel des Laurentides. Danse avec orchestre.

Club 2 N: Dîner-causerie à 6h30 au restaurant Marino. Conférencier: R. P. Raymond Groulx. Sujet: "La Bolivie sous l'empire du Communisme et du Capitalisme".

L'Institut Canadien de Québec: 8h.30 p.m., conférence de M. Joseph Lavergne. Sujet: "A travers les beaux pays".

Cercle Hélène Boulé: Assemblée à 8h. p.m., à 71 rue Sainte-Ursule.

(Suite à la page 22, 1ère col)

A LA RADIO QUEBECOISE

INFORMATION

MICRO QUEBEC — Spécialistes invités à répondre aux questions des auditeurs de la ville et de la banlieue. CKCV, 6h à 9h a.m.

POINT DE VUE — Les auditeurs font connaître leur point de vue sur un sujet proposé. CHRC, 6h40 à 8h30 a.m.

UN HOMME VOUS ECOUTE — Le docteur François Cloutier, psychiatre, répond à son courrier. CBV, 10h45 à 11h a.m.

FAITES-MOI CHANGER D'OPINION — MM. Jean-Charles Bonenfant, Pierre Chaloult, Laurent Laplante et René Arthur invitent les auditeurs à leur faire changer d'opinion. CJLR, 12h 15 à 12h45 p.m.

PRESENT METROPOLITAIN — Magazine d'information régionale émanant de Québec. CBV, 5h à 5h30 p.m.

PRESENT NATIONAL — Magazine d'information provinciale, nationale et internationale émanant de Montréal. CBV, 5h30 à 6h p.m.

COMMENTAIRES — Un journaliste fait le point sur une nouvelle d'actualité importante. CBV, 6h 15 p.m.

VARIETES

CHEZ MIVILLE — Rire, musique et chanson avec l'équipe de Miville Couture. CBV, 8h à 9h a.m.

LE MATIN D'AUJOURD'HUI — Entrevues, musique et pensées avec Richard Joubert. CBV, 9h30 à 10h30 a.m.

FEMINA — Un quart-d'heure avec Mimi d'Estée. Sujet: Les loisirs. CBV, 10h30 à 10h45 a.m.

PLACE AUX FEMMES — L'enquête: "Les héroïnes de l'Histoire du Canada sont-

elles toutes des modèles?" Invité: Jacques Thiery. CBV, 2h30 à 3h30 p.m.

L'ASSIETTE A MUSIQUE — Madeleine Arbour vient présenter sa collection de disques. Animatrice: Janine Paquet. CBV, 3h30 à 4h30 p.m.

LE MARCHAND DE SABLE — "Le manège aux moutons", conte de Christian Pineau. CBV, 7h15 à 7h30 p.m.

FAIRE SA VIE — L'éducation permanente. Aujourd'hui: la culture populaire. CBV, 7h30 à 7h45 p.m.

SUR TOUTES LES SCENES DU MONDE — "L'impromptu de Paris" de Jean Giraudoux. CBV, 8h30 à 10h p.m.

JEUX — Emission consacrée à Mozart. Animateur: Guy Ferron. CBV, 10h30 à 11h p.m.

MUSIQUE

A TOUS LES ECHOS — Un quart d'heure de musique de folklore étranger. CHRC, 7h15 à 7h30 p.m.

SERENADE — Musique classique et semi-classique. CHRC, 8h à 8h55 p.m.

VOIX IMMORTELLLES — John Charles Thomas. CHRC-FM, 8h à 8h30 p.m.

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE QUEBEC — Andante religieux de Schmitt et des extraits de "Don Quichotte" et Capriccio pour dix instruments d'Ibert. CBV, 8h à 8h30 p.m.

CONCERT CLASSIQUE — La Symphonie no 2 de Clermont Pépin avec l'Orchestre de Radio-Canada. CHRC-FM, 9h à 10h p.m.

LES CHEFS-D'OEUVRE DE LA MUSIQUE — "Lacrymæ Pavan" de John Dowland et la Symphonie no 3 de Beethoven. CBV, 11h à 12h p.m.

L'ÉVÉNEMENT A LA TV

(c) Emissions en couleur

LUNDI

CFM-TV — Canal 4	CKMI-TV — Canal 5	CBVT-TV — Canal 11
7.30 Mire et musique	9.00 Test pattern and music	9.00 Couleur et musique
7.45 Dessins animés	9.28 Opening	9.58 Aujourd'hui à CBVT
8.00 Programme St-Georges Côté	9.30 Quebec Schools	10.00 Roman de la science
8.30 36-24-36	10.05 Quebec Schools	10.30 La souris verte
8.45 Toast et café	10.30 Friendly giant	10.45 Film du matin: "Poly"
9.45 TV, Bingo	10.45 Chez Hélène	11.00 Inspecteur Leclerc
10.15 Ciné-Matinée: "Le grand pavois"	11.00 Butternut square	11.30 Long métrage: "Soled Ad"
11.45 Palmars	11.25 Emergency ward 16	1.05 Téléjournal
12.15 Horaire commenté	11.55 CBC-TV News	1.15 Cinéfeuilleton "Janique aimée"
12.20 Actualité	2.30 Test pattern and music	1.30 Long métrage: "Le danube rouge"
12.28 Editorial	2.55 Opening	3.00 Femmes d'aujourd'hui
12.30 De tout, de tous	3.00 Take thirty	4.00 Les coulisses de l'exploit
1.10 Qui suis-je?	3.30 Edge of night	4.30 La boîte à surprise
1.30 Féminité	4.00 Communicate	5.00 L'agent sans secret (c)
2.15 La Sieste: "Un meurtre a été commis"	4.31 Forest rangers	5.30 Les croquignoles
4.00 Le Zoo du capitaine Bonhomme	5.00 Cartoons	6.00 Rond-Point
5.00 Escadrille Sous-Marine (c)	5.30 Music hop	6.30 Téléjournal
5.30 Les héros du jour	6.00 Autumn edition	6.45 Aujourd'hui
5.55 OÙ ?	6.35 Girl from U.N.C.L.E.	7.30 Adèle (c)
6.00 Télé-Québec	7.30 Don Messer	8.00 Les belles histoires (c)
6.34 Nouvelles sportives	8.00 The Saint	8.30 Haute tension (c)
6.44 Actualité	9.00 Show of the week	9.30 Tous pour un
6.58 Editorial	10.00 Front page challenge	10.00 Le bonheur des autres (c)
7.00 Tréfle atout	10.30 Centennial - Chansons	10.30 Camera '66
7.30 L'homme à la Rolls	11.00 CBC-TV News	11.00 Téléjournal
8.30 Ma sorcière bien-aimée	11.19 View point	11.20 Supplément régional
9.00 Grand prix musical B.A.	11.25 Late scores & editorial	11.30 Nouvelles du sport
9.30 Gag à GoGo	11.31 After 11: "No time for sergeants"	11.36 Les incorruptibles
10.00 Relevez les manchettes	Sign off	
10.30 Les détectives		
11.00 L'actualité		
11.15 Météo		
11.16 Editorial		
11.18 Nouvelles sportives		
11.25 OÙ ?		
11.30 Heure exquise: "Vous seule que j'aime"		
1.18 Fin des émissions		

HORAIRE ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS !

C I N E M A

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films, tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

- T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.
- AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
- A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
- AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
- D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
- P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Bienvenue : "Le Miroir aux Alouettes" (D) 7h.30. "Les Veuves" (AR) 9h.15.	douze" (AR) 7h.30. "Mission spéciale au 2e bureau" (A) 9h.05.
Capitol : — "My Fair Lady" (AA) (171 min.) Version française, Technicolor, Super-Panavision; 2 représentations par jour: 2h. et 8h.	Lido : "Rome contre Rome" (A) Couleurs 7h.30. "La Crypte du Vampire" (AR) 9h.15.
Comardière : — "Cont' briques et des tuiles" (AR) 1h.10, 4h.25, 7h.45. "Merveilleuse Angélique" (D) 2h.45, 6h., 9h.25. Continuel de 1h.10 à 11h.10.	Figalle : — "Quo Vadis" (AA) 12.00, 4h.30, 9h.50. "Capitaine Sindbad" (AA) 3h.05, 7h.30. Actualités françaises 3h. 7h.20. Dernière représentation complète à 7h.
Cartier : — Sujets courts: 1h., 4h.20, 7h.40. Nouvelles: 1h.13, 4h.33, 7h.53. "Opération Requiu Blanc" (AR) Couleur, 1h.20, 4h.40, 8h. Programmes à venir: 2h.43, 9h.23. "Opération Poker" (A) Scope, Couleur, 2h.50, 6h.09, 9h.30. FIN: 11h.03.	Princesse : — "Les temps sont durs pour les vampires" (AR) 1h.00, 3h.16, 9h.32. "Liane, l'esclave blanche" (—) 2h.41, 6h.54. "La souris qui rugissait" (—) 3h.54, 8h.10. Sujets: 3h.51, 8h.04. Fin: 11h.10.
Cinéma de Paris : — Sujets courts: 12h.30. "Les Amants" (P) 12h.50, 4h.30, 8h.10. "Les liaisons dangereuses" (P) 2h.35, 6h.00, 9h.40.	Princesse : — "Les canons de Navarone" (—) 1h.00, 4h.51, 8h.49. "Monstre sans visage" (AR) 3h.28, 7h.26. Annonce: 4h.45, 8h.43. Nouvelles: 7h.19. Fin: 11h.15.
Cinéma : — "Who's Afraid of Virginia Woolf?" (AR) 3h.20, 3h.48, 6h.16, 8h.50. FIN: 11 heures.	Rialto : — "Les canons de Navarone" (—) 1h.00, 4h.51, 8h.49. "Monstre sans visage" (AR) 3h.28, 7h.26. Annonce: 4h.45, 8h.43. Nouvelles: 7h.19. Fin: 11h.15.
Empire : — "Le Lit Congugal" (D) 1h., 3h., 5h., 7h., 9h. FIN: 11h.	St-Foy — Salle Champlain : — "My Fair Lady" (AA) (Version Française) Représentation tous les soirs à 8 hres et matinée le mercredi, samedi et dimanche à 2 hres.
Imperial : — "Echappement libre" (AR) 12h.48, 4h.19, 7h.50. "Le deuxième homme" (AR) 2h.33, 6h.01, 9h.32. Sujets: 12h.45, 4h.16, 7h.44. FIN: 11h.15.	St-Romuald : "La marine attaque" (—) 7h.30. "Tonnerre à Timberland" (—) 9h.20. "Les loups dans la vallée" (AA) 10h.50.
Lairret : — Nouvelles et sujets courts: 1h., 4h.20, 7h.40. "Opération Requiu Blanc" (AR) 1h.20, 4h.40, 8h. Programme à venir: 2h.43, 6h.03, 9h.23. "Opération Poker" (A) 2h.49, 6h.09, 9h.29. FIN: 11h.	Sillery : "Opération F.B.I. à Cap Carnaveral" (A) 7h.30. "Une Vierge sur enlappés" (D) Couleurs 9h.25. Fin: 11h.20.
Le Bijou : Actualités: 8h.10. "Son fidèle Compagnon" (T) 6h.30, 10h. "Christelle et l'Empereur" (T) 8h.20.	Studio 9 : "Four days in November" (AA) 7h.30, 9h.45.
Le Canadien : — "Les tribulations d'un chinois en Chine" (A) 1h., 4h.30, 7h.50.	Victoria : — "Les canons de Navarone" (—) Couleurs, 1h.15, 5h.10, 9h.05. "Monstre sans visage" (AR) 3h.50, 7h.35. Continuel de 1h.15 à 11h.20.
Cinéma de Lévis : "Piccadilly, minuit	St-Foy — Salle Alouette : — "The Sound of Music" (T) 2h.15, 8h.15.



Miss Teenage America 1967 reçoit les félicitations de ses "adversaires".

ARTS

Collection Werner Ruhnau: Musée du Québec.
Verrières de Marcelle Ferron: Musée du Québec.
Paul Lacroix: Peintures au Musée du Québec et dessins à la Galerie Zanettin.
Peintures de Louis Belzile à la Galerie l'Atelier.
Michel Desrochers: Exposition chez Simons, Côte de la Fabrique.
John Franklin Koenig: Peintures au Musée du Québec.
Studio d'Art Serge Moresco: Exposition de 200 peintures d'artistes canadiens et européens.
Benoît Côté: Peintures à la Galerie Zanettin.

CONCERT

Bat Tyler au Cor du Roy à 8h.30 et 10h. 30.



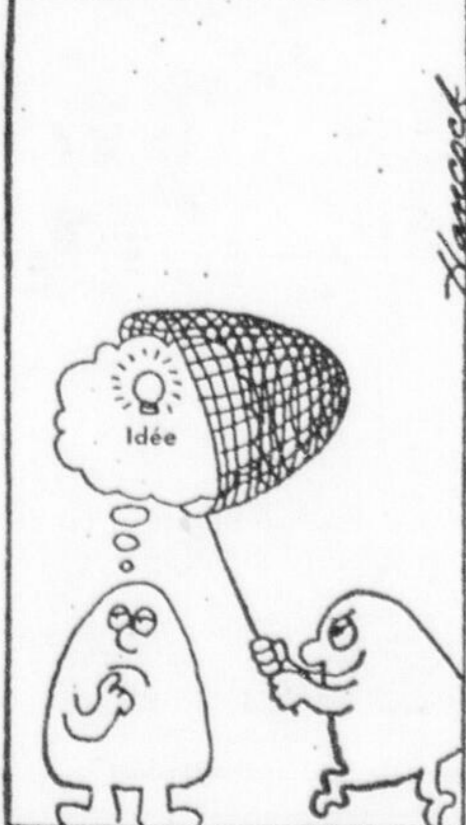
"C'est sa première prévision atmosphérique juste!"

Washington Star Syndicate, Inc.

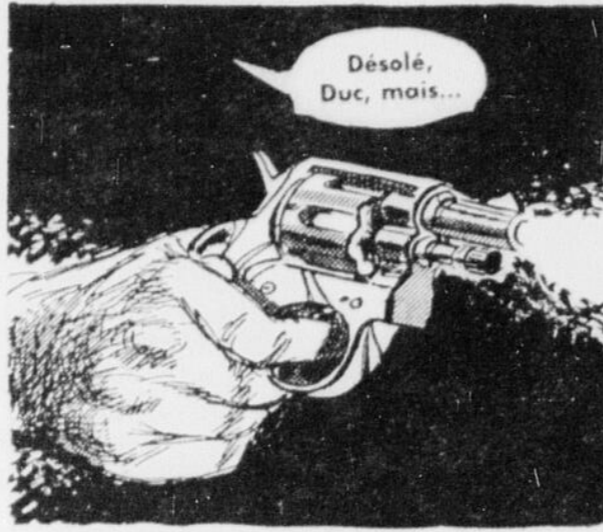


"J'ai essayé de compter les moutons, mais le prix des côtelettes me tient éveillé".

Washington Star Syndicate, Inc.



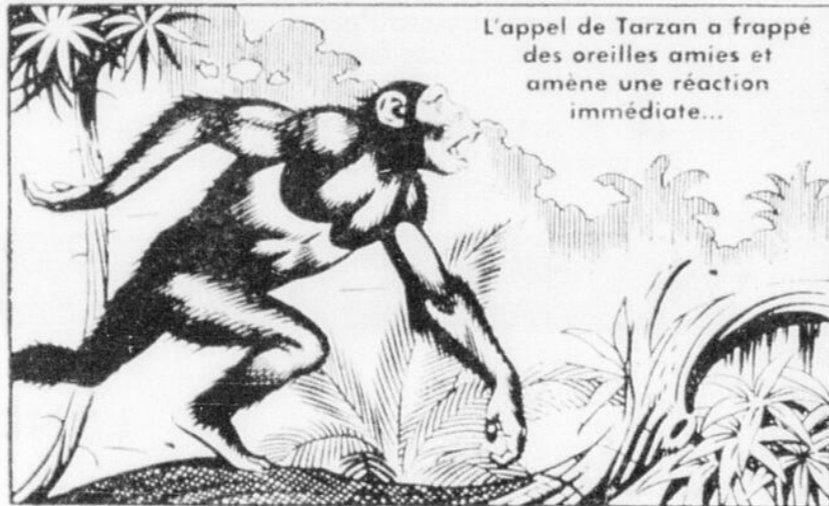
L'AGENT SECRET X-9



JIGGS



TARZAN



MARC DES BOIS



LULU



BATMAN ET ROBIN



BOB KANE

Arts et Spectacles

L'Ontario aura "ses" animateurs

Le gouvernement ontarien recherche cinq candidats pour un stage d'un an au sein d'importantes compagnies de répertoire d'Angleterre afin d'y suivre un entraînement comme directeurs de théâtre.

Cette initiative vient de la division des programmes communautaires du ministère de l'Éducation de la province d'Ontario.

On dispose d'une somme de \$20,000 à cet effet. Les candidats recevraient \$4,000 pour une période d'un an et devraient après leur entraînement aller travailler avec les troupes locales dans des communautés de l'Ontario.

Il existe environ 600 groupes de théâtre communautaires en Ontario et selon un porte-parole le ministère espère leur venir en aide au cours des trois prochaines années.

En définitive, le gouvernement entend former les "animateurs" de théâtre. M. Jean Guy, professeur au Conservatoire d'Art dramatique de Montréal et de Québec, nous en avait expliqué la nécessité dans notre édition du 21 octobre.

"Il est nécessaire de s'occuper immédiatement de la formation d'animateurs et de bâtir un programme d'animation que ce soit dans le domaine du théâtre ou dans tous les autres domaines qui s'occupent de la diffusion de la culture".

Il insistait sur le fait que nos troupes régionales étaient quelque peu "sclérosées". Mais qu'elles étaient les seules capables de "remplir le but fixé par l'animation".

Où peut-on trouver ces animateurs? "Il faudra former les animateurs que l'on a pas".

L'Italie vertueuse et "l'extrême obscénité"

Ce n'est vraiment pas l'année de Gina Lollobrigida. Une séparation légale avec Milko Skofic, il y a de cela quelques semaines, et maintenant une condamnation à neuf mois d'emprisonnement pour avoir dans le film "Le Bambole" atteint les "extrêmes de l'obscénité".

L'acteur français Jean Sorel a été condamné au même terme alors que le producteur Gianni Hecht Lucari et le directeur Mauro Bolognini ont écopé de sentences d'un an d'emprisonnement.

Virna Lisi, Nino Manfredi et le co-directeur Dino Risi ont été acquittés par la cour. Notons tout de suite que toutes les sentences imposées ont été suspendues.

Néanmoins les "coupables" auraient décidé d'en appeler de cette décision rendue par une Cour de la ville de Viterbo, en Italie (on s'en doutait).

Dans la meilleure tradition du néo-réalisme, le comédien Nino Manfredi, qui était le

seul accusé présent lorsque la cour a rendu sa décision a éclaté en sanglots en déclarant à la cour qu'il regrettait toute offense à la moralité au cours de l'épisode dans laquelle il jouait.

Brandissant des copies de script qu'il avait refusé parce qu'ils étaient "trop osés", Manfredi a déclaré sanglotant: "Comme mon père le voulait, je veux que mes enfants me prennent pour modèle et qu'ils grandissent avec une moralité saine".

La cour, par cette condamnation même, acceptait le principe selon lequel les acteurs ont une responsabilité égale avec les directeurs et les producteurs sur la façon dont une production est présentée au public.

Les magnats de l'industrie cinématographique italienne avaient peur qu'une condamnation pourrait amener des conflits sur le dialogue et le montage entre les acteurs et les cinéastes.



La princesse indienne du XVIII^{ème} siècle, version hollywoodienne. Hum, Hum !!! (La comédienne May Ann Mobley porte ce costume dans "The King's Pirate").

La révolution: si la persécution: no

(D'après AFP) — Il ne faut surtout pas se méprendre. La réclamation des dix danseurs du Ballet national de Cuba qui ont demandé en fin de semaine dernière le bénéfice de l'asile politique à la France n'était "pas fondée sur aucun motif d'ordre politique car nous ne sommes pas opposés à l'action révolutionnaire du régime actuel".

Mais "nous réproprions la persécution arbitraire qui s'est développée dans notre pays en contradiction avec les principes mêmes de la révolution, et qui frappe quiconque fait preuve du moindre non-conformisme, que ce soit dans son mode de vie, ses opinions religieuses ou tout simplement sa façon de s'habiller".

Le gouvernement français leur a accordé une autorisation provisoire de séjour de deux semaines, mais ne pourra vraisemblablement pas leur accorder le droit d'asile qu'ils ont demandé.

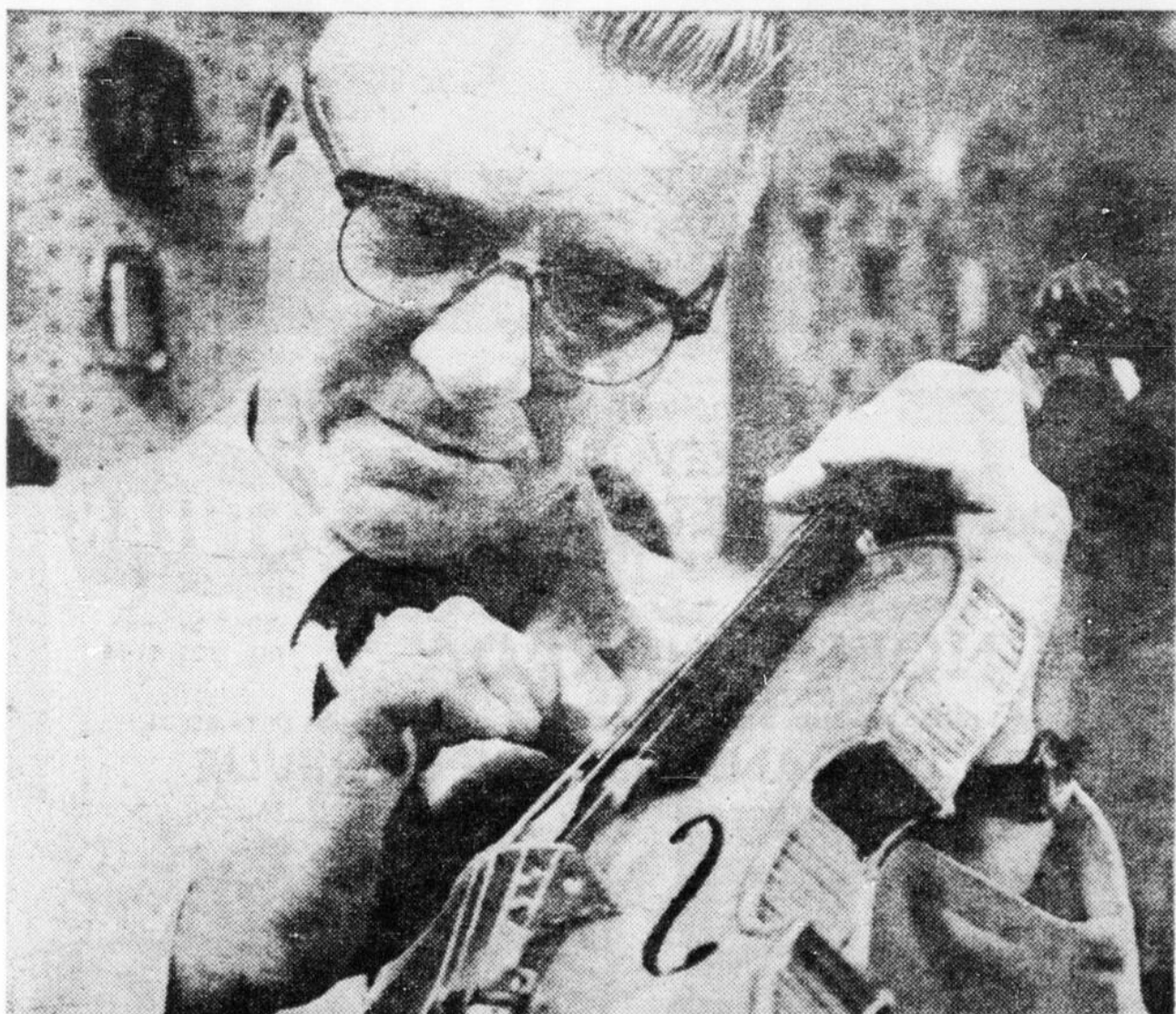
Et ce en vertu des accords de Genève de 1951. La France n'a pas ratifié les paragra-

phes stipulant que "le droit d'asile peut être accordé à ces réfugiés pour des événements postérieurs au 1^{er} janvier 1951". Ils pourront toujours s'adresser au Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés à Genève.

Les deux danseurs-chorégraphes et les huit danseurs faisaient partie du Ballet national de Cuba qui est considéré comme "l'enfant chéri" de Fidel Castro.

Sous la direction de M. Fernando Alonso et fondée par son épouse Alicia en 1951, la troupe jouit d'une excellente réputation en Amérique du Sud. Son répertoire est essentiellement classique à part quelques incursions dans la danse moderne.

Selon leurs camarades, il n'y avait aucune raison les poussant à poser ce geste. Ils jouissaient, semble-t-il, d'une grande liberté depuis leur arrivée à Paris n'étant retenu que pour les répétitions et les représentations, cela va de soi.



Ben Harrison fait vibrer les cordes d'un violon qu'il vient de terminer. Ce luthier du Michigan est sourd depuis la dernière guerre et pourtant il continue à fabriquer des instruments qui peuvent donner des "sons" mélodieux.

"Les gens de mon pays"

C'est en février que Gilles Vigneault publiera aux Editions de l'Arc un nouveau recueil.

Ce recueil portera pour titre "Les gens de mon pays". Il ne s'agira pas, cette fois-ci, d'un recueil de chansons en collaboration comme pour "Quand les bateaux s'en vont".

On y verra une dizaine de textes, c'est-à-dire des chansons qui sont les siennes. Il y parlera de ses personnages de chansons.

Il est d'avis que ce sera plus facile pour le lecteur de saisir ce qu'il y a de "profondeur" dans le texte. "Ca se comprend mieux qu'entre deux lignes de musique en feuille et ce sera moins cher."

La rumeur de décès, nouveau baromètre de la popularité

Les chroniqueurs artistiques d'Hollywood se plaignent de cette mauvaise habitude qu'ont certains gens, à laisser courir la rumeur selon laquelle telle ou telle vedette est décédée.

Vernon Scott de l'agence de presse UPI est d'avis que cette pratique est presque devenue le baromètre de la popularité d'une vedette.

Autant l'acteur est populaire, autant les rumeurs courent; soit qu'il ait été assassiné, tué, dans un accident d'automobile, se soit suicidé, mis au rancart par des agents secrets ou mort de cause naturelle.

Cependant M. Scott fait remarquer qu'il n'y a rien de bien drôle dans ces rumeurs.

Il faut en tout premier lieu que les agences vérifient la validité de l'information. Et semble-t-il, c'est moins que plaisant que d'avoir à téléphoner au mari ou à l'épouse

d'une vedette pour savoir de quoi cela retourne.

Dernièrement des rumeurs circulaient voulant que Frank Sinatra ait été poignardé à Las Vegas. Le couteau le plus près de lui se trouvait sur la table à diner.

Bob Hope et Bing Crosby sont des cibles favorites. John Wayne n'est pas épargné lui non plus. Il en était de même pour Clark Gable avant sa mort. C'est souvent l'oeuvre de désaxés mais aussi de gens bien intentionnés qui n'ont pas essayé de vérifier par eux-mêmes et qui répandent la nouvelle.

3030 Boul. Laurier
Tél. 653-9231

75^e semaine

Auberge DES GOUVERNEURS

Pierre ROCHE

vous reçoit au PIANO BAR tous les soirs

DANSE de 10h. p.m. à la fermeture tous les soirs

BAL TABARIN

2 ravissantes danseuses cette semaine:

- ★ LYNN HOWARD danseuse exotique
- ★ PATTY BURKE danseuse orientale exotique
- ★ JEAN FRANCOIS impressionniste et m.c.

Spectacles: semaine: 10h.30 et 12h.30
Samedi: 9h., 11h., 1h. Dimanche: 9h. et 11h.
Aucun minimum
Res.: 524-6200

AUJOURD'HUI et DEMAIN
THEATRE CAPITOL

vente des billets pour le spectacle que présentera, samedi le 19 novembre, en matinée et soirée.

LE THEATRE DU RIDEAU VERT
le chef-d'oeuvre du théâtre universel

LA VIE EST UN SONGE

du grand dramaturge espagnol
Pedro Calderon de la Barca

Une production étonnante par son éclat et par son goût constant. M. Dassylva — La Presse

La réussite de Paul Blouin est totale. Le Rideau-Vert nous donne une de ses productions parmi les plus belles, sans oublier la noblesse. Jean Basile — Le Devoir

Spectacle qui fait honneur au Rideau-Vert. R. Tessier — Photo-Journal

Les décors sont très beaux, très originaux... Les acteurs jouent juste et bien. Les costumes sont magnifiques.

M. Maître — La Patrie

Location: Soir \$1.50 à \$3.50
Matinée: 75c à \$2.50, taxe incl.

Commandes postales acceptées, si accompagnées d'un mandat poste et une enveloppe retour affranchie.

Waikiki CASINO

* DANSE avec en vedette les **"JAZZMEN"** tous les soirs

4 salles de réceptions ou expositions, conférences, banquets d'huîtres.

Tous les mercredis soir
SOIREE DES DAMES

2195 boul. Ste-Anne
Québec 3. 661-9248

CABARET PANORAMA

ROUTE 9, ST-NICOLAS, 1000' DU PONT DE QUEBEC

NOUVEAU SPECTACLE débutant
AUJOURD'HUI avec
LES PLUS JOLIES DANSEUSES

Spectacles le soir à:
10h.30 - 12h.30

UN SEUL SPECTACLE dans l'après-midi

à **5³⁰** h.

profitez de nos **PRIX SPECIAUX**

de l'après-midi en plus du même spectacle que le soir

DANSE ENTRE LES SPECTACLES

Pour réservations: 832-8003
AUCUNS FRAIS D'ENTREE

Les Beatles: "C'est non"

Les Beatles ne participeront pas au programme télévisé pour le fonds Aberfan.

Le gérant du fameux quatuor, Brian Epstein, a télégraphié aux organisateurs: "Je sais, sans besoin de les consulter, qu'ils se croiraient incapables de participer à un tel programme pour de multiples raisons qui seraient trop longues à énumérer".

Il a cependant ajouté que lui et les Beatles contribueraient volontiers \$600 chacun au fonds de secours pour les sinistrés.

Richard Burton, Elizabeth Taylor, Peter Sellers, Peter O'Toole, Sammy Davis Jr. et Tommy Steele sont quelques-unes des vedettes qui ont accepté de participer à l'émission qui sera enregistrée en couleur durant une période de trois à quatre semaines de façon à ne pas nuire à leur programme de travail.

Le programme devrait être présenté au début de l'année prochaine et offert en vente à travers le reste du monde.

DANSE
Au Château Lac Beauport
avec
★ **MARC DROLET**
et son ensemble

tous les soirs de la semaine sauf le dimanche

AU CORONET Le fameux chanteur sentimental

★ **MARILYN TAYLOR** danseuse
★ **Bob Roby**
★ **GASTON BOILEAU** fantaisiste et m.c.

Mardi soir à 8h.30
SOIREE DES DAMES

Spectacles à 10h. et minuit
384 Est, Boul. Charest - Tél.: 529-4941

Mercredi soir à 8h.30
LES AMATEURS

la revue **Chez Gérard** 355 rue Saint-Paul
exotique
"Mille et une nuits"

- NATOMA ● AMYRA ● LEHAYA
- MICHEL ● GEORGES ● BOBBY

3 SPECTACLES TOUS LES SOIRS DE LA SEMAINE

à 10h., 11h.30 et 12h.45 a.m.
Stationnement facile - Pour réserver: 524-0549

★ **BARIL d'Huîtres**
796 Est, rue St-Joseph

LES INSURPASSABLES !!!
"CLASSELS"

★ **GLORIA MARCON** et ses musiciens

Spectacles sur semaine: 10h.30 et 12h.30 - Vendredi: 5h., 10h.30, 12h.30
Samedi: 5h., 9h.30, 11h., 12h.30 - Dimanche: 9h. et 11h.

STATIONNEMENT GRATUIT JUSTE EN ARRIERE DU RESTAURANT - POUR RESERVER: 525-7101
(Faites estamper votre billet par la caissière)

sensationnelle la
REVUE Artistes ET Modèles à la porte **ST-JEAN**

NOBUO HARADA
et ses 5 CARACTERES

- YVONNE ● MELITA ● LINE ● LINDA ● GIGI - LES DANSEUSES DE LA REVUE

LES DANSEUSES DE LA REVUE

1063 St-Jean
Tél.: 529-4144

Le diner pris avant 9h.30 vous évite les frais d'admission



AU CONGRÈS DE L'A.C.F.A.S. — M. Michel Normandin, au centre, doyen de la faculté des Sciences de l'Université de Sherbrooke et nouveau président de l'A.C.F.A.S., est entouré des récipiendaires des médailles Parizau et Archambault. A gauche, le R. P. Noël Mailloux, professeur de philosophie de l'Université de Montréal, (médaille Parizau). A droite, M. William Gauvin qui a reçu la médaille Archambault. En plus, tous deux ont reçu la somme de \$1,000 versée par la Société des Artisans et la compagnie Pfizer Limitée. L'A.C.F.A.S. souligne ainsi son appréciation pour ces deux hommes qui se sont signalés par leurs travaux et qui contribuent à la science au Canada français.

Les géographes étendent leur action à l'Amérique

Lors du congrès de l'ACFAS, qui s'est terminé samedi soir, l'Association des géographes du Québec est devenue l'Association des géographes de l'Amérique française.

Le directeur du Centre d'études nordiques à l'université Laval, M. Louis-Edmond Hamelin, a proposé, à cette occasion, la création d'une école des hautes études qui grouperait différentes disciplines: géomorphologie, géographie, archéologie, toponymie, centre d'études nordiques, etc.

M. Hamelin estime que le cadre facultaire est inadéquat pour répondre aux développements des sciences qui étudient la terre.

Bourse à Romain Maclejko

L'ACFAS a attribué une bourse de \$500 à Romain Maclejko, âgé de 20 ans, étudiant à la faculté des Sciences de l'université Laval, ayant terminé son classique l'an dernier; une deuxième bourse au même montant à Pierre Méthot, âgé de 15 ans, étudiant à l'école secondaire Saint-Luc et inscrit également au mont Saint-Louis à Montréal.

Des mentions honorables ont été données au niveau des écoles secondaires à Mlle Marie-Annette Foyle de Sainte-Rose, et à M. Richard Bastide de l'école Mgr Georges Gauthier.

Du collège Saint-Viateur à Montréal, Marcel Brien a reçu également une mention honorable ainsi que Ghislaine Dicaire du collège Marguerite-Bourgeois.

L'université Laval élargit son réseau de télévision

Le nouveau Conseil de l'ACFAS

Le doyen de la faculté des Sciences de l'université de Sherbrooke, M. Michel Normandin, a été élu président de l'ACFAS, il succède à M. Napoléon Leblanc, doyen de la faculté des Sciences sociales de Laval.

Les membres du nouveau conseil d'administration sont: M. Léon G. L'Heureux surintendant du Centre canadien de recherche et perfectionnement, premier vice-président; M. Paul Lorrain, professeur titulaire de Mathématiques à l'Université de Montréal, deuxième vice-président; M. Jean-Marie Beauregard, président de S.I.G.A. deuxième vice-président.

Ont été élus conseillers: MM. Napoléon Leblanc, Lionel Boulet, Fernand Dumont, Marcel Sabourin et Louis Sabourin.

Ont été réélus conseillers: MM. Albéric Boivin, Gérard Marion, Robert Saucier et André Trudel.

Le congrès de l'ACFAS, en 1967, se tiendra à l'université de Sherbrooke.

A partir du second semestre, les facultés de l'université Laval seront reliées par un réseau de télévision à circuit fermé qui permettra des émissions à partir de salles de cours, de laboratoires ou des studios. De plus, un système d'intercommunication permettra des échanges directs entre le professeur et les étudiants qui voudront pour des questions.

C'est ce que déclarait, samedi, dans une communication au congrès de l'A.C.F.A.S., M. Claude Frémont, directeur adjoint du département de physique de la faculté des Sciences et directeur du Service de Télévision de l'université Laval.

En dix mois d'existence, le Service de Télévision de l'université Laval a donné 12.875 heures-élèves de cours. C'est-à-dire 350 heures d'enseignement par des émissions en direct et 275 par des émissions en différé et que 12.875 élèves ont suivi au moins une heure de cours télévisé.

Les cours télévisés ont plusieurs avantages, affirme M. Frémont. Les étudiants ont la possibilité, en certains cas, de mieux voir et par conséquent, de mieux suivre le cours, particulièrement lorsque les groupes sont considérables. Les professeurs, stimulés, présentent un travail plus parfait, un cours mieux préparé.

L'expérience a été concluante. Les résultats des étudiants sont les mêmes pour les cours suivis en classe et ceux suivis à la télévision et une demande très forte oblige le Conseil de l'université à élargir le réseau.

MAINTENANT

AGRANDI

POUR VOTRE SATISFACTION

RESTAURANT

SAM WONG

BIÈRE ET VIN

2700 CHEMIN STE-FOY

(FACE A L'HOPITAL LAVAL)

Les maisons ci-dessous ont contribué à l'agrandissement de notre restaurant

PETITCLERC & DARVEAU INC. (Entrepreneurs généraux)

LEO T. JULIEN INC. (Cuisine, salle à manger et décoration)

J.-PAUL LAJEUNESSE INC. (Plomberie, électricité, chauffage, air climatisé)

SPECIALITES DE CIMENT ET TUILE LTEE (Tuiles, mosaïque)

MOBILIER CANADIEN LTEE (Ameublement)

ALPHONSE ALLARD INC. (Fruits et légumes)

CARRIER & GOULET INC. (Viandes)

ALLAN LEBLANC INC. (Fruits)

QUEBEC QUALITY FOOD SERVICE (Québec)

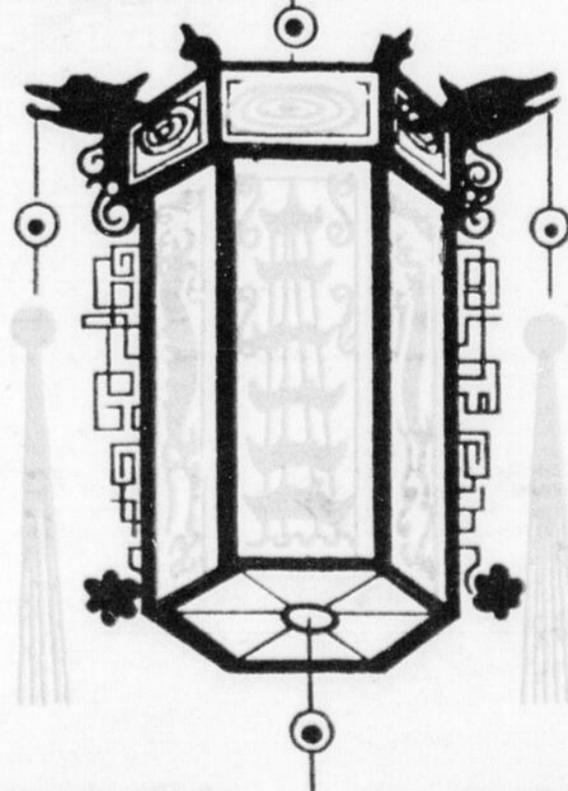
PECHEURS UNIS DE QUEBEC (Poissons)

LAITERIE BORDEN - division Brookside (Produits laitiers)

PAPETERIE HARBOURG QUEBEC

ALLIANCE FINANCE CORPORATION

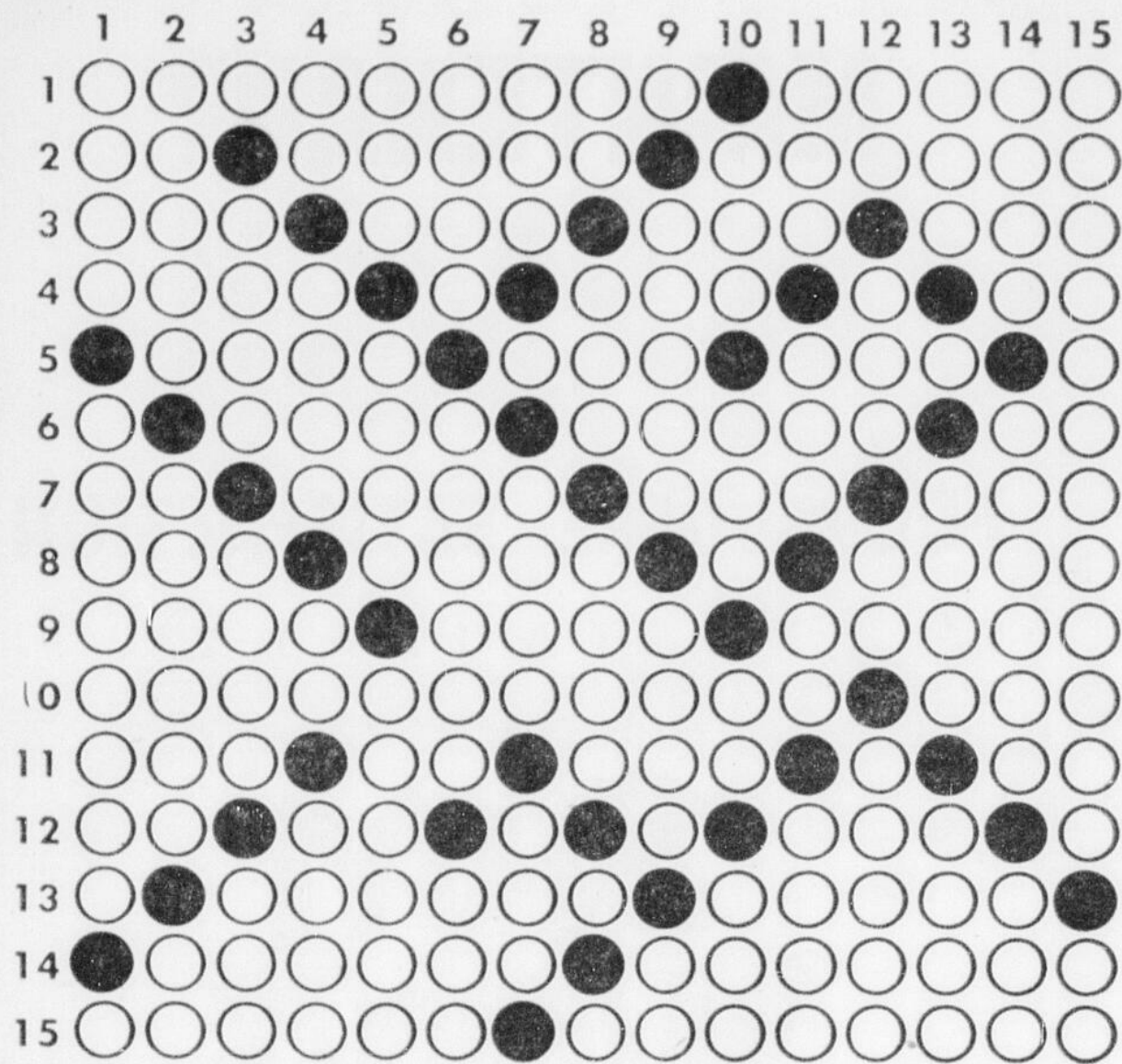
LAVIGUEUR ASSURANCES INC.



LIVRAISON A DOMICILE

SIGNALEZ: 653-9281

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

- 1—Chez les Romains, gladiateur qui combattait les bêtes féroces — Enlever la pelure.
- 2—Inf. — Groupe d'habitations ouvrières en pays minier — Ville de la province.
- 3—Dans la rose des vents — V. de Yougoslavie (Serbie) — Plus mal — Adj. dém.
- 4—Insecte des eaux stagnantes — Cheville au jeu de golf — Inf.
- 5—Irlande — Adj. dém. — Faculté de voir.
- 6—Destinée — Relation écrite d'un fait — Actinium.
- 7—Eminence — Partie superficielle et consolidée de l'écorce terrestre — Thymus du veau — Homme entêté.
- 8—Action de lancer — Anc. nom de l'Irlande — Souverains.
- 9—Situation — Talus en terre pour protéger les plantes contre les intempéries — Femmes de mœurs faciles.
- 10—Etat de ce qui est réciproque — Triage.
- 11—Voir, en angl. — Note — Lettre grecque — Sodium.
- 12—Si, lettres renversées — 3.1416 — Titre donné à certains religieux.
- 13—Espace réservé dans un plancher pour porter l'âtre d'une cheminée — Gros nuages.
- 14—Oteras la vie — Rassemble des recrues.
- 15—Filament de coton nettoyé, pl. — Hair.

VERTICALEMENT

- 1—D'une manière avantageuse — Qui sert à nettoyer.
- 2—Ch.-l. de c. (Mayenne) arr. de Mayenne sur l'Ernée — Attaquées par les mites. — Toi.
- 3—Ornements en forme d'épi — De bonne race — Ota la vie.
- 4—Technetium — Dieu de l'Amour chez les Grecs — Titane — Disposé.

- 5—Atome portant une charge électrique — V. des Etats-Unis (Pennsylvanie) — Acte de religion par laquelle on s'adresse à Dieu.
- 6—Souci, ennui—Instrument qui sert à vanner — Maison de campagne.
- 7—Une des cyclades — Ile allongée, près de Venise — Situé.
- 8—Radon —Trois fois — Festin, réjouissance.
- 9—Evaluer le poids — Paysage — Note.
- 10—Abrév. de amie — Poil des paupières — La tienne — Propre.
- 11—Trace laissée sur le sol — Tige cylindrique, métallique — Germanium — Titre pris par Mussolini.
- 12—Conj. — Etat physiologique des animaux — Roue rurale — Colons de l'Afrique australe.
- 13—Etendue d'eau entourée de terre — Mois — Remue.
- 14—Prince troyen, dont Virgile a fait le héros de son Enéide — Qui mènent des ânes — Sainte.
- 15—Acte par lequel on rétrocede — Erbium.

(Solution du dernier problème)



L'Événement, fondé en 1867, est imprimé au No 380, rue de la Couronne, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans l'Événement.

En plus de ses nombreux correspondants, l'Événement est abonné à la Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuters, France - Presse et United Press International, ainsi qu'aux services de Téléphoto de La Presse Canadienne et de La Presse Associée.

L'Événement est membre de plusieurs associations et groupements professionnels, dont les principaux sont: L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association (CDNPA)", "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union Internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controller and Finance Officers" (INCFIO).

La direction du journal L'Événement ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de

se rendre à son désir. La direction du journal L'Événement n'assume aucune responsabilité des erreurs, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

Le ministère des Postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

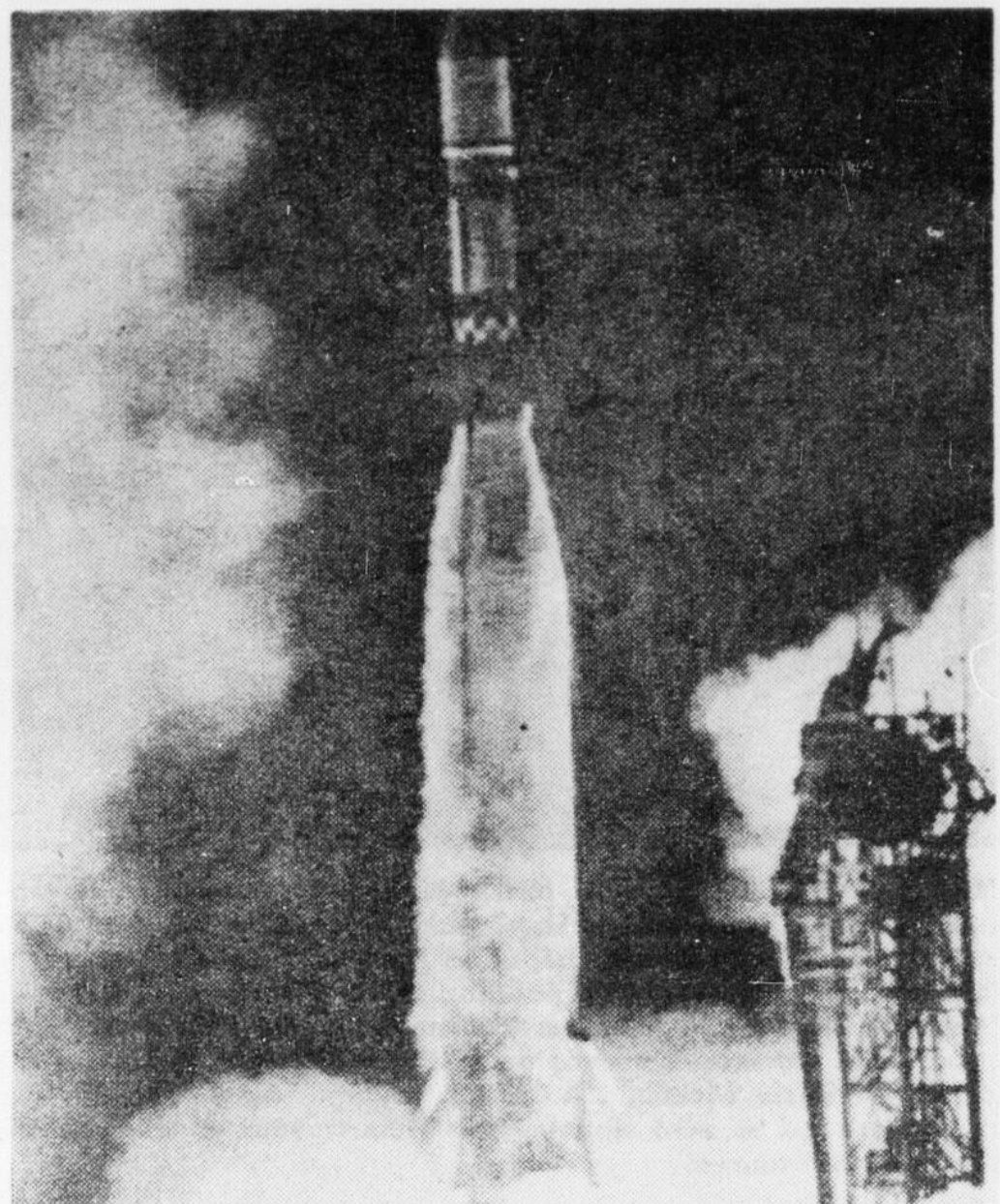
PRIN DE L'ABONNEMENT:
Vente à l'exemplaire: 30c.
Livraison à domicile: 40c par semaine ou \$20.00 par année.

PAR LA POSTE:
Dans la province de Québec: \$12.00 par année, \$6.25 pour six mois, \$3.50 pour trois mois et \$1.50 par mois.

Ailleurs au Canada: \$15.00 par année, \$8.00 pour six mois, \$4.25 pour trois mois et \$1.50 par mois.

Pays étrangers: \$25.00 par année, \$13.00 pour six mois, \$7.00 pour trois mois et \$2.50 par mois.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



COURSE A LA LUNE — La fusée Atlas-Agena surmontée du vaisseau spatial Lunar Orbiter 2 contenant une caméra, quitte sa rampe de lancement pour se placer en orbite autour de la lune. Durant un mois le vaisseau ira en reconnaissance afin d'étudier 13 endroits propices où les astronautes pourraient "alunir".

Le "Saphir" est lancé

PARIS (AFP) — "Dans le cadre des études techniques pour le développement des engins de la filière "Diamant", un engin "Saphir" a été lancé le 2 novembre du centre interarme d'engins spéciaux de Colomb Bechar en direction du Niger annonce un communiqué publié par la ministère des Armées. Une station d'observation a été implantée à cet effet à Tanout Niger".

Attrape-mouches

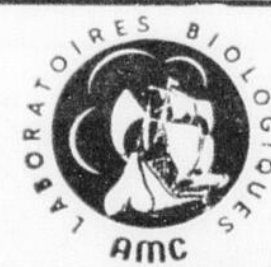
Les femmes mettraient peut-être un peu moins de parfum derrière leurs oreilles si elles savaient que le parfum attire les "maringouins" plus encore que les hommes.

A SACRIFIER

pour vente rapide

Automobile 4 portes, Vauxhall Victor Super, 1965 (gros modèle). Bas millage, très bonne condition, radio. Idéale comme deuxième voiture ou pour une dame.

Tél.: 849-3602



Dr A. MAREEL
biologiste

SPECIALISTE DES TROUBLES CAPILLAIRES ET EUDEMIQUES

sera à votre disposition

pour examen, conseils, etc.

les 10 - 11 - 17 - 18 novembre

SUR RENDEZ-VOUS — TEL.: 524-6987

CLINIQUE LADY-ROSE

181 Est, St-Joseph, Québec

Dépositaire des Produits
CAPILLAIRES et
EUDEMIQUES A.M.C.

Dépositaire des Produits
Maquillage
R.G. Acquaviva.

Dépositaire des app.
du cuir chevelu,
du corps et du buste.

PARC INDUSTRIEL

STE-FOY, QUEBEC

20,000,000 de p.c. de disponibles
21 nouvelles industries établies

Profitez de ces avantages

- Route trans-Canada, routes 2, 54
- Port de Québec
- C.N.R. et C.P.R.
- Aéroport, Ancienne-Lorette

Tous les services municipaux sont à votre disposition.

Dans votre intérêt, consultez

TRUST ROYAL

Service industriel

PLACE LAURIER, STE-FOY — TEL.: 529-0171

Nécrologie

BARRA (Albert) — A Bienville, le 6 novembre 1966, à l'âge de 93 ans, est décédé Albert Barra, époux de Marie Dorval. Il demeurait à 2, rue Fafard, Bienville. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée 9, rue Commerciale à 9h.45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière de Lauzon.

BILODEAU (Marie-Marthe) — A Québec, le 6 novembre 1966, à l'âge de 34 ans, est décédée Marie-Marthe Muller, épouse de Laurent Bilodeau, fille de Alphonse Muller et sœur de Jacques, Yvon, Jean-Guy, Dianne, Lise, Céline. Elle demeurait à 185, rue Saint-Laurent. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan 253 est, rue Saint-Joseph à 8h.45 pour l'église Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière Belmont.

DIONNE — A Québec, le 4 novembre 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Jean Dionne, publicitaire, époux de feu Dame Alice Dionne, demeurant au 707 de l'Alsace, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, au no 975, Avenue Marguerite-Bourgeois, à 8.45 hres pour l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

DUCLOS (Christiane) — A Québec, le 5 novembre 1966, à l'âge de 4 ans, est décédée Christiane Duclos, fille de Sylvio Duclos et de Regina Montgrain; sœur de Maurice, Daniel, Denis, Sylvie. Elle demeurait à 607, boulevard Charest ouest. Les funérailles auront lieu mardi, à 2h. p.m. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270, rue Marie-de-l'Incarnation à 2h.45 pour l'église Saint-Joseph et de là au cimetière Saint-Charles.

CHAREST (Louis) — A Québec, le 5 novembre 1966, à l'âge de 3 mois, est décédé Louis Charest, fils de Michel Charest et de Louise MacDonald; frère de Marie. Il demeurait à 420 Learmonth. L'hymne des anges sera chanté lundi après-midi, à 3h.30, en l'église Saint-Dominique et de là au cimetière Belmont.

FRENETTE (Eugène) — A Québec, le 5 novembre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé Eugène Frenette, rentier, époux de feu Virginie Côté; père de Marie-Rose (Mme Jos. Pagé), Rosa (Mme Claude Julien), Béatrice (Mme Jacques Pagé). Il demeurait à 390, rue Marie-Louise. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270, rue Marie-de-l'Incarnation à 8h.45 pour l'église Saint-Malo et de là au cimetière Saint-Charles.

GILBERT (Germaine) — A Québec, le 5 novembre 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Germaine Lévesque, épouse de feu Joseph Gilbert; mère de Jeannine (Mme René Tremblay), Pauline (Mme Jean-Marc Pagueau), Gilbert (Mme Roger Ratté), Gaston, Nicole (Mme André Fortier), Jacques, Jean-Joseph, Marc, Claude, Jean-Guy, Louise (Mme Ernest Fillion), Suzanne et Micheline. Elle demeurait à 233, rue Dieppe. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270, rue Marie-de-l'Incarnation à 9h.45 pour l'église Saint-Malo et de là au cimetière Saint-Charles.

GIGNAC — A Québec, le 4 novembre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Ovide Gignac, époux de feu dame Marie-Jeanne Bouchard, demeurant à 135, rue Panet. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270, rue Marie-de-l'Incarnation à 9.45 heures, pour l'église Notre-Dame-de-Pitié et de là au cimetière Saint-Charles.

GODIN (Claudius) — A Québec, le 6 novembre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé Claudius (Charles) Godin, ex-vendeur d'automobiles de la Maison Paul Maheu, époux de Marguerite Goulet; père de Jean-Guy, André, Marie-Ange; frère du Rév. Frère Médard, des Ecoles Chrétiennes, de Sœur Marie-des-Anges, des Soeurs de Sainte-Famille de Bordeaux, Marcel, Blanche (Mme Marcel Daspe). Il demeurait à 455, 2e Rue. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 324, 5e Rue à 8h.50 pour l'église Saint-Charles de Limoilou et de là au cimetière Saint-Charles.

LAMARRE (Marcelle) — A Québec, samedi le 5 novembre 1966, à l'âge de 48 ans, est décédée Marcelle Drolet, épouse de Bertrand Lamarre (électricien); fille de Mme J.-Arthur Drolet (Anne-Marie Charland); mère de Danielle (Mme Jean-Marc Pelchat) et de Pierre; sœur de Annie, Jeanne-d'Arc, Dr Conrad Drolet. Elle demeurait à 2245, boulevard Cardinal Villeneuve. Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée 990, 1ère Avenue d'Assise et de là au cimetière N.-D. de Belmont.

LANTHIER (Yvonne) — A Québec, le 6 novembre 1966, à l'âge de 65 ans, est décédée Yvonne Lapointe, épouse de feu René Lanthier; sœur de Octave, Antonia (Mme Philippe Lachance), Gemma (Mme Paul Giguère), Gabrielle (Mme Jules Fortin) et Thérèse. Elle demeurait à 1035, rue Saint-Jean, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan 253 est, rue Saint-Joseph, Québec à 8h.45 pour la Basilique Notre-Dame de Québec et de là au cimetière Belmont.

LETOURNEAU (Eugène) — A Québec, le 5 novembre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé Eugène Letourneau, boulanger, époux de Juliette Paquet; père de Louis-Marie et de Jean-Guy; frère de Louis et Clara (Mme Georges Tremblay). Il demeurait à 2185 Chemin de la Canardière. Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire J. Bouchard & Fils Ltée 1290, 1ère Avenue, à 2h.45 pour l'église Saint-Pascal de Maizerets et de là au cimetière Saint-Charles.

PIERCE — A Ste-Foy, le 4 novembre 1966, à l'âge de 18 ans et 2 mois, est décédé Daniel Pierce, étudiant en Philo au Collège St-Lawrence, fils de Charles Pierce et de dame Carmen Patry, demeurant au 835 Chanoine Scott. Les obsèques auront lieu lundi à 10 heures. Départ du funérarium Lépine au no 2815 Chemin des Quatre-Bourgeois, à Ste-Foy, à 9.45 hres pour l'église de Notre-Dame de Foy, et de là au cimetière St-Charles.

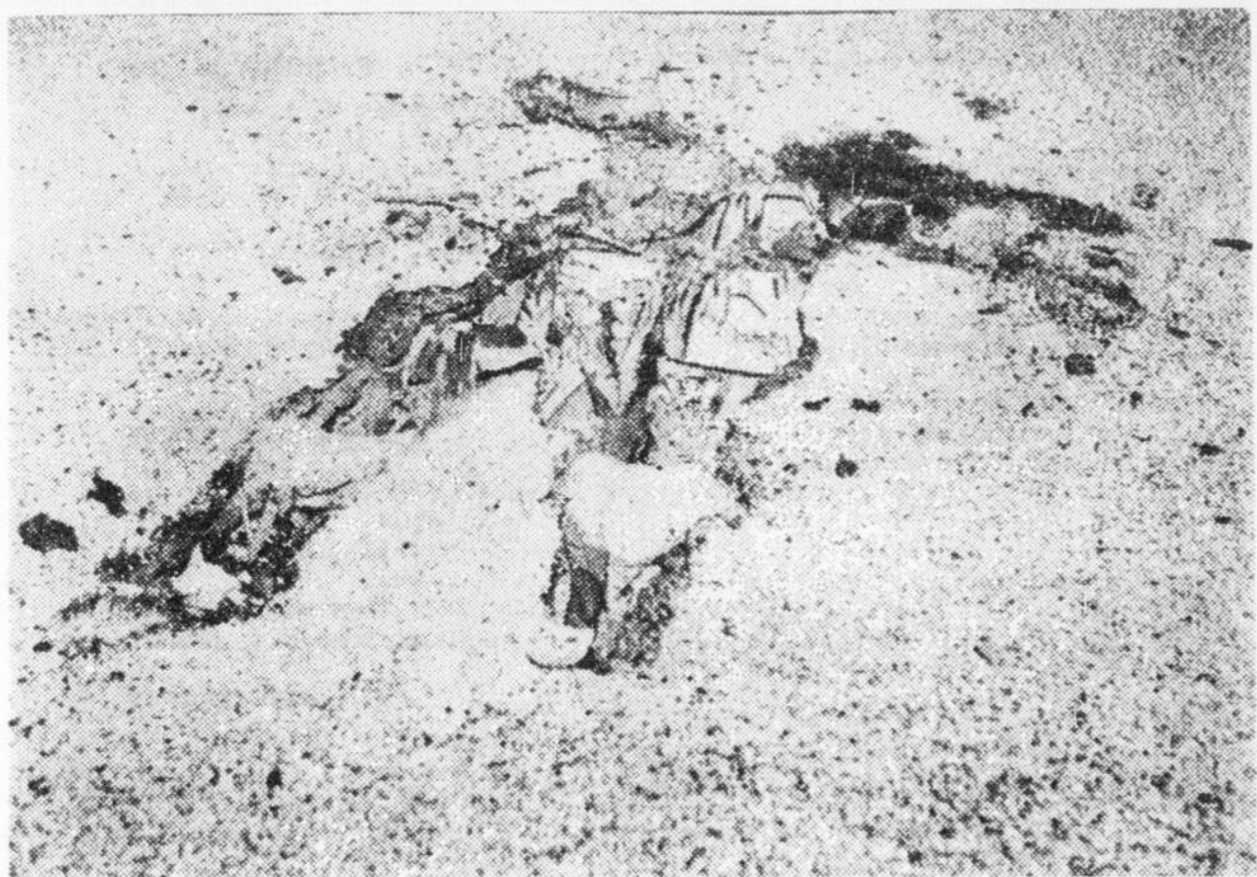
ST-LAURENT — A Québec, le 4 novembre 1966, est décédée Antoinette St-Laurent, ex-employée à la Brasserie Dow, fille de feu Anicet St-Laurent et de feu Dame Alma Gosselin, demeurant au 340 Chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ du funérarium Lépine, 300 Chemin Sainte-Foy, à 9.45 heures, pour l'église Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière Mont-Marie de Lévis.

SAINDON (J.-Guillaume) — A Québec, le 5 novembre 1966, à l'âge de 89 ans, est décédé J. Guillaume Saindon, ing. au C.N.R. à sa retraite, fils de feu Guillaume Saindon et de feu Angèle Vaillancourt. Il demeurait à 4820, Place Nobel, Notre-Dame de l'Espérance. Les funérailles auront lieu lundi (le 7 novembre), à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1290, 1ère Avenue à 9h.40 pour l'église Notre-Dame de l'Espérance et de là au cimetière Saint-Charles. Le trajet se fera en automobile.

SIROIS (Virginie) — A Québec, samedi, le 5 novembre 1966, à l'âge de 96 ans, est décédée Virginie Carrier, épouse de feu le docteur Philippe Sirot, mère de Virginie (Mme Roland Duval), Louis-Philippe, Rachel (Mme Roch Allaire), Lucille, Paul, Docteur Jean et Madeleine (Mme Jean Berthiaume). Elle demeurait au Pavillon Saint-Dominique. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9h.30 sous les soins de la maison Arthur Cloutier & Fils. Départ du salon du Pavillon Saint-Dominique à 9h.25 pour la chapelle du Pavillon et de là au cimetière de Lauzon.

TAILLON (Alice) — A Québec, le 6 novembre 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Alice Taillon, épouse de feu Joseph Taillon; mère de Camille, courtier d'assurance, Robert, inspecteur électricien; sœur de Lucien Portugais. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 224 ouest, rue Saint-Vallier à 8h.45 pour l'église Sacré-Coeur-de-Jésus et de là au cimetière Saint-Charles.

WHALEN (James) — A Stoneham, le 5 novembre 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé James Whalen, époux de Alice Simoneau; père de Albert, Raymond, Eddy, Gérard et Paul-Emile, Violette (Mme Paul-Henri Pelletier), Suzie (Mme Joseph Parent). Il demeurait à 10, rue Wholen, Stoneham. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9h.10. Départ de la résidence funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1290, 1ère Avenue à 9h.30 pour l'église de Stoneham et de là au cimetière de la paroisse.



Un pilote d'avion s'est écrasé sur le toit d'une maison à Los Gatos, Texas. On voit l'empreinte qu'il a laissée. Le pilote Daniel Janzen est mort à la suite de l'écrasement de son appareil. — (Téléphoto PA).

Commémoration de l'armistice

ARRAS (AFP) — "D'un côté comme de l'autre de l'Atlantique, nous devons maintenir le contact de l'amitié pour la protection du monde libre et de la paix", a déclaré, hier, M. Jules Léger, ambassadeur du Canada à Paris, alors qu'il présidait la cérémonie annuelle de la commémoration de l'armistice qui s'est déroulée devant le mémorial canadien de Vimy dans le Pas-de-Calais. Plusieurs personnalités dont M. Tomasi, préfet du département du Pas-de-Calais, le général Marquez, représentant du ministre des armées, ainsi que plusieurs délégations d'anciens combattants ont assisté à cette cérémonie.

Réduction des troupes britanniques

WALES (UPI) — Un expert de la défense britannique, M. Enoch Powell, a déclaré hier "qu'une réduction des troupes britanniques en Europe serait lourde de graves conséquences." Le porte-parole de l'Opposition, M. Enoch continue en affirmant qu'une telle attitude serait mal interprétée par les alliés et le monde entier car l'Angleterre semblerait tourner le dos à l'Europe.

Tout le monde a ses "affreux"

Si le gouvernement français ne semble pas avoir pris la présentation qu'a faite Jean-Louis Barrault de la pièce de Jean Genet "Les paravents", il n'est pas le seul. Il semble inutile de rappeler que les premières représentations au Théâtre-Odéon de France ont été tumultueuses. Ce n'est pas terminé. Samedi soir dernier, des étudiants de "droite" ont lancé des bombes lacrimogènes et des pétards dans la salle pendant la représentation. Leurs "affreux" sont mieux entraînés que les nôtres.

VILLE DE BELAIR
DEMANDE DE SOUMISSIONS
POUR BATISSE, SODOR INC., RE: FONDS INDUSTRIEL.

La Ville de Belair, comté de Québec, demande des soumissions pour la construction de l'édifice Sodor Inc. sur son fonds industriel.

Les plans, devis et formules de soumission peuvent être obtenus au Bureau de Sodor Inc., 342, 1ère Rue, moyennant un montant remboursable de \$100.00. Pour être considérées, les soumissions devront être soumises au soumissionnaire avant cinq (5) heures P.M., le 14 novembre prochain. Elles seront présentées en duplicata, sous enveloppe cachetée et identifiée (Soumission, Sodor Inc.).

Le Conseil de Ville de Belair ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Jean-Claude Garnier,
 Secrétaire-Trésorier.



AVIS PUBLIC
 Est, par les présentes, donné,
 1—Qu'à une séance du Conseil Municipal de Québec, tenue le 13 octobre 1966, le règlement suivant a été lu pour la première fois:
 No 1553—Concernant la circulation à sens unique dans la rue Desjardins, depuis la rue St-Louis jusqu'à la rue Ste-Anne.
 2—Que la deuxième et dernière lecture dudit règlement, en vue de son adoption, aura lieu à la prochaine séance du Conseil qui se tiendra le 10 novembre 1966.
 3—Qu'il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du soussigné durant les heures de bureau, QUÉBEC, ce 2 novembre 1966.
 Le Greffier de la Cité,
 Adolphe Roy, avocat.

AVIS PUBLIC
 Est, par les présentes, donné,
 1—Qu'à une séance du Conseil Municipal de Québec, tenue le 13 octobre 1966, le règlement suivant a été lu pour la première fois:
 No 1554—Concernant la décence et les bonnes moeurs.
 2—Que la deuxième et dernière lecture dudit règlement, en vue de son adoption, aura lieu à la prochaine séance du Conseil qui se tiendra le 10 novembre 1966.
 3—Qu'il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du soussigné durant les heures de bureau, QUÉBEC, ce 2 novembre 1966.
 Le Greffier de la Cité,
 Adolphe Roy, avocat.

AVIS PUBLIC
 Est, par les présentes, donné,
 1—Qu'à une séance du Conseil Municipal de Québec, tenue le 13 octobre 1966, le règlement suivant a été lu pour la première fois:
 No 1555—Pour amender le règlement no 1542, pour annexer une partie de la municipalité de Charlesbourg.
 2—Que la deuxième et dernière lecture dudit règlement, en vue de son adoption, aura lieu à la prochaine séance du Conseil qui se tiendra le 10 novembre 1966.
 3—Qu'il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du soussigné durant les heures de bureau, QUÉBEC, ce 2 novembre 1966.
 Le Greffier de la Cité,
 Adolphe Roy, avocat.

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 DISTRICT DE QUÉBEC
 ET CITE DE QUÉBEC
 Civile 245 de 1966
DEVANT LA COUR MUNICIPALE DE LA CITE DE QUÉBEC
 LA CITE DE QUÉBEC
 Demanderesse
 VS
COOK CONSTRUCTION LTEE
 Corps politique et incorporé, ayant son siège social à 821 boulevard Charest est, en les Cité et District de Québec.
 Défenderesse.

AVIS
 AVIS est par la présente donné à la défenderesse qu'elle devra comparaître à la Cour Municipale de la Cité de Québec, dans les trente (30) jours de la publication de l'ordonnance qui suit:
 "Vu les procédures verbales des huissiers instrumentant en date du 31 janvier 1966 et du 20 février 1966, permission est accordée à la demanderesse d'assigner la défenderesse par la voie des journaux, suivant la procédure édictée par la loi."
 (signé) Emile Morin,
 Juge en chef de la Cour municipale de la Cité de Québec.
 QUÉBEC, 4 novembre 1966.

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 DISTRICT DE QUÉBEC
 ET CITE DE QUÉBEC
 Civile 33 de 1966
DEVANT LA COUR MUNICIPALE DE LA CITE DE QUÉBEC
 LA CITE DE QUÉBEC
 Demanderesse
 VS
COOK CONSTRUCTION LTEE
 Corps politique et incorporé, ayant son siège social à 821 boulevard Charest est, en les Cité et District de Québec.
 Défenderesse.

AVIS
 AVIS est par la présente donné à la défenderesse qu'elle devra comparaître à la Cour Municipale de la Cité de Québec, dans les trente (30) jours de la publication de l'ordonnance qui suit:
 "Vu le procès-verbal de l'huissier Fernand Boucher, en date du 21 janvier 1966, permission est donnée à la demanderesse d'assigner la défenderesse par la voie des journaux suivant la procédure prévue par la loi."
 (signé) Emile Morin,
 Juge en chef de la Cour Municipale de la Cité de Québec.
 QUÉBEC, 4 novembre 1966.

LA COMPAGNIE DONOHUE LIMITEE
AVIS
 Avis est par les présentes donné qu'un dividende de \$0.10 a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie. Le dit dividende sera payable le 1er décembre 1966, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 15 novembre 1966.
 Par Ordre du Conseil d'Administration,
PERCY AUGER, C.A.
 Secrétaire.
 QUÉBEC, QUE.
 Le 2 novembre 1966.

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 DISTRICT DE QUÉBEC
 No: 575
DANS LA COUR PROVINCIALE
 DUMONT EXPRESS (1962) LTEE
 Demanderesse
 VS
LUC RHEAUME
 Défendeur

AVIS LEGAL
 AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 18e jour de novembre 1966 à dix heures de l'avant-midi, à 2055 des Intendants, Québec.
 Lesdits biens consistent en: automobile Ford.
 LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI.
 QUÉBEC, 7 novembre 1966.
 A. BLAIS H.C.S.

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 DISTRICT DE QUÉBEC
 No: 315-236
DANS LA COUR PROVINCIALE
 P.-E. Couture Enr.
 Demandeur
 VS
 Marcel Bélanger
 Défendeur

AVIS LEGAL
 AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 18ème jour de novembre 1966 à dix heures de l'avant-midi, à 20 Hypolite - Bernier, Lauzon. Lesdits biens consistent en: Télévision, set de salon, tables, lampes, cendrier, etc.
 LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI.
 QUÉBEC, le 7 novembre 1966.
 A. Blais,
 H.C.S.

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 DISTRICT DE QUÉBEC
 No 147-410
DANS LA COUR SUPERIEURE
LEVIS AUTOMOBILES INC., corporation politique et légalement constituée ayant un bureau principal à 40, rue St-Henri, Lévis,
 Demanderesse
 VS
ROCH CARDIN, South Durham, Cité Drummond,
 Défendeur

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre savoir:
 "DANS LE JOURNAL L'ÉVÉNEMENT"
 "DANS LE JOURNAL QUÉBEC CHRONICLE TELEGRAPH"
 Bureau du Protonotaire,
 Québec, le 26 oct. 1966.
 P. C. S.
 (S.) RAYMOND HAINS,
 P. A. C. S. D. Q.

COPIE CONFORME
 PROCS. DE LA DEM.

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 DISTRICT DE QUÉBEC
 No 147-422
DANS LA COUR SUPERIEURE
LEVIS AUTOMOBILES INC., corps politique et légalement constitué ayant une place d'affaires à 40, rue St-Henri, Lévis,
 DEMANDERESSE,
 VS
DENIS FILLION, St-Nazaire, Cité Dorchester,
 DÉFENDEUR

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre savoir:
 "DANS LE JOURNAL L'ÉVÉNEMENT"
 "DANS LE JOURNAL QUÉBEC CHRONICLE TELEGRAPH"
 Bureau du Protonotaire,
 Québec, 26 oct. 1966.
 P. C. S.
 (S.) RAYMOND HAINS,
 P. A. C. S. D. Q.

COPIE CONFORME
 PROCS. DE LA DEM.

Les Sports

LES SABOURINADES SPORTIVES



CES VOYAGES NE SONT PAS DE REPOS

Il y a quelques années, il n'était pas rare de voir les As se "faire crémer" par des pointages de 9-1 ou quelque chose du genre dans leurs joutes du dimanche soir à l'étranger. Et les amateurs ne manquaient pas de s'interroger sur ses débandades quasi hebdomadaires de nos représentants dans leurs joutes dominicales.

Lors de ces rencontres, les As étaient généralement à la fin d'un long voyage, particulièrement une troisième joute en autant de soirs tout en faisant de nombreux milles en autobus. Généralement, le club visiteur avait eu congé la veille et se contentait d'attendre l'arrivée des joueurs québécois.

Hier soir, les 5.804 amateurs qui étaient au Colisée ont pu voir ce qu'était un club qui en était à sa troisième joute en trois soirs pendant que l'autre avait la chance d'attendre sur les lieux. Les As ont fait de beaux efforts, en dépit de leurs fatigues, mais il est certain qu'ils n'étaient pas l'ombre d'eux-mêmes après avoir passé la nuit à voyager en autobus ou à essayer dans un char-dortoir.

L'instructeur Phil Watson n'a pas caché après la joute que ses hommes étaient "maganés" du voyage et qu'il était bien difficile de demander plus de leur part. Et ce qui le fâchait le plus est que les amateurs oublièrent dans tout cela que ses hommes venaient de remporter deux excellentes victoires à l'étranger.

Et comme les joueurs des As sont des êtres humains comme vous et moi, Watson n'était pas prêt à les envoyer en exil parce qu'ils n'avaient pas réussi à gagner.

LE POURQUOI DE L'INACTIVITE DE LAROSE

Tout le long de la rencontre, quelques amateurs se sont acharnés après Watson pour réclamer la présence sur la glace du joueur de défense Raymond Larose. Le pilote des As a fait la sourde oreille et le jeune joueur de défense est resté sur le banc durant tout le match.

Devant les circonstances, il était tout naturel de demander à Phil pourquoi il n'avait pas utilisé Larose. Disons tout de suite que son geste avait été motivé par le fait qu'il ne "voulait pas briser une combinaison gagnante".

"Hanna et tous les autres avaient si bien joué à Providence et Springfield que je n'ai pas voulu faire de changements", nous a expliqué Watson. "J'aurais pu envoyer Larose à la fin, mais cela n'aurait pas été juste pour lui. Après tout, il n'avait pas joué samedi et n'aurait pas été à son aise".

Nous avons dit à Watson que la présence de Larose aurait donné des forces fraîches à son équipe, mais il était convaincu d'avoir pris la bonne décision dans les circonstances. Donc, inutile d'argumenter plus longtemps, d'autant plus que la joute était terminée et que rien ne pouvait être fait pour changer le résultat.

Espérons que ses explications donneront satisfaction aux admirateurs de Larose, ces personnes pensant sans doute que Raymond aurait pu donner plus de vigueur à la défense et aurait incité quelques joueurs des Clippers à prendre moins de libertés dans la zone des As.

EN POTINANT SUR UN PEU DE TOUT...

La Piste de Courses de Québec Inc., a dépassé le cap des \$14 millions dans les paris, lors de son programme d'hier, le 109e de la saison... Il s'est parié \$242,940 durant les deux programmes de la fin de semaine, avec le résultat que le total est maintenant de \$14,090,736... Trois autres programmes sont à venir, jeudi soir, samedi soir et dimanche après-midi, et l'on devrait terminer avec tout près de \$14,500,000... Inutile de dire que MM. Murdoch, Lapointe, Larouche et Brissette sont très satisfaits de ces résultats...

La nouvelle Ligue de Hockey Junior "B" lance son calendrier 1966-67 dès ce soir, au Colisée... Nous en profitons pour souhaiter bonne chance aux quatre équipes du circuit dont le président est Mike Griffin... Ces jeunes se méritent l'encouragement du public s'ils offrent du hockey intéressant, plus précisément discipliné...

Une équipe dirigée par le Dr Léo Robert a remporté les honneurs du tournoi "calcutta" qui a eu lieu au club de curling Jacques-Cartier, samedi... Incidemment, on peut dire que la saison de ce sport à Québec commence ce soir avec la présentation du tournoi mixte inter-clubs "Brodie-Mathie-Québec" qui figurait généralement au calendrier seulement qu'au printemps...

Allen Mitchell nous déclarait hier soir que La Tour sera prête pour le programme de lutte annoncé pour mercredi... A son avis, le combat des naines entre Little Dagmar et Diamond Lil vaudra à lui seul le prix d'admission... Si ces demoiselles offrent autant d'action que les "pt's hommes" de leur catégorie, nous ne doutons pas de leur succès...

Gosselin assure un gain de 5-4 aux As juniors

Un but de Ronald Gosselin, réussi à 3:15 minutes de la période supplémentaire a valu un gain de 5-4 aux As juniors de Québec, aux dépens des Braves de Sherbrooke, hier soir, dans l'une des trois rencontres à l'affiche dans la Ligue junior "A" provinciale.

Cette victoire des jeunes Québécois leur permet de s'installer au troisième rang dans le classement, égaux avec Sherbrooke et Sorel. Les Canadiens de Thetford ont de nouveau gagné, hier, par 4-3, également en surtemps, aux dépens des Hawks de Sorel. Ils mènent toujours le classement avec 18 points. Ils sont suivis des Maple Leafs de Trois-Rivières qui ont 10 points. Shawinigan et Drummondville ferment la marche avec six points.

DRAPEAU, DEUX BUTS

Au cours de la joute d'hier soir, qui a été suivie par un millier d'amateurs, les Sherbrookoïses ont pris les devants à trois reprises, seulement pour voir les As revenir de l'arrière en chaque occasion. Les As se sont assurés une marge de 4-3 à la fin de la deuxième période mais les Braves ont égalisé à 8:12 minutes du troisième engagement, nécessitant du surtemps.

Yvon Drapeau a marqué deux buts pour les As tandis que Denis Marion, Gilles Renaud et Gosselin enfilèrent les autres. John Kennedy a deux buts pour les Braves, les autres étant marqués par R. Pineault et Jarry.

Chaque équipe a marqué à deux reprises au premier vingt mais les As y sont allés de deux buts contre un dans la période médiane. Kennedy a marqué le seul but du troisième engagement et c'est finalement Ronald Gosselin, sur une aide de Claude Bernier, qui a assuré le gain aux As, sur une belle pièce de jeu.

C'était la quatrième victoire des As en 10 joutes. Ils reviendront devant leurs partisans, jeudi soir, après une absence de près de trois semaines. Sorel sera alors l'équipe adverse.

CALENDRIER SPORTIF

CURLING

Mixte interclubs: Première rencontres du tournoi "Brodie-Mathie-Québec", 7h30.

HOCKEY

Ligue Junior "B": Programme d'ouverture au Colisée, 7h30.

Ligue pee-wee: Nettoyeur Parfait contre Sylvio Marceau, 5 heures, Aréna O.T.J.

Les Canadiens de Thetford Mines s'échappent en première place à la suite d'une autre victoire, leur neuvième de la saison en 11 joutes. C'est un but de André Gaudet à 40 secondes de la période supplémentaire qui a brisé l'égalité en faveur des Canadiens, hier soir. Paul Lessard, Réjean Houle et Carol Bellemarre ont été les autres pointeurs des Canadiens. Edouard Paré, Serge Bernier et J. Bordeleau ont marqué les buts des perdants.

Vendredi soir, les Canadiens avaient facilement vaincu les Braves de Sherbrooke par 7-1 grâce aux deux buts réussis par Marc Tardif et ceux de Carol Bellemarre, de Gilbert Perreault, de Paul Lessard, de André Gaudet et de Michel Jacques. Jim Kennedy avait évité le blanchissage pour les Braves.

Les Maple Leafs de Trois-Rivières ont mis fin à une série de trois défaites consécutives en ayant raison des Rangers de Drummondville au compte de 6-3, hier après-midi, à Trois-Rivières.

Gordon Neilson a marqué deux buts tandis que Jean-Marie Nicol, Louis Devault, Michel Boisvert et René Robert complétaient le pointage. Dennis Laliberté a également enfilé deux buts pour les perdants, l'autre allant au crédit de Michel Parizeau.

QUEBEC 5, SHERBROOKE 4

Première période

1—Sherbrooke: Kennedy, (Lecours, Murray)	1:16
2—Québec: Drapeau	6:13
3—Sherbrooke: R. Pineault, (Murray)	11:09
4—Québec: Drapeau, (Ringette)	11:45
Punitions: Brunet, 2:24; Bruneau, 2:24; A. Pineault, 7:06; Cossette, 10:11; Marion 15:32	

Deuxième période

5—Sherbrooke Jarry (Ringette)	5:33
6—Québec: Marion, (Ringette)	17:13
7—Québec: Renaud (Bruneau)	17:13
Punition: Rondeau, 18:17.	

Troisième période

8—Sherbrooke: Kennedy, (Filliartault)	8:12
Punitions: Lecours et Drapeau (majeurs), 3:26; Renaud, 4:52; Pineault, 8:56; Griffin, 15:29; Brunet, 19:59.	
Période supplémentaire	
9—Québec: Gosselin, (Bernier)	3:15
Aucune punition.	



UN CANADIEN ERRANT: Le gardien de but Roger Crozier (1), des Red Wings de Detroit, est étendu sur la glace en surveillant un lancer vers sa cage poussé par Jean Béliveau, des Canadiens de Montréal, durant le premier vingt de cette joute hier à Detroit. Quatre Red Wings, Gordie Howe (9); Bob Wall (5); Gary Bergman (2) et Dean Prentice (20) arrivent en force pour assister Crozier qui s'est mérité un blanchissage aux dépens des Habitants. — (Téléphoto PA).

CURLING**TOURNOI INTERCLUBS**

Les rencontres débutent ce soir dans le 1er tournoi Interclubs mixte de curling mettant à l'enjeu les trophées Brodie, Mathie et Québec. Cette compétition qui prendra fin samedi prochain avec les finales, sera disputée parmi 48 équipes. Tous les matches seront de 8 bouts tandis que les finales, de 10 bouts, seront toutes jouées au club de curling Québec.

Les gagnants de l'an dernier avaient été Guy Germain du Cambrai, trophée Brodie et Vince Lyon du Winter Club, trophée Mathie.

Le trophée Québec est mis à l'enjeu pour la première fois.

Voici l'ordre des rencontres pour aujourd'hui:

AUJOURD'HUI**GLACE****7h30**

- 2 J.C.C. R. Mainguy vs
Q.C.C. R. Giguère
- 3 E.C.C. J. P. Boulanger vs
C.C.C. T. Nichols
- 5 Q.C.C. M. Normand vs
V.C.C. V. Lyon
- 6 C.C.C. G. Dempsey vs
J.C.C. F. Doré
- 24 Q.W.C. A. Brown vs
C.C.C. H. Moraud
- 8 C.C.C. G. MacWilliams vs
J.C.C. A. Nadeau
- 9 Q.C.C. B. Martel vs
C.C.C. J. Fortin
- 10 Q.C.C. G. Drolet vs
V.C.C. G. Wynne
- 23 C.C.C. E. Aubin vs
E.C.C. R. Drouin

8h00

- 11 Q.C.C. P. Lessard vs
C.C.C. E. Rainville
- 12 Q.C.C. H. Plamondon vs
J.C.C. P. Greco
- 1 C.C.C. W. Belley vs
Q.C.C. J. Savard
- 22 E.C.C. J. Vallières vs
C.C.C. G. Belley
- 7 J.C.C. P. Jobin vs
Q.C.C. P. Levesque
- 4 C.C.C. G. Germain
Q.C.C. D. Bussièrès

9h00

- 2 E.C.C. N. Bolduc vs
Q.C.C. T. Duchesne
- 3—C.C.C. J. Rourke vs
V.C.C. A. Stevens
- 5 Q.C.C. C. Michaud vs
C.C.C. B. Crutchfield
- 6 Q.C.C. I. Michaud vs
E.C.C. R. St-Hilaire
- 8 C.C.C. W. Rourke vs F-Lys P. Urbain
- 9 Q.C.C. R. Roy vs J.C.C. G. Asselin
- 10 C.C.C. G. Delisle vs
V.C.C. W. O'Brien
- 23 Q.C.C. D. Cooper vs
J.C.C. L. Robert
- 24 C.C.C. S. Coughlin vs
Q.C.C. B. Maher.

Ouverture du junior "B"

La ligue junior "B" Québec-District ouvre sa saison ce soir au Colisée. Deux joutes sont à l'affiche à compter de 7h30.

La première joute mettra aux prises les Canadiens de Lévis et le CTR. Deux heures plus tard, ce sera au tour du Couillard de Sainte-Foy d'être opposé au CSL de Donnacona.

ICI ET LA**HOCKEY**

Qui a gagné cette joute disputée hier après-midi au Colisée de Québec devant 3,462 spectateurs? Est-ce les Artistes ou les Imitations. Ce dont on est sûr, c'est que le compte fut de 7-6 mais encore là on se pose des questions. On dit que c'est 8-6.

Cette joute, qui mettait en vedette des artistes tels Norman Knight, Arthur, Claude Sorel, Michelle Richard, Danny Aubé et autres, était au profit du Patro Roc-Ama-dour. Les recettes ont été bonnes et les gens se sont bien amusés... mais peut-être pas autant que les artistes eux-mêmes.

J't'en apprends une!

A QUÉBEC,
L'HIVER DERNIER, LA TEMPÉRATURE
S'EST MAINTENUE, EN MOYENNE, À 15.9°.



VOTRE VOITURE SERA PRÊTE À
SUBIR CE CLIMAT RIGoureux SI
ELLE Y EST PRÉPARÉE PAR...

Automobiles inc.

1240 ouest boul. charest, québec, tél.: 681-0671

PONTIAC - BUICK - CADILLAC - VAUXHALL - ACADIAN BEAUMONT

"Le plus grand garage au Canada"

RESULTATS A QUEBEC

SAMEDI SOIR

COURSE No 1

No 2 Hans B. Michel Giguère, \$3.00, 3.40, 3.20; No 4 Rickie Volo, 3.60; Coumbe, 20.30, 7.30; No 8 Rus Crane, Bernard Gervais, 6.90; No 9 Yvon Gervais, 3.90. Ont aussi couru: Foggie River, Stormy Pan An, Jewels Hiram, Yankee Titan, Stagehand. Temps: 32 4-5, 1.05 2-5, 1.39 4-5, 2.13.

COURSE No 2

No 5 Dawn's early Light, Roland Bruyère, \$18.00, 3.20, 2.90; No 6 Sir Royal, Prude Paul Hébert, 6.70, 4.50; No 2 Shadydale Peach, Bernard Gervais, 3.90. Ont aussi couru: Loulou, Janet's Pride, Poplar Tanny, Voling Lady et Dick Nelson n'ont pas terminé. Temps: 32 1-5, 1.06 4-5, 1.41 4-5, 2.15 1-5. PARI-DOUBLE: No 3 Hans B. — No 5 Dawn's Early Light, \$46.90.

COURSE No 3

No 2 Danny Hal, Claude Miville, \$6.50, 4.00, 3.80; No 1 Big Andy, Raymond Roberge, 6.50, 4.90; No 7 Dot's Happy, Laurier Hamelin, 5.60. Ont aussi couru: Cindy's Widow, Leon C. Direct, Windy Day, Janice, D. Direct. Temps: 32, 1.06 2-5, 1.40 3-5, 2.14.

COURSE No 4

No 4 Mr Sand, Wilford Hébert, \$3.00, 2.80, 2.50; No 3 Little Hawk Irénée Aubin, 5.70, 2.70; No 1 Monsieur Carnaval, Claude Miville, 3.20. Ont aussi couru: Glo On, Smart Al Hee, June Bel, Amigo C., Chief Moken, Lord Spencer, Niort Star, Rex Direct, Krystal Mar Mic. Temps: 32 1-5, 1.07 1-5, 1.40, 2.13. QUINELLA: No 3 Little Hawk — No 4 Mr Sand, \$21.30.

COURSE No 5

No 5 Linda C. Chief, Yvan Boly, \$10.50, 5.30, 4.30; No 2 Tomorrow, Serge Séguin, 4.90, 3.80; No 4 Peter A.L. Express, Adrien Doré, 4.70. Ont aussi couru: Gilbert Mir, Lord Spencer, Niort Star, Rex Direct, Krystal Mar Mic. Temps: 32 2-5, 1.05 1-5, 1.39 4-5, 2.13 4-5.

COURSE No 6

No 5 Royal Jersey, Bernard Gervais, \$4.50, 3.10, 2.90; No 2 Charlie Adios, Claude Miville, 2.70, 2.40; No 6 Just Barry (D.H.), Nicol Tremblay, 2.90; No 3 Big Togo, (D.H.), Raymond Roberge, 2.90. Ont aussi couru: Rhodes, Wonderful Mir, Nogi. Temps: 31 4-5, 1.04 2-5, 1.38, 2.11.

COURSE No 7

No 7 Fair Doll, Irénée Aubin, \$13.10, 6.00, 5.00; No 5 Scotch Bomb, Pierre Blouin, 4.30, 3.80; No 1 Janet's Son, Raymond Moreau, 3.70. Ont aussi couru: King's Cadet, Wildwood Ruby, Grace Daaf, Hunter Way, Argo Dream a été retiré. Temps: 33 1-5, 1.08 4-5, 1.41 2-5, 2.14 1-5. QUINELLA: No 5 Scotch Bomb — No 7 Fair Doll, \$35.25.

COURSE No 8

No 4 Royal Bunter, Serge Séguin, \$5.10, 2.90, 2.40; No 3 Big Chief M., Roland Bruyère, 3.10, 2.60; No 2 Connie Lori, Rejean Marcotte, 3.70. Ont aussi couru: Melody Smoky, Countess Clay, Omega, Ebbly Hat, Brown King. Temps: 32, 1.06, 1.39 2-5, 2.12.

COURSE No 9

No 5 J.N.U., Laurier Hamelin, \$7.90, 3.80, 3.30; No 4 Singing Duke, Bernard Gervais, 4.20, 2.80; No 1 Merrite Victor, Joseph Lemay, 3.90. Ont aussi couru: Amigo, Scotch Irish, Southern Chief. Temps: 32, 1.04 1-5, 1.36 4-5, 2.09 3-5.

COURSE No 10

No 5 Patsy's Pride, Jean-Claude Martineau, \$30.20, 13.20, 6.20; No 4 Laura Cax, Bernard Gervais, 4.90, 3.20; No 2 Quicker, Triggier, Michel Giguère, 4.20. Ont aussi couru: Ruth C. Cadet, Wall Direct, Commander Pick, Thunder Hanover, Baby Brother. Temps: 32, 1.05 1-5, 1.38, 2.11 2-5. EXACTA: No 5 Patsy's Pride — No 4 Laura Cax, \$182.90.

HIER

COURSE No 1

No 5 Ronald's Girl, Hélo Ouellet, \$8.90, 4.70, 4.20; No 8 Rapid Express C., Bernard Gervais, 5.70, 4.30; No 3 Bill Scotch, Joseph Lemay, 3.40. Ont aussi couru: Diamond Wick, Scott's Janet, June Crispin, Jewzell, Miss Havana Who. Temps: 31 2-5, 1.03 4-5, 1.38 3-5, 2.14.

COURSE No 2

No 1 Merry Cadet, Gérard Labonité, \$11.90, 6.20, 3.60; No 2 Good Choice, Gérard Surprenant, 4.90, 3.40; No 6 Castor, Yvon Gervais, 2.80. Ont aussi couru: Royal's Pride, Flashy Z., Park Review, Express B., Mighty Pal. Temps: 31 2-5, 1.04 3-5, 1.39 1-5, 2.13 2-5. PARI-DOUBLE: No 5 Ronald's Girl — No 1 Merry Cadet, \$69.90.

COURSE No 3

No 4 Prince Hillcrest Harvey, Rock Dulos, \$24.20, 5.10, 3.80; No 2 Adios Bull, C. Earle Sempie, 2.90, 3.10; No 5 Winged Freight, Marc Aubin, 3.50. Ont aussi couru: Speedy L. Express, Dainty Way, Date Will, Lady Cam, Book. Temps: 31 4-5, 1.06 3-5, 1.39 2-5, 2.12.

COURSE No 4

No 5 Bozo Elkington, Bernard Gervais, \$15.00, 7.00, 5.60; No 3 Freddie Volo, Roland Bruyère, 4.10, 2.60; No 8 Two Favorite, Gérard Surprenant, 4.20. Ont aussi couru: Princeling, Blue Waters, Indian Creek, Seikirk, Mary Janice. Temps: 32 3-5, 1.05 3-5, 1.40 1-5, 2.11 4-5. QUINELLA: No 3 Freddie Volo — No 5 Bozo Elkington, \$17.10.

COURSE No 5

No 2 Emperor Mir, J.-Alphonse Verret, \$2.90, 2.50, 2.40; No 1 Crystal Filii, Marc Aubin, 3.20, 2.70; No 5 Irish Blonde, Hélo Ouellet, 2.90. Ont aussi couru: Eddie Boy Jr., Rosebud Belle, Gay Bill, Duke Lee. Temps: 32, 1.05 3-5, 1.39 3-5, 2.10 4-5.

COURSE No 6

No 6 Abe Adio, C. Earle Sempie, \$30.80, 6.70, 3.30; No 1 Eric, Michel Giguère, 3.30, 2.80; No 2 Del Mar Va, Léandre Bolduc, 3.60. Ont aussi couru: Bonjour Mir, Québec Bri, Edgewood Merit, Tenie Adio, First Remus Jr. Temps: 33, 1.06 3-5, 1.40 1-5, 2.12 2-5.

COURSE No 7

No 4 Happy Yates, Paul Hébert, \$35.30, 6.90, 11.10; No 5 Demon Day, Michel Giguère, 2.60, 2.70; No 2 Phil Abbey, Pierre Noël, 5.40. Ont aussi couru: Syndy's J.G., Black Watch, Fedor Dick, Flamingo Mir, Eagle Mir n'a pas terminé. Temps: 32 2-5, 1.05 4-5, 1.40 3-5, 2.14 1-5. QUINELLA: No 4 Happy Yates — No 5 Demon Day, \$37.60.

COURSE No 8

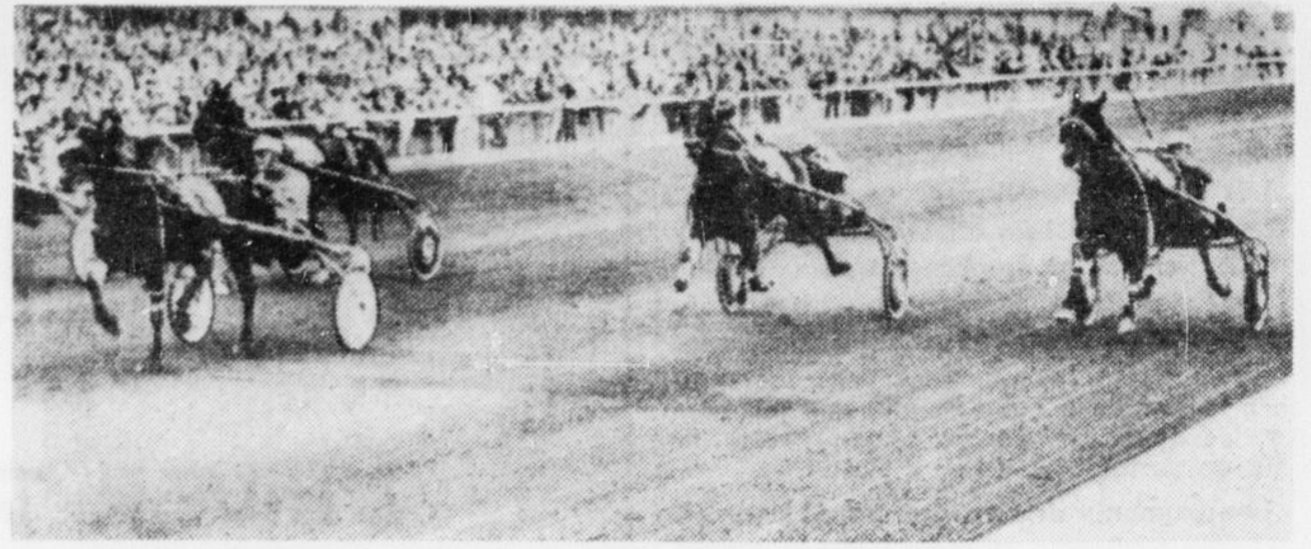
No 3 Roxie Ko San, Paul Hébert, \$7.90, 5.60, 4.50; No 2 Sir Cyr, Bernard Gervais, 6.00, 3.90; No 7 Braids, Michel Giguère, 3.60. Ont aussi couru: Camden Guy, Lady Champ, Danbyne, Meadow Whitey, Regal Yates. Temps: 31 3-5, 1.03 2-5, 1.38 3-5, 2.10 2-5.

COURSE No 9

No 3 Highlawn Spud, Bernard Gervais, \$11.60, 5.10, 3.60; No 1 Elk Slator, Pierre Noël, 7.20, 4.10; No 7 Mazie Pointer, Michel Giguère, 6.90. Ont aussi couru: Kawartha Atom, Sally Abe, Ruth Dudley, Solar Pick, Indian Prince. Temps: 31 2-5, 1.03 4-5, 1.36 3-5, 2.08.

COURSE No 10

No 1 Sunrise Goose, Michel Giguère, \$3.50, 3.10, 2.90; No 2 Bonny Gold, Nicol Tremblay, 5.60, 3.90; No 3 Elliminateur, Jean-Marc Marcoux, 3.90. Ont aussi couru: Nervous Sam, Richard, Christian Abe, Brown Joe, Sterling Wick. Temps: 31 4-5, 1.03 3-5, 1.37, 2.10. EXACTA: No 1 Sunrise Goose — No 2 Bonny Gold, \$26.20.



IL TERMINE TROISIEME — Le fameux coursier Bret Hanover (à droite) qui n'avait jamais fini plus loin que deuxième en 67 épreuves, s'est contenté d'un troisième rang samedi à Hollywood Park, dans la Classique américaine Invitation de \$50,000. C'était la toute dernière course pour Bret Hanover qui sera maintenant envoyé au pâturage. Le vainqueur True Duane (à gauche) a brisé le record mondial des ambleurs pour cette épreuve de 1 1/8 mille avec un temps de 2:09 1/5. Cardigan Bay a fini deuxième au centre. — (Téléphoto PA)

Bob Stanton bat Palmer

SYDNEY (UPI) — Bob Stanton, un Australien de 20 ans, a refroidi les efforts de dernière minute d'Arnold Palmer hier pour défaire le maître américain au deuxième coup d'élimination et remporter le Tournoi de golf Dunlop de \$8,000.

supplémentaire. Palmer a sauvé la situation grâce à un coup roulé de 15 pieds.

Palmer, gagnant du tournoi ouvert australien la semaine dernière, a eu un bogey au trou suivant avec un fer six et il a réussi les 27 pieds qui restaient en deux coups. Stanton, qui est professionnel depuis seulement 20 mois, a coulé un coup roulé de deux pieds pour prendre les \$2,000 du premier prix et la plus grande victoire de sa carrière.

Palmer a débuté la ronde finale cinq coups derrière Stanton et deux autres Australiens, Peter Thomson et Daryl Welch. Il a roulé 68 sur le parcours Kensington qui mesure 6,758 verges et a une normale de 72 ce qui a créé une égalité, au premier rang, de 294 pour 72 trous entre Palmer et Stanton.

Ted Ball a réussi un parcours record de 65 hier pour faire égalité au troisième rang avec Kel Nagle à 295. Welch s'est retrouvé un trou derrière, suivi de Thomson et Bruce Devlin, chacun à 297. L'ancien champion des Etats-Unis, Gary Player de l'Afrique du Sud, a eu une ronde de 71 pour un total de

Stanton a cependant résisté à la pression et a réussi la normale au premier coup

McAllister gagne au Mexique

MONTERREY, Mexique (UPI) — Bob McAllister a calé un "birdie" de 21 pieds sur le 18e trou pour compléter un 67 hier et gagner l'omnium de golf du Mexique par un coup avec un total de 278 soit 10 sous la normale

l'avance au 14e trou, mais McAllister s'est repris avec un "birdie" sur le 15e trou.

Moe Norman du Canada a presque déclassé McAllister lorsqu'il a réussi un premier neuf étonnant marquant quatre birdies sur les cinq premiers trous. Norman, toutefois, n'a pu tenir le coup et après avoir détenu une avance d'un coup sur le groupe il se retrouva à égalité avec McAllister et Wysong pour finalement être éliminé de la première place quand il a marqué un "bogey" sur le 11e trou.

Avalar! des pilules pour calmer son arthrite dorsale, le golfeur de 32 ans, de Corona, Calif., a gagné son premier tournoi depuis l'omnium Camilia en 1964 sur la tournée de la PGA. Il a reçu le premier prix de \$3,000 et la coupe Seagram.

Wysong a joué un 68, un coup de mieux que Norman, et a remporté le deuxième prix tandis que Norman finissait troisième avec 69.

Difficile gain de Kathy Whitworth

AMARILLO, Texas (UPI) — Kathy Whitworth a réussi un coup roulé de 20 pieds pour un "birdie" au premier trou d'élimination hier pour triompher de Mickey Wright dans le tournoi de golf "Amarillo Ladies Open" de \$10,000. Mlle Wright a réussi au 18e trou un "eagle" trois pour aller en éliminatoire.

La victoire a donné \$1,500 à Mlle Whitworth et lui a permis de conserver le premier rang chez les dames dans la liste des gains de la PGA. Le deuxième rang de Mlle Wright lui a donné \$1,200.

Mlle Whitworth de San Antonio, qui a débuté la journée en quatrième place six coups derrière Mlle Wright, a roulé 68 trois sous la normale hier sur le parcours du "Amarillo Country Club" pour achever les trois rondes avec un total de 215.

Ruth Jessen, qui a débuté la journée sur un pied d'égalité au deuxième rang avec Carol Mann, a roulé 73 pour un total de 218 qui lui laisse la troisième place et un montant de \$1,000. Mlle Mann s'est contentée de rouler 76 et un total de 221 qui lui donne cependant le quatrième rang et un montant de \$800.

RESULTATS A MONTREAL

HIER

TROT — BOURSE \$1,100

4—Riddell Volo, Boutillier, \$8.50, 5.50, 3.80; 5—Stacey Dares, Bardier, 7.40, 4.50; 1—Bunny Mir, Campbell, 4.40. Ont aussi couru: Thunder Shower, Peggy Sharp, Northwood Barney, Just Leo, Head Light. Temps: 2:18.

AMBLE — BOURSE \$1,100

3—St. James Street, Lareau, \$2.60, 2.40, 2.50; 5—Admiral Herbert, Lachance, 2.80, 2.70; 6—Frosty Heien, Gingras, 4.50. Ont aussi couru: Hobo Len, Champs Star, Dees Lady, The Great Spencer, Jay Arden. Temps: 2:03 3-5. PARI-DOUBLE: \$12.90.

AMBLE — BOURSE \$1,800

4—Well Away, Turcotte, \$10.90, 5.00, 4.90; 2—Coppersmith, H. Fillon, 5.20, 4.50; 5—Chief Morenci, G. Fillon, 4.00. Ont aussi couru: Buzz Johnston, Den Texas, Mr. Soudericker, Seat Time, Adios Mite C. Temps: 2:05 3-5.

AMBLE — BOURSE \$1,200

1—Missleman, Bergeron, \$8.00, 5.20, 5.50; 3—Dainty Brooke, Grosse, 10.50, 5.80; 5—John's Joy, Turcotte, 7.80. Ont aussi couru: Jos Brooke, Keyko, J.S. Dale, Santaley, Honey Reed. Temps: 2:09 1-5. Quinella: \$94.10.

AMBLE — BOURSE \$1,200

6—Meadow Zealand, Filion, \$6.50, 3.60, 3.40; 3—H. Harry, Veilleux, 3.30, 2.90; 2—Sandy Elkington, Lachance, 3.40. Ont aussi couru: John Glenn, Bethel Adios, Skylark Hanover, Diamond Way, First Nighter. Temps: 2:06 1-5.

AMBLE — BOURSE \$1,500

6—Adios Watts, Côté, \$2.80, 2.70, 2.50; 2—Marie Handy, Lepage, 6.00, 4.10; 3—Belle Wilson, Foulin, 3.00. Ont aussi couru: Donald Boy, Beautiful Katy, Scotch Talent, Jane C. Adios. Temps: 2:05 2-5.

AMBLE — BOURSE \$1,600

5—Awwol, Filion, \$5.80, 3.80, 3.50; 7—Will Diamond, Côté, 12.90, 5.70; 8—Scotch Newcorn, Caldwell, 3.80. Ont aussi couru: Femoz Adios, Bowser Scott, Speedy Pointer, Easter Guy, Rhythm Man. Temps: 2:06. Quinella: \$59.50.

AMBLE — BOURSE \$7,500

1A—Ack Ack D. White, \$5.00, 5.19, 2.70; 1—Timely Knight, R. White, 5.00, 5.20, 2.70; 3—Baron Adios, Filion, 2.60. Ont aussi couru: Mr. Champ, Cap Hanover, Dancing David. Temps: 2:01 1-5.

AMBLE — BOURSE \$22,800

4—Duchess Gay, Williams, \$6.80, 4.30, 3.90; 7—Little Kitty Clay, Gilmour, 14.60, 5.20; 8—Success Cameo, Young, 2.80. Ont aussi couru: Rita Galton, Balenzano, Patty Dares, Mississinewa, Success June. Temps: 2:03 4-5.

AMBLE — BOURSE \$1,000

4—Apogee, Lachance, \$11.00, 6.20, 4.40; 3—Princess Stars, Bourgon, 5.40, 4.10; 1—Mary Volo S., Caldwell, 2.90. Ont aussi couru: Calling Key, Phil Parker, Windsor, Teddy Aircraft, Eric's Star. Temps: 2:09 1-5. Exacta: \$67.93.

SAMEDI

TROT — BOURSE \$1,100

4 Wiscoy George, Caldwell, \$10.30, 5.90, 3.50; 7 Gus the Great, Lachance, \$7.20, 3.30; 8 Baron Colby, Bergeron, \$2.50. Temps: 2:08 4-5. Ont aussi couru: Madam Sampson, Flemington Key, Frivolous Edie, The Minch, Brief Candle.

AMBLE — BOURSE \$1,000

1 Sir Abbe Ace, Filion, \$7.40, 3.60, 3.00; 3 Dan Dee Direct, Lachance, \$3.40, 2.60; 4 Cunny's Bid, Turcotte, \$3.40. Temps: 2:10. Ont aussi couru: Adio Star C., Sugar Lind, Benny Schue, Express Belle, Jay Bob. PARI-DOUBLE: \$40.10.

AMBLE — BOURSE \$1,600

2 Romola Adios, Webster, \$7.70, \$4.80, 3.40; 7 Alain Drummond, Côté, \$7.40, 4.90; 4 Mike Rainbow, Picard, \$4.60. Temps: 2:04 1-5. Ont aussi couru: Yankee Doodle Boy, Meadow Bud, Chalky Dares, Reese Rodney, Key Guard.

AMBLE — BOURSE \$1,000

4 Red Rex, Bedard, \$33.00, \$13.30, \$8.50; 8 Golden Spark, Richer, \$21.40, 8.70; 5 Mr. J. Scott, Bergeron, \$4.90. Temps: 2:09 1-5. Ont aussi couru: Dr. Pride C., Spree, Hal Volo, Cindy Herzert, Star Adios, Quinella: \$38.00.

AMBLE — BOURSE \$1,000

3 Mac's Mary, Turcotte, \$14.10, 6.40, 4.50; 2 Duchess Chief, Berrigan, \$6.90, 5.30; 5 Dora Harmony, Hébert, \$3.80. Temps: 2:09 4-5. Ont aussi couru: Mc's First, Marian Special, Dixie Adios, Arden Mist, Adios Widow, Retire: Borderview Ester.

AMBLE — BOURSE \$1,100

7 Prince Adam, Gamache, \$18.80, 9.80, 8.80; 6 Hy Creed, Bergeron, \$10.20, 7.10; 4 Banjo Pick, Turcotte, 5.70. Temps: 2:07 3-5. Ont aussi couru: Joe Symbol, Sargas Pick, Steven Delt, Van Brewer, Indian Volo.

TROT — BOURSE \$1,200

3 W. T. Donlin, Lachance, \$6.30, 3.80, 3.10; 7 Cherry Freeze, Watters, \$5.70, 4.20; 5 Miss Royal Rhea, Bergeron, \$3.40. Temps: 2:08 3-5. Ont aussi couru: Byhalla Dean, Majestic, High Gaz, Maplewood's Pride, Mr. Sampson, Quinella: \$19.60.

AMBLE — BOURSE \$1,300

4 Coeur de Lion, Filion, \$7.60, 4.00, 3.20; 1 Bill Bay Leigh, Dussault, \$3.70, 3.30; 8 Ideal Direct, Hébert, \$5.30. Temps: 2:05 4-5. Ont aussi couru: Invincible Regret, Baron Dale, Avalon Frost, Drummond Widower.

TROT — BOURSE \$7,500

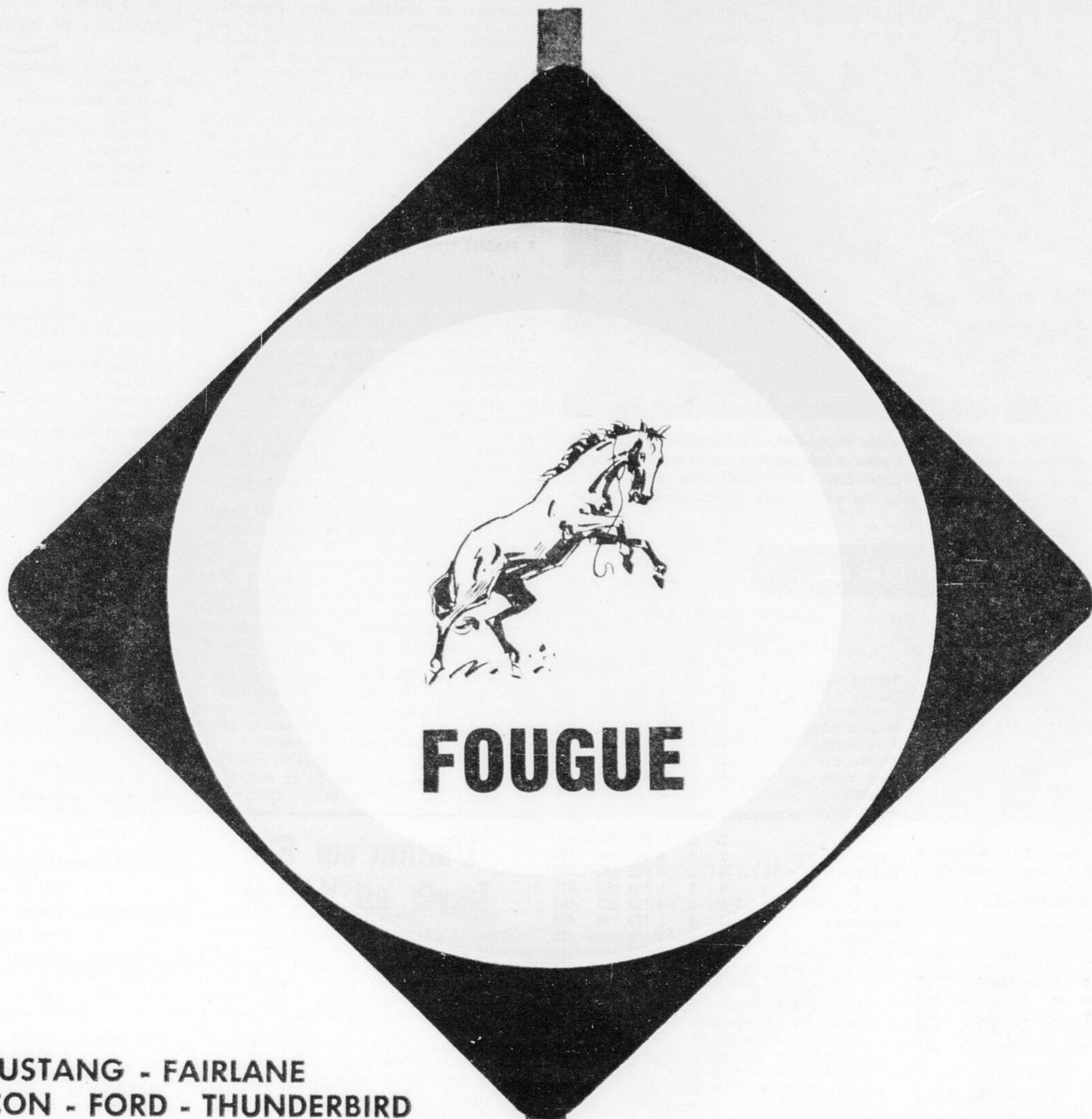
5 Metore H. Lachance, \$3.50, 2.60, Aucun pari en "show"; 3 Mr. Boot, Filion, \$3.20. Temps: 2:03 2-5. Ont aussi couru: Success Do, Nancy, M. Brook, Retire: Big John.

AMBLE — BOURSE \$1,000

2 Jet Adios, Gordon, \$3.70, 2.50, 2.30; 5 Tourneville, Watters, \$3.20, 2.40; 4 Ideal Time, Gingras, \$3.40. Temps: 2:09 4-5. Ont aussi couru: Line Drummond, Phil Angers, Passing Cloud, Fuller Hanover, Retire: Miss Ganogue. Exacta: \$12.20.

Advertisement for 'MATERIA INC' featuring a diagram of a roof truss system. The text includes 'CHARPENTE DE TOIT PLUS SOLIDE', 'Bois et sous-produits', and 'pour construction domiciliaire ou industrielle, rénovation, réparation.' The company name 'MATERIA INC' is prominently displayed in a stylized font, with 'BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION' written below it. The address '355, rue Dupuy' and phone number 'Tél.: 623-9871' are also provided, along with the location 'PRES DU NOUVEAU BOULEVARD LAURENTIEN'.

LE GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE



MUSTANG - FAIRLANE
FALCON - FORD - THUNDERBIRD



Démarrages... FOUROYANTS

Reprises... NERVEUSES

Allure... RACEE

Tout ce qui représente
la race et la fougue
d'un "BRONCO",
vous l'obtiendrez avec ces
pur-sang de la mécanique
moderne...

777 BOUL. CHAREST O. QUEBEC 8,
TEL.: 681-0611

J. JACQUES TREMBLAY, prés., PAUL E.-BOURE vice-prés.

Hamilton et Winnipeg en finale



UNE PERCEE — Le joueur Dick Cohee (24) des Tiger-Cats de Hamilton, a profité d'une trouée dans la défensive montréalaise pour s'échapper avec le ballon et gagner bon nombre de verges hier. Les Tiger-Cats ont finalement éliminé les Alouettes pour passer en finale de la Division Est de la ligue Canadienne de football. — (Téléphoto PC)

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

HIER

Conférence de l'Est

Semi-finale, 1 joute)
Montréal 14, Hamilton 24
Hamilton gagne 24-14)

Conférence de l'Ouest

(Semi-finale, 1 joute)
Edmonton 8, Winnipeg 16
Winnipeg gagne 16-8)

Joutes à venir

Dimanche le 13 novembre: Hamilton à Ottawa Est); Calgary à Regina Ouest).

LIGUE CONTINENTALE

Division Est

G	P	N	PP	PC	Moy.
---	---	---	----	----	------

Toronto	9	3	0	296	227	.750
Philadelphie	8	4	0	356	286	.667
Norfolk	7	5	0	259	247	.583
Hartford	6	6	0	262	282	.500
Brooklyn	4	8	0	253	314	.333

Division Ouest

G	P	N	PP	PC	Moy.
---	---	---	----	----	------

Orlando	10	2	0	409	190	.833
Charleston	8	4	0	193	236	.667
Montréal	6	6	0	361	280	.500
Richmond	2	10	0	176	338	.167
Wheeling	0	12	0	154	247	.000

SAMEDI

Norfolk 20, Montréal 10
Wheeling 0, Toronto 10
Hartford 6, Brooklyn 20
Richmond 6, Orlando 26
Philadelphie 30, Charlotte 9

Joutes à venir

Samedi, 12 novembre: Toronto à Philadelphie; Orlando à Hartford; Wheeling à Richmond.

Dimanche, 13 novembre: Charlotte à Montréal; Brooklyn à Norfolk.

LIGUE AMERICAINE

Division Est

G	P	N	PP	PC	Moy.
---	---	---	----	----	------

Buffalo	5	3	1	230	187	.625
New York	4	3	1	172	155	.571
Boston	4	3	1	161	166	.571
Houston	3	6	0	230	232	.333
Miami	2	6	0	116	214	.250

—Division Ouest

G	P	N	PP	PC	Moy.
---	---	---	----	----	------

Kansas City	7	2	0	309	174	.778
San Diego	5	3	1	212	147	.625
Oakland	5	4	0	191	197	.556
Denver	2	7	0	125	274	.222

HIER

Houston 23, Oakland 38
San Diego 14, Kansas City 24
Denver 17, Boston 10
Buufalo 29, Miami 0

Joutes à venir

Dimanche, 13 novembre: Oakland à San Diego; Miami à Kansas City; Houston à Boston; New York à Buffalo.

LIGUE NATIONALE

Division Est

G	P	N	PP	PC	Moy.
---	---	---	----	----	------

Saint-Louis	7	1	1	212	147	.875
Dallas	5	2	1	289	130	.714
Cleveland	5	3	0	240	140	.625
Philadelphie	5	4	0	187	207	.556
Washington	5	4	0	174	201	.556
Pittsburgh	2	5	1	149	224	.286
New York	1	6	1	117	234	.143
Atlanta	0	8	0	95	299	.000

Division Ouest

G	P	N	PP	PC	Moy.
---	---	---	----	----	------

Green Bay	7	2	0	233	101	.778
Baltimore	6	2	0	213	132	.750
San Francisco	4	3	1	153	182	.571
Los Angeles	4	5	0	144	155	.444
Minnesota	3	4	1	170	146	.429
Chicago	3	4	1	104	133	.429
Detroit	2	6	1	121	180	.250

HIER

Cleveland 6, Pittsburgh 16
Dallas 23, Philadelphie 24
Detroit 10, Chicago 10
Los Angeles 13, San Francisco 21
Minnesota 20, Green Bay 17
Saint-Louis 20, New York 17
Washington 10, Baltimore 37

Joutes à venir

Dimanche, 13 novembre: Baltimore à Atlanta; Dallas à Washington; Detroit à Minnesota; New York à Los Angeles; Philadelphie à Cleveland; Saint-Louis à Pittsburgh; San Francisco à Chicago.

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
----	---	---	---	----	----	-----

Toronto	6	5	1	0	171	108	10
Queen's	6	5	1	0	157	68	8
Western	6	2	4	0	112	135	4
McGill	6	0	6	0	67	192	0

SAMEDI

McGill 0, Queen's 30
Toronto 21, Western 20

JOUTES A VENIR

Samedi, 12 novembre: Finale, Toronto contre Queen's.

Les Castors sont éliminés

MONTREAL (PC) — Grâce à deux touchés dans le dernier quart samedi, les Neptunes de Norfolk ont vaincu les Castors de Montréal 20-10 dans une joute de la ligue Continentale de football.

Paul Duda et Mel Meeks ont réussi ces majeurs, convertis par Joe Hightower, qui avait botté des placements dans les premier et troisième quarts.

Lou Bobich a botté un placement et une transformation à la suite du majeur de Mike Haffner, qui a complété un jeu de 88 verges avec le quart-arrière Jim Leclair des locaux.

HAMILTON (PC) — Les Tiger Cats de Hamilton ont profité des erreurs des Alouettes de Montréal, hier, l'emportant par 24-14, dans la seule et unique joute éliminatoire de la semi-finale de la Division Est. Les Cats rencontreront les Rough Riders d'Ottawa, dimanche prochain dans la première d'une série de deux joutes au total des points.

Pendant ce temps, dans la Division Ouest, les Blue Bombers de Winnipeg ont aussi gagné leur seule joute éliminatoire aux dépens des Eskimos d'Edmonton au compte de 16-8. Winnipeg rencontre maintenant les Roughriders de la Saskatchewan dans une série deux de trois.

A HAMILTON

La défaite des Alouettes n'indique pas la valeur de leurs efforts puisqu'ils ont gagné 309 verges dont 163 dans les airs en comparaison aux 177 verges de gains pour les Cats, dont 95 sur les passes.

Cependant, une passe interceptée de Georges Bork a valu un premier touché au Cats, à la suite d'un placement réussi dans les premières minutes du match. Par la suite, Sutherin a réussi un autre placement et après que les Cats eurent recouvré un échappé des Alouettes, Ted Page a marqué un deuxième touché, portant le compte à 20-0 vers le milieu du troisième engagement.

Les Alouettes ont finalement brisé la glace au quatrième quart avec deux touchés convertis par Kempf, J. W. Lockett et Bob Paremora ont traversé la ligne des buts des Tiger Cats, réduisant le compte à 20-14. Mais quelques secondes plus tard, Sutherin réussissait un autre placement, anéantissant ainsi tout espoir de retour aux Alouettes. Joe Zuger a réussi le dernier point de la joute.

Locker, qui effectuait un retour au jeu a brillé dans la défaite des siens gagnant 71 verges en 16 essais tout en captant quatre passes. Bork a joué pendant toute la joute. Il a réussi 18 passes en 31 essais.

Un autre détail qui démontre la supériorité des Alouettes au cours de ce match: ils ont réussi 21 premiers essais contre huit

seulement pour les Cats. Mais le compte final importe plus et Hamilton a marqué plus de points.

MONTREAL 14, HAMILTON 24

Premier quart		
1—Hamilton, placement Sutherin		3:39
2—Hamilton, touché Bethea		9:37
3—Hamilton, converti Sutherin		
4—Hamilton, placement Sutherin		13:23
Deuxième quart		
Aucun point.		
Troisième quart		
5—Hamilton, touché Page		9:05
6—Hamilton, converti Sutherin		
Quatrième quart		
7—Montréal, touché Lisbon		4:18
8—Montréal, converti Kempf		
9—Montréal, touché Lockett		8:13
10—Montréal, converti Kempf		
11—Hamilton, placement Sutherin		9:37
12—Hamilton, simple Zuger		13:51

DANS L'OUEST

Grâce à la précision de leur quart-arrière Kenny Ploen, les Blue Bombers de Winnipeg ont triomphé des Eskimos d'Edmonton au compte 16-8.

Tirant de l'arrière par 9-0, les Eskimos ont diminué la marge à 9-8 dans le troisième quart mais un touché de Billy Cooper, au dernier quart, à la suite de plusieurs jeux accomplis par Raimey et Rossen. Farrell Funston a marqué l'autre touché des vainqueurs sur une passe de 19 verges de Ploen.

Il faisait 20 degrés à Winnipeg, hier, et les vents atteignaient jusqu'à 24 milles à l'heure. Seulement 15,463 spectateurs assistaient au match.

La première joute de la série deux de trois entre Winnipeg et Regina aura lieu dimanche prochain à Regina.

Premier quart

1—Winnipeg, simple Ulmer		3:08
Deuxième quart		
2—Winnipeg, touché Funston		3:12
3—Winnipeg, converti Winton.		
4—Edmonton, simple Coffey		14:10

Troisième quart

5—Winnipeg, simple Winton		10:55
Quatrième quart		
6—Edmonton, touché Thomas		6:28
7—Edmonton, converti Coffey.		
8—Winnipeg, touché Cooper		10:35
9—Winnipeg, converti Winton.		

L'instruc'eur Bill Smyth est décédé

OTTAWA (PC) — Bill Smyth, instructeur défensif des Rough Riders d'Ottawa depuis 1956, est décédé hier à l'âge de 44 ans. Il avait été hospitalisé vendredi quand un caillot de sang lui a bloqué une artère. Selon les médecins, son coeur n'a pu tenir le coup car Smyth avait été victime de fièvre rhumatismale dans son enfance.

Les rumeurs voulaient qu'il succède au pilote Frank Clair l'an dernier lorsque les Riders n'ont pas remporté le championnat dans la Conférence de football de l'Est, mais Clair est resté à la barre et l'équipe a gagné le titre cette saison.

Smythe est tombé inconscient chez lui vendredi, deux jours avant d'assister dimanche à la semi-finale Hamilton-Montréal, dont le vainqueur doit affronter Ottawa.

Smyth est tombé inconscient chez lui frayer les recrues avec sa forte voix grave qu'on pouvait entendre partout sur le terrain. Il n'en était pas moins un gars très aimé par les joueurs et Clair.

C'était la deuxième fois en une semaine que le deuil frappait le camp des Riders, car leur directeur et ex-gérant, James McCaffrey, avait succombé à une crise cardiaque samedi dernier.

CARRIERE

Après avoir porté les couleurs de Notre-Dame et Cincinnati, Smyth a évolué pendant quatre saisons dans la ligue Nationale de football avec les Rams de Los Angeles au poste de joueur de ligne.

Il a ensuite piloté le collège Wintrow de Cincinnati et a été instructeur de l'Université Xavier sous la direction d'Ed Kluska.

Il était reconnu comme un des meilleurs instructeurs défensifs au Canada.

Son épouse, qui demeurait avec leurs quatre fils à Cincinnati pendant la saison de football, s'était rendue à Ottawa en apprenant sa maladie.

Vous pouvez vous fier à la QUALITE supérieure de

... MOTO-SKI

Moteur de 15 forces, robuste, solide, nouvelle ligne. Voyez-le chez

LACHANCE & FILS INC.

505, 17e Rue, Québec 3
Tél.: 529-0631



COLISEE

Tél.: 525-5129 - 525-9979

Ligue AMERICAINE de HOCKEY
MARDI SOIR à 8h.15

★Clippers de BALTIMORE★

— vs —

★"AS" de QUEBEC★

Billets en VENTE dans les DEPOTS réguliers jusqu'à 1h. DEMAIN APRES-MIDI et au COLISEE jusqu'à 5h. AUJOURD'HUI ET DEMAIN. Contrôle ouvert DEMAIN SOIR à compter de 7h. (L.M.)

SIEGES RESERVES: Loges, \$3.25 - Mezz. (4 premières rangées) \$2.50 - (4 dernières rangées) \$2.00 - Balcon \$1.60 - (Taxe et Charge de Service incluses).

PROCHAINES JOUTES DE LA JR "A"

★ JEUDI 8h.15 p.m. vs SOREL

★ VENDREDI 8h.30 p.m. Exhibition vs LONDON (Adm. Gén. Adult. \$1.25 - Enf. 50¢)

Sommaires de l'Américaine

SAMEDI

QUEBEC 6, SPRINGFIELD 2

Première période

1—Québec, Labossière (Hicks, Gendron)	15:37
2—Québec, Sutherland (Mortson)	17:12
Punitions: Côté 9:59; Morrison et Côté 16:59.	

Deuxième période

3—Springfield: Anderson, (Rolfe)	3:56
4—Québec: Hicks, (Rivard)	5:52
5—Springfield: Foley, (Côté, Amadio)	13:32
6—Québec: Hicks, (Labossière, J.-G. Gendron)	16:49
7—Québec: Rivard, (Sutherland)	18:45
Punitions: Johnston, 5:36; Hanna 13:52, Québec, punition de banc purgée par Larose, 19:22.	

Troisième période

8—Québec: Gendron, (Labossière, Hicks)	16:05
Punition: Rivard 5:32.	
Caron	9 7 —16
Wood	7—7
Bauman	12 8 9—29
Assistance: 5,934	

CLEVELAND 4, HERSHEY 6

Première période

1—Cleveland: McCreary, (McCarthy, Mattiussi)	2:05
2— Hershey: Keller, (Gilbert, Awrey)	8:12
3— Hershey: Ubriaco, (Rivers, Awrey)	9:10
4— Hershey: Harvey, (Stankiewicz)	10:17
5— Cleveland: Ellett, (Zeidel)	18:54
Punitions: Awrey, :30; Needham et Nykoluk 1:02; Szura 5:18; Zeidel 6:27 et 14:54; Rivers 18:17 et 19:17.	

Deuxième période

6—Cleveland: McCreary, (McCarthy)	2:22
7— Hershey: Rivers, (Gilbert)	2:35
8— Hershey: Stankiewicz, (Harvey, Dornhoefer)	9:46
9— Cleveland: Szura, (H. Glover)	15:08
Punitions: Zeidel 6:02; et 8:13; F. Glover, 10:55; Dejorjy 12:15; Zeidel majeure, match, McCreary, majeure, Stankiewicz majeure et Popiel 12:38, Hershey, punition de banc, 13:07.	

Troisième période

10— Hershey: Cline, (Nykoluk, Dejorjy)	1:49
Punitions: Atwell 4:35; Popiel 15:24.	
ARRETS	
Wakely	13 8 14—35
Gill	10 8 7—25
Assistance: 6,361.	

PROVIDENCE 3, PITTSBURGH 3

Première période

1— Providence: Sleaver, (Leduc)	2:38
2— Pittsburgh: MacDonald, (Goegan, D. Harris)	7:25
Providence: Brillant, (Leduc) 14:38	
Punitions: Goegan 8:01; Falkenberg 11:49; Lebrun 18:56.	

Deuxième période

4— Pittsburgh: Taylor, (D. Harris, Cullen)	4:00
--	------

5— Providence: Brillant, (Leduc, Sleaver)	6:42
Punitions: Falkenberg 14:09; Gagné 17:51.	

Troisième période

6— Pittsburgh: Jarrett, (B. Harris, McKenney)	4:57
Punitions: B. Harris 0:52; Stephanson 3:21; Crashley 7:18.	
Lancers	
Providence	15 9 15—39
Pittsburgh	9 6 11—26
Assistance: 6,294	

ROCHESTER 5, BUFFALO 7

Première période

1— Buffalo: Hannigan, (Carter, Walsh)	11:20
2— Buffalo: Wilson, (Kassian, Lanyon)	12:34
Punitions: Rupp et Larkin, :07; Corrigan et Arbour 14:56; Wilson 16:11.	

Deuxième période

3— Rochester: Smrke, (Rupp, Horvath)	4:12
4— Rochester: Ehman, (Gamble, Joyal)	6:03
5— Buffalo: Speer, (Carter, Hannigan)	9:14
6— Buffalo: Lanyon, (Richardson, Smith)	15:16
7— Buffalo: Dea, (Taylor, Carter)	18:09
Punitions: Cherry 11:42; Duff 13:22; Armstrong 17:03.	

Troisième période

8— Rochester: Gamble, (Joyal, Ehman)	2:55
9— Rochester: Clancy, (Rupp, Walton)	12:14
10— Rochester: Sly, (Armstrong, Horvath)	17:27
11— Buffalo: Hannigan, (Dea, Carter)	18:03
12— Buffalo: Richardson, (Lanyon, Hannigan)	19:15
Punitions: Smith :24; Pilling et Armstrong, doubles mineures 3:30; Lanyon 8:48; Lafrenière 11:46; Larkin 13:27.	

ARRETS	
Edwards	6 8 12—26
Perreault	13 9 6—28
Assistance: 2,757	

VENDREDI

QUEBEC 4, PROVIDENCE 2

Première période

1— Québec, Labossière, (Gendron, Hicks)	1:00
2— Québec, Rivard (Price)	6:12
3— Québec, Hoekstra (Hanna, Lacoste)	15:05
4— Québec, Rivard (Sutherland)	17:05
Punition: Aucune.	

Deuxième période

5— Providence, Kachur (Leduc, Lawson)	13:01
Punitions: Goegan 14:05, Labossière 14:42, Québec un joueur de trop sur la glace 17:24.	

Troisième période

6— Providence, Kell (Creighton, Perry)	10:19
Punition: John 8:27	
ARRETS:	
Bauman	9 8 13—30
Pailé	18 7 11—36
Assistance: 2,774.	

BUFFALO 1, ROCHESTER 3

Première période

1— Rochester, Smrke (Walton)	11:53
2— Buffalo, Lanyon (Carter, Dea)	18:11
Punitions: Rochester, un joueur de trop sur la glace 7:29, Lanyon 18:39.	

Deuxième période

Aucun point.	
Punitions: Sly 7:13, Lafrenière 10:29, Rupp 16:11, Duff 16:40, Pilling 19:08.	

Troisième période

3— Rochester, Cherry (Armstrong Sly)	7:54
4— Rochester, Joyal	19:28
Punition: Lanyon 15:17.	
ARRETS:	
Edwards	9 10 12—31
Perreault	8 6 9—23
Assistance: 3,777.	

Knockout par Ki Soo

SEOUL (PA) — Le champion mondial des poids moyens juniors Kim Ki Soo de la Corée du Sud a défait par knockout Yasuo Sato du Japon, deuxième aspirant en Orient, à la quatrième ronde d'un match, de 12 rondes non pour le titre samedi soir.

EN RACCOURCI

Walt Mathews, des Astros de Houston, a réussi hier un circuit à la neuvième manche pour donner aux Etats-Unis une victoire de 2-1 sur les Toei Flyers du Japon dans un tournoi international de baseball, au Brésil. C'est la troisième victoire sans défaite pour les Américains... L'équipe d'étoiles du Japon a matraqué de 13 coups sûrs quatre lanceurs hier pour remporter une victoire facile sur les Dodgers de Los Angeles. Cette victoire a été enregistrée devant une foule de 45,000 personnes au stade Korakuen, de Tokyo. C'était la deuxième victoire d'affilée de l'équipe d'étoiles contre les Dodgers... Jim Kerr des Etats-Unis fait partie des huit compétiteurs qui ont complété hier sans perdre aucun point, la course à cheval au cours de la compétition pour le championnat mondial de pentathlon moderne disputée à Melbourne en Australie. Dans le classement par équipe,

la Hongrie mène avec 3,270. La Russie est deuxième avec 3,200 et le Mexique troisième avec 3,190...

Deux autres chevaux français, Silver Shark et Behistoun, et le candidat américain Assaigai sont arrivés hier à Laurel au Maryland pour la 15e classique "Washington, D.C., International" qui sera disputée vendredi... La Tchécoslovaquie a défait la Hollande 2-1 dans un match international de soccer hier. A la demi, les Tchèques avaient une avance de 1-0 sur leurs adversaires. Une foule de 56,000 personnes a assisté à ce match disputé à Amsterdam... Les Fédérations scandinaves de piste et pelouse ont rejeté une offre américaine pour une rencontre entre les pays scandinaves et les Etats-Unis l'an prochain. Les conditions financières et le moment de la rencontre, le 23 et 24 août, proposés par les Américains, n'ont pas été jugés souhaitables par les responsables scandinaves réunis en conférence... Le commissaire Pete Rozelle de la ligue Nationale de football a dit qu'il avait eu du plaisir à voir, pour la première fois, une joute de la ligue Américaine de football mais il a esquivé la demande qui lui a été faite de faire une comparaison entre les équipes des deux ligues. Rozelle s'est dit heureux de la législation qui a permis la fusion des deux ligues et il a ajouté que l'attribution d'une nouvelle franchise par la ligue Américaine pourrait être annoncée d'ici quelques semaines...

Ramos opéré à l'oeil gauche

MEXICO (UPI) — L'oeil gauche de Sugar Ramos, celui-là même qui a été sérieusement endolori par Carlos Ortiz lors d'un récent combat présenté à Mexico, a été opéré samedi parce que la coupure ne se refermait pas comme il se devait et que l'infection menaçait.

L'opération a été conduite par le Dr Gilberto Bolanos Cacho, le médecin du combat Ramos-Ortiz. On se rappelle que l'arbitre Billy Conn avait demandé à Cacho d'arrêter le combat parce que la coupure à l'oeil de Ramos était sérieuse. Cacho avait nié la chose.

Le Dr Haracio Ramirez, qui a assisté son collègue durant l'opération, a dit que Ramos avait également de la difficulté avec son oeil droit qui était enflé après la bataille du mois dernier.

Les deux médecins ont cependant déclaré que Ramos pourra affronter Ortiz en janvier prochain à l'occasion du match revanche.

Combat de Chuvalo à nouveau remis

SAINT-JEAN, Nouveau-Brunswick (UPI) — Un combat de 10 rondes qui devait avoir lieu demain entre le champion poids lourds canadien Georges Chuvalo de Toronto et Dave Russell d'Uniondale, New York, a été remis une deuxième fois, ont annoncé les entraîneurs hier.

Originellement prévu pour le 1er novembre, et alors remis au 7, le match est maintenant inscrit au programme pour le 24 novembre dans cette ville portuaire du Nouveau-Brunswick.

Chuvalo a contracté la grippe ce qui a causé le premier ajournement et Russell s'est blessé à la main durant l'entraînement la semaine dernière, ont révélé ses entraîneurs. La blessure à la main a été décrite comme mineure.

Championnat de surf aux îles Hawaii

HONOLULU (UPI) — Le championnat international de surf sera tenu du 17 au 24 décembre à la plage Makaha près d'Honolulu, d'après M. John M. Lind, président du club de surf Waikiki.

Six cents compétiteurs de ce sport venant de toutes les parties du monde participeraient à la 14e classique Makaha, commémorée annuellement par le club de surf Waikiki. Ils entreraient en compétition dans les catégories junior et sénior chez les hommes, féminine et mixte.

Pour la première fois, les juges et les athlètes du Pérou, de l'Australie et de la côte Ouest des Etats-Unis verront leurs frais de transport vers Hawaii défrayés. Lind a aussi déclaré que les dépenses d'un participant français seront payées.

BELIVEAU

non sur la glace, mais sur un plancher de danse vous excellerez comme lui — Leçon \$2.50 Cours complet \$25.00 — VALENTINO

827 St-Jean Tél.: 523-2400



MARCHANT véritablement canadien-français

Montréal champion

Dans le football mineur canadien, plusieurs joutes ont été présentées en fin de semaine.

Le Notre Dame de Grâce de Montréal a facilement eu raison du Brantford, au compte de 51-0 dans la seule joute de la série finale pour le championnat junior de l'Est du Canada.

Chez les juvéniles, l'équipe de Winnipeg a triomphé facilement des représentants de Montréal au compte de 26-7.

Dans la semi-finale du football senior de l'Est, le East York a fait une bouchée du Montréal au compte de 41-7. East York remporte la semi-finale d'une joute.

A Halifax, dans la semi-finale d'une joute pour le championnat senior de l'Est, l'équipe de l'endroit a été humiliée au compte de 25-6 aux mains du Shearwater. La finale opposera donc le East York et le Shearwater, samedi prochain.

MECANIQUE

Pour un travail de précision — Un service parfait



MECANIQUE GENERALE

OUTILLAGE SOUDURE

SERVICE SPECIAL de réparations pour "Jack" hydraulique

S. HUOT INC.

MACHINE SHOP

990, RUE STE-THERESE - CENTRE INDUSTRIEL No 5 - TEL.: 681-4614

Classement serré dans la Nationale

Les Black Hawks de Chicago n'ont joué qu'une fois en fin de semaine dans la Ligue Nationale de hockey mais ils conservent tout de même le premier rang grâce à leurs 10 points, une avance d'un point sur le Canadien de Montréal qui doit partager le deuxième rang avec les Leafs de Toronto pendant que les Wings de Detroit viennent au quatrième rang avec sept points. Les Rangers de New York ont six points et Boston cinq.

GAIN DES HAWKS

Le joueur Bobby Orr a marqué son deuxième but de la saison au profit des Bruins de Boston, hier soir, mais les Black Hawks de Chicago ont quitté la "ville des fèves au lard" avec une cinquième victoire en poche, en six essais.

Glen Hall était de retour dans la cage des Hawks et il doit sa première victoire de la saison au jeune frère de Bobby Orr, Dennis, qui a marqué un but en plus de fournir deux passes.

Wally Boyer a ouvert le pointage pour les Hawks mais des buts de Orr et de Martin ont donné l'avance aux Bruins qui menaient par 2-1 après 20 minutes de jeu. Dennis Hull a égalé le compte au début du deuxième engagement et il a aidé ses coéquipiers Nesterenko et Pierre Pilote à compléter le score. Nesterenko a marqué dans un filet d'essai.

Le Garden de Boston était rempli à pleine capacité: 13,909 spectateurs. Bernard Parent a remplacé Eddie Johnston vers la fin de la première période lorsque ce dernier fut blessé à un œil par un bâton adversaire. Gilles Marotte n'a fait que quel-

ques présences sur la glace. Il souffre d'une blessure au genou.

Dennis Hull, grâce à sa production de trois points, montre présentement une fiche de cinq buts et quatre passes. Il devance son célèbre frère qui a 3-4-7.

CANADIENS LAVES 6-0

Les Red Wings de Detroit ont pulvérisé les Canadiens de Montréal, hier soir, au compte de 6-0 grâce à une attaque soutenue du commencement à la fin. Les Wings ont fait 35 lancers contre seulement 22 pour les Montréalais.

Les Wings ont marqué deux buts en première période et trois dans le deuxième engagement pendant que Gordie Howe complétait le pointage au troisième vingt. Norm Ullman, Peter Mahovich, Bruce McGregor, Andy Bathgate et Murray Hall ont marqué les autres buts des Wings.

Roger Crozier fut moins occupé que son rival Worsley mais il a été brillant en quelques occasions pendant que ses défenseurs veillaient.

La joute a été disputée à vive allure et les accrochages furent nombreux. L'arbitre Bill Friday a décerné 18 punitions dont deux mineures et une mauvaise conduite à Ullman et une majeure de joute à Gary Bergmar qui a tenté de blesser Claude Provost. Il est passible d'une amende de \$100 et son cas sera étudié par le président Campbell.

MATCH NUL DE 3-3

Des buts réussis par Dave Keon et Brian Conacher à la troisième strophe ont permis

aux Maple Leafs de Toronto de faire match nul 3-3 devant les Rangers de New York, hier soir, au Madison Square Garden.

Les Rangers menaient par 3-1 grâce à des buts de Bob Nevin (première période), de Bill Hicke et de Bernard Geoffron (deuxième période) contre le premier but des Leafs réussi par Brit Selby au deuxième engagement.

Mais Brian Conacher a redonné espoir aux Leafs avec un but à la huitième minute. Et c'est finalement un filet de Dave Keon avec moins de trois minutes à jouer dans le match qui a valu un point de classement à chaque équipe.

Terry Sawchuk a repoussé 19 lancers au premier engagement mais il a été blessé à la période médiane, cédant sa place à Gamble, qui a alloué les deux derniers buts des Rangers. Le but de Geoffron a été sa lué par les applaudissements frénétiques des 13,660 spectateurs.

SAMEDI SOIR

Même si Bob Nevin a réussi à déjouer Terry Sawchuk sur un lancer de punition, égalant ainsi le compte 1-1, les Rangers de New York ont vu les Leafs de Toronto revenir de l'arrière et l'emporter par 3-1, samedi soir à Toronto.

C'est un but de Larry Jeffrey avec moins

de trois minutes à faire dans le dernier engagement qui a placé les Leafs sur le chemin de la victoire puisque deux minutes plus tard, alors que Giacomin avait été retiré de son filet, Brian Conacher a scellé le pointage en lançant dans une cage déserte. Dave Keon avait ouvert le pointage pour les Leafs.

Les Leafs ont eu un avantage marqué dans les lancers: 41-24. Frank Mahovich a quitté le jeu au début de la troisième période après avoir reçu la rondelle en pleine figure. Red Berenson n'était pas en uniforme pour les Rangers. Il est blessé au genou.

A MONTREAL

Les Canadiens ont été chanceux de s'en tirer avec un gain de 3-1, samedi soir aux dépens des Red Wings de Detroit. Alors que le pointage était de 2-1 en faveur des Canadiens, au début de la troisième strophe, l'arbitre Vern Buffey a refusé un but à Norm Ullman, parce que Floyd Smith était dans l'espace réservé au gardien de but. Et quelques secondes plus tard, Henri Richard déjouait Crozier, portant le compte 3-1.

Robert Rousseau avait marqué le premier but des "Habitants" et il a participé au deux autres. Floyd Smith avait enfilé le premier but de la rencontre au premier engagement.

HOCKEY

LIGUE AMERICAINE

Division	Est						
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	11	7	2	2	45	30	16
Hershey	9	6	3	0	57	32	12
Springfield	8	5	2	1	33	21	11
Baltimore	7	3	3	1	20	22	7
Providence	11	0	9	2	23	56	2

Division	Ouest						
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Pittsburgh	10	5	3	2	31	32	12
Rochester	10	6	4	0	38	30	10
Buffalo	10	3	6	1	32	53	7
Cleveland	9	2	6	1	24	27	5

VENDREDI

Québec 4, Providence 2
Buffalo 1, Rochester 3

SAMEDI

Québec 6, Springfield 2
Rochester 5, Buffalo 7
Providence 3, Pittsburgh 3
Cleveland 4, Hershey 6

HIER

Baltimore 5, Québec 3
Hershey 15, Buffalo 6
Pittsburgh 1, Rochester 9
Cleveland 3, Providence 2

JOUTES A VENIR

Mardi, 8 novembre: Baltimore à Québec.
Mercredi, 9 novembre: Springfield à Cleveland.
Vendredi, 11 novembre: Buffalo à Providence; Springfield à Rochester.
Samedi, 12 novembre: Rochester à Cleveland; Québec à Hershey; Baltimore à Pittsburgh; Buffalo à Springfield.
Dimanche, 13 novembre: Springfield à Buffalo; Pittsburgh à Providence; Hershey à Rochester.

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	6	5	1	0	28	16	10
Montréal	7	4	2	1	17	17	9
Toronto	8	2	1	5	20	18	9
Detroit	9	3	5	1	31	30	7
New York	8	2	4	2	22	25	6
Boston	8	2	5	1	19	32	5

SAMEDI

Detroit 1, Montréal 3
New York 1, Toronto 3

HIER

Montréal 0, Detroit 6
Toronto 3, New York 3
Chicago 4, Boston 2

Joutes à venir

Mardi, 8 novembre: New York à Chicago.
Mercredi, 9 novembre: Toronto à Montréal; Boston à New York.
Jeudi, 10 novembre: Toronto à Boston; Chicago à Detroit.
Samedi, 12 novembre: New York à Montréal; Toronto à Detroit.
Dimanche, 13 novembre: Montréal à Boston; Toronto à Chicago; Detroit à New York.

LIGUE JUNIOR DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Thetford Mines	11	9	2	0	55	29	18
Trois-Rivières	9	6	3	0	45	42	12
Sorel	9	4	5	0	34	32	8
Châteauguay	9	4	5	0	29	28	8
Québec	10	4	6	0	42	46	8

Drummondville	9	3	6	0	31	42	6
Sherbrooke	9	3	6	0	38	45	6

VENDREDI

Sherbrooke 1, Thetford 7
HIER
Québec 5, Sherbrooke 4
Sorel 3, Thetford 4
Drummondville 3, Trois-Rivières 6

Joutes à venir

Mardi le 8 novembre: Drummondville à Shawinigan; Sorel à Trois-Rivières.
Jeudi le 10 novembre: Sorel à Québec; Shawinigan à Drummondville.
Vendredi le 11 novembre: Trois-Rivières à Thetford.
Dimanche le 13 novembre: Sherbrooke à Québec; Trois-Rivières à Drummondville; Thetford à Shawinigan.

LIGUE JUNIOR D'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St. Catharines	9	6	1	2	44	26	14
Oshawa	10	5	1	4	31	27	13
Hamilton	8	4	1	3	43	25	11
Kitchener	10	4	3	3	46	29	11
Peterborough	9	3	5	1	32	36	7
Toronto	7	4	3	0	21	24	6
Niagara Falls	9	2	5	2	39	51	6
London	9	2	6	1	29	35	5
Montréal	6	2	3	1	19	25	5

VENDREDI

Oshawa 5, Niagara Falls 2
SAMEDI
Kitchener 2, Oshawa 2
HIER
Niagara Falls 3, Montréal 4
Toronto 3, St. Catharines 6

Joutes à venir

Jeudi, 10 novembre: Oshawa à Hamilton; Montréal à Peterborough.
Vendredi, 11 novembre: Montréal à Niagara Falls; Toronto à Kitchener.
Samedi, 12 novembre: Niagara Falls à Oshawa.
Dimanche, 13 novembre: Toronto à Montréal; London à St-Catharines; Hamilton à Peterborough.

LIGUE CENTRALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Houston	8	5	1	2	38	25	10
Omaha	8	3	3	2	29	30	8
Saint-Louis	8	2	2	4	23	29	8
Tulsa	9	2	4	3	29	36	7
Oklahoma City	7	1	2	4	21	23	6
Memphis	7	2	4	1	25	29	5

JEUDI

Tulsa 4, Memphis 9

VENDREDI

Oklahoma City 6, Omaha 4
Saint-Louis 2, Tulsa 2
SAMEDI
Omaha 4, Memphis 3
Oklahoma City 3, Saint-Louis 3
Houston 1, Tulsa 4

HIER

Omaha à Oklahoma City
Joutes à venir
Mardi, 8 novembre: Saint-Louis à Memphis.

Vendredi, 11 novembre: Houston à Omaha; Memphis à Oklahoma City.
Samedi, 12 novembre: Omaha à Tulsa; Houston à Memphis; Saint-Louis à Oklahoma City.
Dimanche, 13 novembre: Saint-Louis à Omaha; Oklahoma City à Tulsa.

Sommaires de la Nationale

DIMANCHE

BOSTON 2, CHICAGO 4

Première période

1—Chicago, Boyer (1er) (D. Hull, Nesterenko)	6:04
2—Boston, Orr (2e) (Oliver, McKenzie)	9:33
3—Boston, Martin (5e) (Watson, Stewart)	11:31
Punitions: Orr 4:04; Pilote 18:11.	

Deuxième période

4—Chicago, D. Hull (5e) (Wharram)	1:04
5—Chicago, Pilote (2e) (D. Hull, Nesterenko)	14:13
Punitions: Wharram 6:37; Boyer 10:27; Orr, double mineure, 10:27.	

Troisième période

6—Chicago, Nesterenko (3e) (Maki)	19:40
Punitions: Hodge 1:23; Mikita 19:29; Stewart, majeure, 19:29; Van Impe, majeure, 19:29; Hall, mauvaise conduite, 19:40.	
LANCERS:	
Boston	14 7 8—29
Chicago	10 14 9—33

TORONTO 3 — RANGERS 3

Première période

1—New York, Nevin 2e (Howell)	5:52
Punitions: Baun, 13:40; Hadfield, 18:38.	

Deuxième période

2—Toronto, Selby 1er (Shack, Pulford)	1:47
3—New York, Hicke 1er	11:59
4—New York, Geoffron 2e (Hicke, Kurtenbach)	15:24
Punition: Baun, 5:04.	

Troisième période

5—Toronto, Conacher 4e (Armstrong, Keon)	8:14
6—Toronto, Keon 2e (Horton)	16:43
Aucune punition.	
LANCERS:	
New York	19 11 10—40
Toronto	4 7 9—20

DETROIT 6, MONTREAL 0

Première période

1—Detroit, Ullman 2e (Wall, Henderson)	6:15
2—Detroit, Mahovich (1er) (Hall, MacGregor)	6:38
Puns: Harris, 0:28; Ullman, 0:28; Worsley, purgée par Cournoyer, 8:47; Watson, 12:58; Ferguson, 15:32; Ullman, 15:32.	

Deuxième période

3—Detroit, MacGregor (1er) (Prentice, Delvecchio)	1:50
4—Detroit, Bathgate (3e)	

(Hampson, Watson) 11:31

5—Detroit, Hall (4e) (Bergman) 14:01
Puns: Provost, 1:24; Larose, 9:00; Harper, 14:30; Mahovich, 14:30; Ullman, min. et mauv. cond., 17:59; Boivin, 18:58; Cournoyer, 19:29.

Troisième période

6—Detroit, Howe (2e) (Smith, Prentice)	15:23
Puns: Larose, 5:33; Wall, 5:33; Provost, 9:00; Bergman, majeure et match, 9:00; Rousseau, 13:05.	

LANCERS

Detroit: 14-12-9—35, Montréal: 6-7-9—22

SAMEDI

DETROIT 1, MONTREAL 3

Première période

1—Detroit, Smith (3e), (Ullman, Bergman)	13:43
Punitions: McCord, 1:07; Wall, 10:10.	

Deuxième période

2—Montréal: Rousseau (4e), (Laperrière, Balon)	4:50
3—Montréal: Balon (1er), (Rousseau)	18:05
Punitions: Wall, 11:05; Bergman, 13:10; G. Tremblay, 18:59.	

Troisième période

4—Montréal: Richard (2e), (Rousseau, J.-C. Tremblay)	1:54
Punitions: Ferguson, 3:26; Mahovich, Talbot, 4:28; Rochefort, 7:36; Smith, 8:50.	
LANCERS:	
Detroit	12 6 12—30
Montréal	8 16 8—32
Assistance: 15,546.	

NEW YORK 1, TORONTO 3

Première période

Aucun but.	
Punitions: MacNeil, 7:24; Pappin (double mineure), Seiling, 12:20; Hadfield, 17:36.	

Deuxième période

1—Toronto: Keon (1er)	8:13
Punitions: Kurtenbach, 2:24; Horton, 9:32; Ingarfield, 12:08; Brown, Jeffrey, 17:11.	

Troisième période

2—New York: Nevin (1er)	6:10
3—Toronto: Jeffrey (1er), (Ellis, Pulford)	17:14
4—Toronto: Conacher (3e), (Keon, Armstrong)	19:58
Punitions: Conacher, 6:10; Neilson, 15:15; New York (trop de joueurs sur la glace), purgée par Ingarfield, 18:30.	
LANCERS:	
New York	11 6 7—24
Toronto	17 14 10—41
Assistance: 15,622.	

HOCKEY**LIGUE DE L'OUEST**

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Portland	11	7	2	2	42	32	15
Los Angeles	9	5	3	1	37	30	11
Victoria	8	3	2	3	25	19	9
Californie	9	3	3	3	21	25	9
Seattle	8	2	3	3	18	24	7
Vancouver	8	3	4	1	23	26	7
San Diego	9	1	7	1	20	35	3

JEUDI

San Diego 9, Los Angeles 1

VENDREDI

Portland 2, Seattle 2

Californie 1, Vancouver 5

SAMEDI

San Diego 1, Los Angeles 3

Vancouver 2, Portland 3

Californie 3, Victoria 3

HIER

Victoria à Portland

Californie à Seattle

Joutes à venir**Mardi, 8 novembre:** Seattle à Vancouver.**Mercredi, 9 novembre:** Victoria à Los Angeles; San Diego à Californie.**Vendredi, 11 novembre:** Victoria à Los Angeles; San Diego à Seattle; Portland à Vancouver.**Samedi, 12 novembre:** Victoria à Californie; San Diego à Portland; Los Angeles à Seattle.**Dimanche, 13 novembre:** Victoria à Californie; Seattle à Portland.**LIGUE JUNIOR SAGUENAY**

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Dolbeau	12	10	2	0	95	43	20
Jonquière	11	9	2	0	71	57	18
Chicoutimi	12	6	5	1	70	49	13
Port-Alfred	10	3	6	1	55	55	7
Alma	8	2	6	0	24	65	4
Arvida	11	2	9	0	43	82	4

VENDREDI

Arvida 3, Jonquière 5

Dolbeau 7, Alma 0

Chicoutimi 5, Port-Alfred 2

HIER

Alma 6, Chicoutimi 11

Jonquière 8, Arvida 6

Port-Alfred 3, Dolbeau 9

JOUTES A VENIR**Vendredi le 11 novembre**

Arvida à Port-Alfred.

Dolbeau à Jonquière.

Chicoutimi à Alma.

Dimanche le 13 novembre

Port-Alfred à Chicoutimi.

Alma à Arvida.

Jonquière à Dolbeau.

AUTRES RESULTATS**VENDREDI**

Ligue Senior "A" d'Ontario

Orillia 4, Barrie 3

Toronto 6, Collingwood 8

Woodstock 2, Kingston 3

Belleville 3, Guelph 1

Ligue Junior Centrale

Hull 1, Brockville 4

Ligue Manitoba Junior

Rangers 8, Warriors 1

Finlon 9, Selkirk 4

Brandon 4, Monarchs 6

Ligue Majeure Junior

Regina 3, Edmonton 7

Weyburn 0, Moose Jaw 0

SAMEDI

Ligue Majeure Canadienne

Regina 3, Calgary 1

Saskatoon 5, Weyburn 5

Joute hors-concours

Canada 4, Drumheller 3

Ligue Senior d'Ontario

Collingwood 4, Galt 1

Ligue Thunder Bay Junior

Port Arthur 10, Fort Frances 3

HIER

Ligue Majeure Canadienne

Regina 4, Edmonton 6

Estevan 6, Saskatoon 4

Ligue Provinciale Senior

Sherbrooke 1, Saint-Hyacinthe 3

Ligue Senior d'Ontario

Kingston 0, Guelph 4

Ligue Manitoba Senior

Transcona 5, Grand Forks 6

Ligue St. Lawrence Senior

Morrisburg 3, Ottawa 5

Ligue Centrale Junior

Brockville 3, Cornwall 11

Ottawa Caps 2, Hull 4

Smiths Falls 5, Pembroke 6

Galt 7, Toronto 3

Orillia 3, Oakville 6

Ligue Manitoba Junior

Selkirk 4, Brandon 15

Flin Flon 11, Warriors 3

Ligue Thunder Bay Junior

Port Arthur 6, Fort Frances 4

Ligue Junior Ontario-Nord

North Bay 3, Sault Sainte-Marie 4

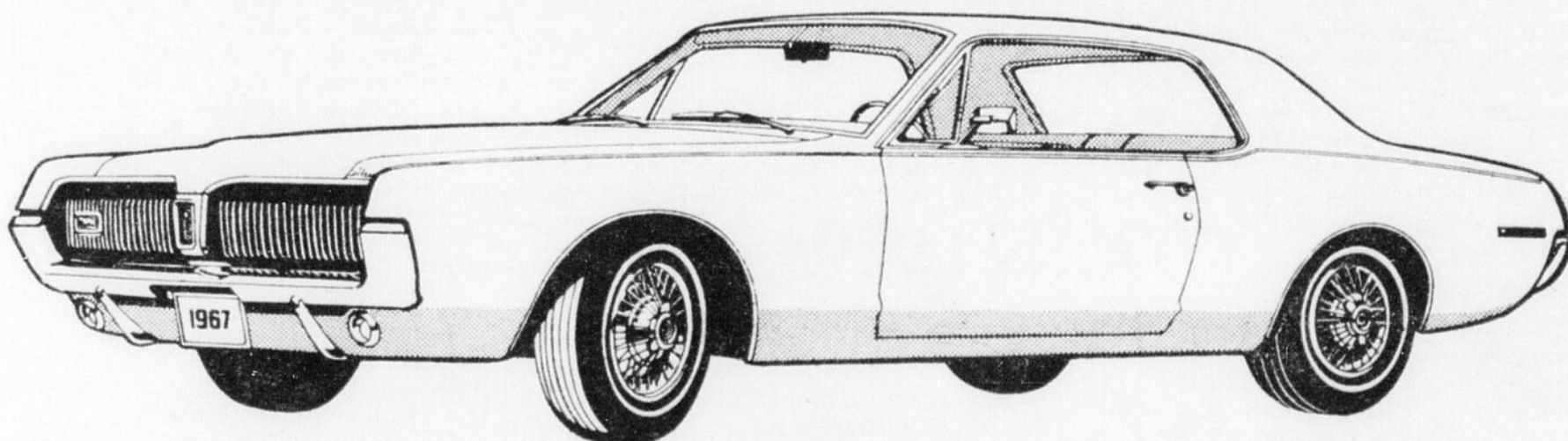
VOYEZ
"L'homme
de l'autre
côté
du pont"
votre
dépositaire

MERCURY

à 1000 pieds du
 pont de Québec,
 direction Montréal.

**UNE COUGAR**

s'achète chez "L'homme de l'autre côté du Pont"

**ATTENTION, GENS DE SILLERY ET STE-FOY...**

"L'homme de l'autre côté du pont" est le dépositaire Mercury
 le plus près de chez-vous.

RAYMOND
Côté
AUTOMOBILES INC.

TEL.: 832-4621



Dépositaire des voitures **MERCURY, METEOR,**
COUGAR, COMET, FALCON, ANGLIA et **CORTINA,**
 Ainsi que camions Mercury.

DEPARTEMENT DE SERVICE OUVERT JUSQU'À 3H. DE LA NUIT SUR RENDEZ-VOUS!



UNE BELLE CHANCE RATEE : La photo de gauche nous montre Jean-Guy Gendron alors qu'il manque une chance unique d'égaliser le compte au début de la troisième période. Dans celle de droite, c'est Gilles Villemure qui est sorti de son filet pour disputer la rondelle à Gordon Labossière des As.

Un revers après deux gains

Par Roland SABOURIN

Pendant que les As de Québec l'emportaient 6-2 à Springfield, samedi soir, les joueurs des Clippers de Baltimore étaient des visiteurs à la Piste de Courses de Québec.

Nous n'avons pu savoir si les visiteurs avaient été chanceux aux guichets du pari-mutuel, mais ils possédaient certes la "combinaison victorieuse" au Colisée, hier soir, alors qu'ils ont obtenu une victoire de 5-3 contre nos représentants de la Ligue Américaine de hockey.

A maintes occasions, les hommes de Phil Watson ont montré des signes de fatigue de la corvée de trois joutes en trois soirs, même s'ils ont réussi à surmonter un déficit de 2-0 pour égaliser les chances à 2-2.

BAUMAN EST BLESSE

De plus, les locaux ont perdu leur cerbère régulier Gary Bauman à 18:49 de la première période. Selon les premiers rapports, Bauman se serait forcé un muscle dans le dos, blessure dans le genre de celle qui l'a forcé à prendre un repos d'une semaine durant le camp d'entraînement des Canadiens de Montréal.

Le pointage était 2-0 pour les visiteurs à ce moment-là.

UN BON SUBSTITUT

Ronald Gilbert est venu compléter la période et la joute. Même s'il a accordé trois buts, Ronald a eu l'occasion de montrer son savoir-faire et a été applaudi à maintes reprises par les 5,804 amateurs présents. Il n'a certainement eu aucune chance contre les buts de Ken Schinkel, son deuxième de la joute et le seul du second vingt qui a donné une avance de 3-2 aux Clippers, ainsi que celui de Bill Collins à 9:43 du dernier engagement.

Gilbert a fait un cadeau à Jim Bartlett sur le dernier but des visiteurs, quand il s'est aventuré un peu plus loin de sa cage et n'a pu prendre maîtrise de la rondelle qui venait de bondir sur les planches.

AVANCE HATIVE

Schinkel et Sandy MacGregor ont donné une avance de 2-0 aux visiteurs, à la période initiale, sur deux jeux quasi identiques.

Gordon Labossière a réduit la marge à 2-1, dans la dernière minute de la première période, à la suite d'une belle série de passes avec Wayne Hicks et Jean-Guy Gendron. Bill Sutherland a compté les deux autres buts, un à 13:00 de la deuxième période au cours d'un jeu de puissance et l'autre à 17:39 de la dernière reprise alors que les visiteurs avaient déjà une avance de trois buts.

UN BEL EFFORT

Les meilleurs moments de la rencontre ont été offerts dans les deux premières minutes de la deuxième période alors que les As ont montré beaucoup d'action dans l'espoir de réussir le but égalisateur. Il faut dire ici qu'ils avaient été stimulés par quelques beaux arrêts de leur jeune cerbère-substitut.

Et au début de la troisième période, Gendron et Labossière ont raté une chance en or d'égaliser les chances quand ils n'ont pu mettre le bâton sur une rondelle bondissante juste à l'entrée des filets, à un moment

où Gilles Villeneuve était étendu sur la glace et que la cage était entièrement ouverte. Par après, ils n'ont pu se ressaisir.

A L'ÉTRANGER

Le trio Gendron-Labossière-Hicks a continué à se signaler samedi soir, à Springfield alors que Hicks a obtenu deux buts et deux aides pendant que ses compagnons avaient un but chacun. Sutherland et Rivard ont été les deux autres compteurs dans cette joute où les Indiens subissaient leur premier échec devant leurs partisans, au nombre de près de 6,000.

Vendredi soir, à Providence, Rivard avait été la vedette avec deux buts. Les autres étaient allés à Ed Hoekstra et Sutherland.

AUTRES NOTES: Terry Reardon, gérant-instructeur des Clippers, a refusé d'ajouter à la deuxième période le temps qui restait dans le premier vingt après la blessure à Bauman... Ron Ingram a été chanceux de ne pas être blessé à la dernière période quand Hicks lui a servi un vicieux coup de bâton après une mise en échec dans la paroi vitrée... Ed MacQueen n'a pas été utilisé une seule fois par les visiteurs... Simon Nolet était en uniforme pour les As, mais Claude Laforge et André Lacroix étaient encore des spectateurs, hier... Les deux mêmes clubs joueront au Colisée, demain.

BALTIMORE 5, QUEBEC 3

Première période	
1—Baltimore, Schinkel Marshall, Robinson)	8:05
2—Baltimore, MacGregor Cossette)	10:01
3—Québec, Labossière Hicks, Gendron)	10:09
Punitions: Hanna 14:53, Guidolin 19:09.	
Deuxième période	
4—Québec, Sutherland Price, Rivard)	13:00
5—Baltimore, Schinkel (Ingram)	15:59
Punitions: Hicks 1:05, Guidolin, Bartlett 11:49.	
Troisième période	
6—Baltimore, Collins Brinkworth, Knibbs)	9:43
7—Baltimore, Bartlett	14:25
8—Québec, Sutherland Rivard, Nolet)	17:39
Punitions: Labossière, Collins 14:02.	
Arrêts:	
Villemure	7 10 14—31
Gilbert	0 11 11—22
Bauman	7 0 0—7
Gilbert	0 11 11—22
Assistance: 5,804.	

CLEVELAND 3, PROVIDENCE 2

Première période	
1—Cleveland, Mc Creary Schwall)	11:27
Punitions: Goegan 4:51, Szura 8:15 et 16:11, Stephanson 18:53, Lawson 19:54.	
Deuxième période	
2—Cleveland, Ellett (Courcy, Szura)	3:16
3—Providence, Leduc (Goegan, Creighton)	14:50

Punitions: Attwell 5:23, Zeidel 13:57, Bouchard 16:35.

Troisième période

4—Providence, Brillant (Staub, Slevner)	4:09
5—Cleveland, Mc Creary Needham)	15:07
Punitions: Ellett, mineure et mauvaise conduite, 2:22, Kachur 5:35, Kachur et Mattiussi 11:38.	
Arrêts:	
Wakely	10 7 9—26
Paillé	14 10 8—32
Assistance: 3,127.	

HERSHEY 15, BUFFALO 6

Première période	
1—Hershey, Rivers Gilbert, Ford)	1:16
2—Hershey, Cline Nykoluk, Keller)	1:35
3—Hershey, Gilbert (Rivers, Ubriaco)	4:28
4—Hershey, Popiel Dejorjy, Nykoluk)	12:09
Punition: Popiel 9:09.	
Deuxième période	
5—Hershey, Rivers Gilbert, Ubriaco)	1:3
6—Hershey, Harvey Awrey)	3:14
7—Buffalo, Larkin Smith, Richardson)	5:39
8—Buffalo, Lafrenière (Hannigan, Carter)	12:49
9—Hershey, Rivers (Keller, Ubriaco)	14:16
10—Hershey, Harvey (Stankiewicz)	16:04
11—Buffalo, Hannigan Carter, Dea)	17:05
12—Rivers, Ubriaco (Rivers, Gilbert)	17:58
Punitions: Keller 6:09, Lanyon 19:00.	
Troisième période	
13—Buffalo, Ouellette Taylor, Walsh)	1:07
14—Hershey, Dejorjy Nykoluk, Cline)	1:40
15—Buffalo, Wilson	

Carter, Dea)	7:25
16—Hershey, Dejorjy Cline, Yanosik)	7:35
17—Hershey, Hamilton Popiel, Rivers)	12:27
18—Hershey, Hamilton Rivers, Ubriaco)	12:57
19—Hershey, Nykoluk Cline, Dejorjy)	13:02
20—Hershey, Stankiewicz (Harvey, Keller)	15:44
21—Buffalo, Carter (Larkin, Smith)	17:32
Punitions: Awrey 5:19, Ford 6:15, Lafrenière 11:11, Lanyon 12:14.	
Arrêts:	
Edwards	9 7 —16
Chadwick	10—10
Gil	5 7 10—22
Assistance: 2,170.	

PITTSBURGH 1, ROCHESTER 9

Première période	
1—Rochester, Ehman (Gamble, Cherry)	1:27
2—Rochester, Smrke Horvath)	3:19
3—Rochester, Ehman Gamble, Joyal)	8:06
4—Rochester, Walton Blackburn, Clancy)	11:03
5—Rochester, Joyal (Sly, Gamble)	14:01
Punitions: Cherry 11:15, Blackburn 16:01.	
Deuxième période	
6—Rochester, Blackburn (Walton, Clancy)	2:15
7—Pittsburgh, Gray Peters)	14:58
8—Rochester, Joyal Ehman)	19:04
Punitions: Mc Donald 2:34, MacDonald 5:24.	
Troisième période	
9—Rochester, Ehman Gamble, Walton)	7:40
10—Rochester, Rupp Ehman, Horvath)	19:58
Punitions: Crashley 2:23, Edestrand 9:32, Rupp 15:35.	
Arrêts:	
Caley	6 10 13—229
Perreault	16 7 16—39
Assistance: 5,012.	

Les Etats-Unis mènent 2-1 contre le Brésil

PORTO ALEGRE, Brésil (UPI) — Les Etats-Unis ont pris une avance de 2-1 hier dans les semi-finales de la zone américaine pour la coupe Davis lorsque Dennis Ralston et Arthur Ashe ont défait Thomas Koch et Edson Mandarino 7-5, 6-4, 4-6, 6-2.

Les Américains n'ont besoin que d'une victoire dans les deux rencontres en simple d'aujourd'hui pour décrocher la série. Ralston, de Bakersfield, Californie et Ashe de Richmond, Virginie, ont dominé d'un bout à l'autre du match. Il faisait 950 hier, ce qui était légèrement moins que

samedi où la température a atteint les 1000 lorsque Ralston a triomphé de Koch et que Cliff Richey a subi la défaite aux mains de Mandarino dans les deux premières rencontres en simple.

Ralston a défait Koch 6-4, 6-4, 6-0, pendant que Richey perdait 5-7, 6-3, 7-5, 6-3. Ralston, qui est considéré comme le meilleur joueur de tennis américain, rencontrera Mandarino aujourd'hui et Richey, le troisième semé des Etats-Unis qui a été choisi à la place du deuxième semé Ashe à cause de sa bonne performance de ces derniers temps, rencontrera Koch.